la Tribune

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

JEUDI
10 OCTOBRE
2019

SHERBROOKE | 32 PAGES | 110e ANNÉE, N° 194

latribune.ca

1,02 $ taxes en sus
PP40011259

10 HEURES D'ENFER

La victime présumée du tabassage en règle de la rue Short raconte les sévices qu'il a reçus au procès de Maxime Vanier

PAGES 2 ET 3

MA SŒUR ENSAF

PAGES 4 ET 5

PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

Phœnix
Les joueurs ont dissipé les doutes de Thibault
PAGE 29

4 (P) **5**

Les deux buts d'Armia n'ont pas suffi
PAGE 30

Voie de contournement
Le rapport du BAPE remis au ministre
PAGE 2

Corridors cyclables rue Conseil
Un citoyen réclame l'abandon d'une voie PAGE 5

Passage piétonnier à Lennoxville
Un résidant happé après avoir avisé la Ville du danger
PAGE 7

Jusqu'à dimanche
grattez et rêvez!

Rabais jusqu'à
60%
et même gagnez votre achat!*

MATELAS HOUDE

matelashoude.com

*Sur matelas seulement. Détails en Boutique.

0000856

VOICI LA TOUTE NOUVELLE OUTBACK 2020 DE SUBARU

LA MEILLEURE OUTBACK DE TOUS LES TEMPS

SUBARU
Confiance et évolution

Prix de détail suggéré de
32 808$*
Transport, préparation et frais d'administration inclus, taxes en sus

AWD Traction intégrale symétrique

EyeSight MC Technologie d'aide à la conduite

SUBARU SHERBROOKE
4367, BOUL. BOURQUE, SHERBROOKE • 819 564.1600
WWW.SUBARUSHERBROOKE.COM

0000910

VOIE DE CONTOURNEMENT À LAC-MÉGANTIC

Le BAPE remet son rapport au ministre

JACYNTHE NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'attendu rapport du BAPE sur le projet de voie de contournement ferroviaire à Lac-Mégantic a été déposé au ministre de l'Environnement, mercredi, à l'échéance du délai prescrit.

Un an et demi après son annonce en grande pompe à Lac-Mégantic, le projet de construction d'une voie de contournement ferroviaire chemine avec le dépôt du rapport du BAPE au ministre de l'Environnement mercredi. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, ANDRÉ VUILLEMIN

Le ministre Benoit Charette devrait maintenant le rendre public au plus tard 15 jours après son dépôt, soit le 24 octobre, trois jours après les élections fédérales.

L'audience publique du Bureau d'audiences publiques en environnement s'était conclue à Lac-Mégantic le 17 juillet dernier, présidée par le commissaire Joseph Zayed. Pas moins de 45 mémoires avaient été déposés.

Le déplacement de la gare de triage dans le parc industriel de Lac-Mégantic avait notamment retenu l'attention durant l'exercice, puisqu'il n'était pas inclus dans le projet à l'étude par le BAPE même s'il apparaissait déjà comme une condition à l'acceptabilité sociale du tracé retenu.

Dans une analyse détaillée déposée le 6 septembre dans le dossier, on apprend d'ailleurs que l'aménagement de cette gare de triage coûterait environ 8 millions $.

Le coût des 12 km de voie de contournement ferroviaire, rappelons-le, a été évalué à 133 millions $, financé à 60 % par le gouvernement fédéral et à 40 % par le gouvernement provincial.

La centralisation des activités de triage dans le parc industriel permettrait de cesser l'entreposage de wagons sur la voie d'évitement à Nantes, en haut d'une pente, où était stationné le convoi meurtrier en juillet 2013.

CLIENTS CONSULTÉS

La firme Ingénierie RIVVAL, qui a réalisé « l'analyse et la faisabilité des besoins en voies ferrées d'entreposage » pour le compte de Transports Canada, précise avoir consulté les clients potentiels du rail, soit Masonite, Duchesne, Logi-Bel, Tafisa, la Ville de Lac-Mégantic et Bestar, de même que l'équipe de Central Maine and Quebec Railway. Elle précise dans son rapport que « suite à des négociations tenues entre Transports Canada et le CMQR, une entente est intervenue à l'effet d'aller de l'avant avec ces installations lorsque la voie de déviation du centre-ville de Lac-Mégantic sera complétée ».

Au service des communications du BAPE, mercredi, on ne pouvait dire qu'elle sera l'impact de cette nouvelle analyse sur les étapes qui restent à franchir.

Le ministère de l'Environnement, précise-t-on, avait déjà indiqué, lors de la commission d'enquête du BAPE, que l'ajout éventuel de cette gare de triage serait traité comme un projet connexe à celui de la voie de contournement.

« L'évaluation environnementale qui est en cours ne serait pas remise en question ni même retardée si un déplacement de quelques mètres de la voie principale était nécessaire à cet effet, écrit à *La Tribune* la conseillère en communication Karine Lavoie. Par contre, pour un déplacement plus prononcé, il pourrait y avoir de courts délais. »

Les travaux de construction de la voie de contournement doivent débuter en 2021 et sa mise en service est prévue pour l'automne 2022.

Roxanne Lapointe reconnaît ses torts

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Roxanne Lapointe, la complice de Maxime Vanier tant pour les gestes de la rue Short que ceux commis au motel La Marquise se trouve sur la voie de la réhabilitation.

Roxanne Lapointe a donné des coups à Maxime Robitaille, mais c'est elle qui est intervenue pour que la séquestration cesse. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

La femme sans antécédent judiciaire a plaidé coupable, mercredi, concernant les faits qui la concernent.

Elle a reconnu la séquestration et des voies de fait simple contre Maxime Robitaille dans l'affaire du 28 mai 2018 pour laquelle Maxime Vanier subit son procès.

La victime avait connu les accusés dans un contexte de consommation de stupéfiants.

Maxime Robitaille a été séquestré dans le logement durant plusieurs heures.

Roxanne Lapointe a donné des coups à Maxime Robitaille, mais c'est elle qui est intervenue pour que la séquestration cesse. Elle a aidé Robitaille à se détacher et à quitter les lieux de la séquestration.

« Vous comprendrez que les coups les plus graves n'ont pas été donnés par Roxanne Lapointe », a expliqué la procureure aux poursuites criminelles, Me Geneviève Crépeau.

AUTRES ACCUSATIONS

Roxanne Lapointe a aussi reconnu le trafic de stupéfiants, soit de la méthamphétamine et de la cocaïne, ainsi que de la possession d'armes prohibées. Elle a aussi reconnu un recel et une possession simple de cannabis entre le 1er aout et le 11 octobre 2018.

Roxanne Lapointe a plaidé coupable à un vol qualifié au motel La Marquise en compagnie de Maxime Vanier en octobre 2018 pour une question de dette d'argent pour la location d'une chambre d'hôtel dans un contexte de consommation de drogue.

Lors des évènements, Vanier s'est rendu au fond de la chambre de motel lors de l'altercation entre Roxanne Lapointe et celle qui allait devenir la victime de cette affaire.

Il y a une chicane entre Roxanne Lapointe et la victime. Elle l'a prise par la gorge. La sacoche de la victime a été prise et fouillée.

« Il n'y avait pas d'objets de valeur à l'intérieur », précise Me Crépeau.

L'avocat de la défense Me Christian Raymond a demandé la confection d'un rapport présentenciel complet.

Les observations sur la peine se dérouleront le 9 janvier 2020.

Maxime Vanier avait reconnu son implication dans ce vol qualifié au moment de son procès dans cette affaire en septembre dernier.

Du 15 septembre au 15 novembre 2019
profitez d'un rabais jusqu'à
1000$*
Thermopompe haute performance Fujitsu
• Meilleur rendement énergétique
• Fonctionnement ultra-silencieux
• Meilleure garantie de l'industrie
FUJITSU Entrepreneur ÉLITE
12 ANS GARANTIE
CMMTQ RÉNO CLIMAT Recommandé ENERGY STAR
FUJITSU leprohon Maître ès Celsius
RBQ 1301-9328-35
6171, boul. Bourque, Sherbrooke, 819 563-2454 | leprohon.com
*Jusqu'à 1000$ de rabais sur les modèles Fujitsu éligibles. Détails chez votre détaillant. Rabais CAA non-jumelable à aucune autre offre.

Un *junky* tabassé pour 150 $

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

Connu sous le nom de « l'avocat » dans le monde interlope, Maxime Vanier est accusé d'avoir séquestré, attaché, bâillonné puis battu Maxime Robitaille alors qu'il aurait tenté de lui couper un doigt et de lui arracher un œil pour une dette de drogue de 150 $. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES

SHERBROOKE — « J'ai reçu énormément de coups. Si je n'ai pas mangé 200 coups, je n'en ai pas mangé un. »

Au procès de Maxime Vanier, la victime alléguée Maxime Robitaille, un toxicomane au lourd passé judiciaire, a raconté l'enfer qu'il a vécu en mai 2018 à Sherbrooke.

Vanier, connu sous le nom de « l'avocat » dans le monde interlope, est accusé d'avoir séquestré, attaché, bâillonné puis battu Maxime Robitaille alors qu'il aurait tenté de lui couper un doigt et de lui arracher un œil pour une dette de drogue de 150 $.

Devant le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec, Maxime Robitaille a décrit l'agression qu'il aurait subie au logement de Vanier sur la rue Short le 28 mai 2018 alors que Roxanne Lapointe, la conjointe de l'accusé à l'époque, et Benoit Desrosiers étaient présents.

« Ç'a été l'enfer. Je ne souhaite pas ça à mon pire ennemi [...] Ils disaient qu'ils allaient attendre la nuit pour me mettre dans le coffre d'auto, m'amener dans le bois, m'attacher à un arbre et qu'ils allaient me tuer. »

— Maxime Robitaille

Ce dernier a été condamné à une peine de prison dans cette affaire, tandis que Roxanne Lapointe a plaidé coupable.

Lors de son témoignage, Maxime Robitaille a expliqué qu'il a rencontré Vanier dans des circonstances de consommation de drogue.

« J'ai vu beaucoup beaucoup d'argent dans sa voiture sur le siège passager. Je me suis accoté les mains dans son véhicule. J'ai ramassé un 100 $ et un 50 $ de ce qu'il m'avait déjà pris. Il avait l'air correct. Il m'a vu très clairement prendre l'argent, puis il m'a invité chez lui pour une "puff" de crack », explique Maxime Robitaille qui a témoigné au box des détenus étant donné qu'il est incarcéré dans une autre affaire.

Il affirme avoir été frappé pendant dix à douze heures. Il a décrit les coups de matraque à la tête, aux bras et dans le dos « jusqu'à ce que la matraque casse ».

Maxime Robitaille affirme avoir perdu connaissance à plusieurs reprises avant d'être attaché sur une chaise avec du ruban gris et des attaches de plastique.

« Quand on est attaché ou battu, on ne peut pas regarder l'heure. Ç'a été l'enfer. Je ne souhaite pas ça à mon pire ennemi [...] Ils disaient qu'ils allaient attendre la nuit pour me mettre dans le coffre d'auto, m'amener dans le bois, m'attacher à un arbre et qu'ils allaient me tuer », a témoigné Robitaille.

À plusieurs reprises lors de son témoignage, il a minimisé la participation de Roxanne Lapointe en disant qu'elle s'est occupée de lui et qu'elle essayait de convaincre Desrosiers et Vanier de le libérer.

Il affirme qu'un bas lui a été mis dans la bouche pour qu'il arrête de crier.

Il soutient que Benoit Desrosiers a tenté de lui arracher un œil avec une cuillère et qu'il a tenté de lui couper un doigt avec une paire de pinces, mais qu'il en a été empêché par Vanier et Lapointe.

« Maxime Vanier a participé à me ternir le doigt, mais il a arrêté », souligne Maxime Robitaille.

Il témoigne avoir subi un pneumothorax double ainsi que des fractures au nez, à la mâchoire, à la clavicule et à plusieurs côtes.

« J'étais magané. Je voulais partir de l'hôpital pour me geler et oublier tout ça. J'étais un junky », soutient Maxime Robitaille.

« IL ÉTAIT MAL EN POINT »

La conjointe de Benoit Desrosiers, Louise Landreville, qui a assisté à une partie de la scène d'horreur, a été appelée à la barre.

« Il était mal en point. J'étais convaincue que ça se finirait par un meurtre. Tu ne voyais plus les yeux à Robitaille tellement il était magané », soulève Louise Landreville.

Elle est retournée plus tard dans la journée sur la rue Short.

« Il souffrait. Ça n'avait pas de sens. Il avait de la difficulté à respirer. Il voulait de la morphine pour se soulager », témoigne Louise Landreville.

La procureure aux poursuites criminelles Me Geneviève Crépeau a complété sa preuve.

L'avocate de la défense Me Julie Beauchemin a indiqué qu'elle devrait présenter sa défense, jeudi.

CHANGEMENT
SHERBROOKE MÉRITE PLUS! JE VOUS OFFRE PLUS!
- BAISSE D'IMPÔT POUR TOUS
- ABOLITION DE LA TPS SUR LES FACTURES D'HYDRO ET DE CHAUFFAGE
- CRÉDIT D'IMPÔT POUR TRANSPORT EN COMMUN
- CRÉDIT D'IMPÔT POUR ACTIVITÉS DE LOISIRS DES ENFANTS
PLUS D'ARGENT DANS VOS POCHES MAINTENANT!

Autorisé et payé par l'agente officielle de Dany Sévigny
DANS SHERBROOKE VOTEZ DANY SÉVIGNY CONSERVATEUR
0016836

SOMMAIRE

météo	22
affaires	13
annonces classées	22
arts et spectacles	18
décès	24
horaire télé	24
horoscope	21
jeux	20
loterie	28
monde	--
opinions	12
sports	26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca
Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Téléc. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Téléc. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Téléc. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vous avez une nouvelle ?
redaction@latribune.qc.ca

Vous avez une opinion ?
opinions@latribune.qc.ca

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

Raif, Ensaf, La Tribune et moi

SERGE DENIS
BILLET
serge.denis@latribune.qc.ca

Je connais Ensaf Haidar depuis le 23 juin 2014.

Ce jour-là, la jeune femme menue recueillait des signatures aux côtés des gens d'Amnistie internationale afin d'obtenir la libération de son mari, Raif Badawi, emprisonné depuis deux ans en Arabie saoudite pour apostasie. Je suis allé signer en lui adressant quelques mots d'encouragement. Elle a souri gentiment. Et c'est tout.

Timide et s'exprimant péniblement en français, la Saoudienne débarquée à Sherbrooke avec ses trois enfants moins d'un an plus tôt paraissait frêle et démunie. Disons que la tâche s'annonçait colossale, puisque le régime de mollah en Arabie saoudite était et demeure un des plus répressifs au monde face aux esprits libres en général et aux femmes en particulier.

Disons les choses franchement : il n'y a pas plus d'avenir pour une personne athée, éprise de liberté, juive, homosexuelle ou simplement curieuse dans l'Arabie saoudite d'aujourd'hui que dans l'Allemagne nazie des années 1930. Ceci est encore plus vrai pour les femmes, réduites à un statut de mineures soumises au tutorat de leur père, leurs frères et leur mari. C'est à cet apartheid de genre que s'est attaqué Raif à partir de 2008, ce qui lui a valu une peine de 10 ans d'emprisonnement, en 2012, assortie de 1000 coups de fouet et d'une amende impossible à payer.

Mais voilà, si Ensaf semble fragile, elle est surtout déterminée. « Je veux simplement qu'il sorte », confiait-elle en juin 2014 à ma collègue Isabelle Pion. Demain, elle scandera « Libérez Raif! Libérez Raif! Libérez Raif! » une 250e fois avec sa « famille » sherbrookoise, comme elle appelle ce groupe qui se réunit tous les vendredis à midi trente depuis cinq ans devant l'hôtel de ville.

Je disais que je connais Ensaf Haidar depuis que son histoire a été révélée dans nos pages. Ce n'est pas tout à fait vrai, même si j'ai pris part à quelque 200 des 249 vigiles tenues à ce jour pour Raif. Elle était là la plupart du temps quand elle n'était pas en pèlerinage à travers le monde pour recevoir des prix, prononcer des conférences ou tenter de convaincre les chefs d'État et les gens d'influence de faire pression sur l'Arabie saoudite.

J'ai quand même pu apprécier de loin cette force tranquille qui n'a jamais cédé au découragement ni inspiré la moindre pitié. La femme qui se tenait debout devant ses frères et sœurs de solidarité n'allait s'asseoir que le jour où elle pourrait le faire avec son mari.

Presque tous les journalistes de *La Tribune* et des autres médias de Sherbrooke ont parlé d'Ensaf. Mais moi, c'est la première fois aujourd'hui. Pour tout dire, nous n'avons eu que quelques conversations au pied des marches de l'hôtel de ville. Le reste du temps, je m'en tenais à quelques baisers à la volée que je lui envoyais après les trois « Libérez Raif » hebdomadaires, question qu'elle sente mon appui sincère.

Je l'ai rencontrée chez elle une première fois cette semaine pour ce billet. Elle m'a offert le thé sans insister pour le sucrer selon les traditions moyen-orientales. Elle m'a raconté son arrivée à Sherbrooke le soir de l'Halloween de 2013; la fois où elle s'est perdue avec ses enfants dans les rues de la ville, incapable de retrouver sa maison ni de communiquer avec les gens pour y arriver; les premiers enseignants de ses enfants à l'école Larocque, qui ont joué un rôle crucial à leur intégration et qui continuent de les accompagner; ses débuts en classe de francisation au Cégep de Sherbrooke, où elle a aussi noué des amitiés durables... bref, son histoire ressemble à celle de centaines de familles immigrantes qui tentent de reconstruire leur vie ici.

« La première année a été très difficile », admet-elle aujourd'hui. Pour l'avoir observée à cette époque, je

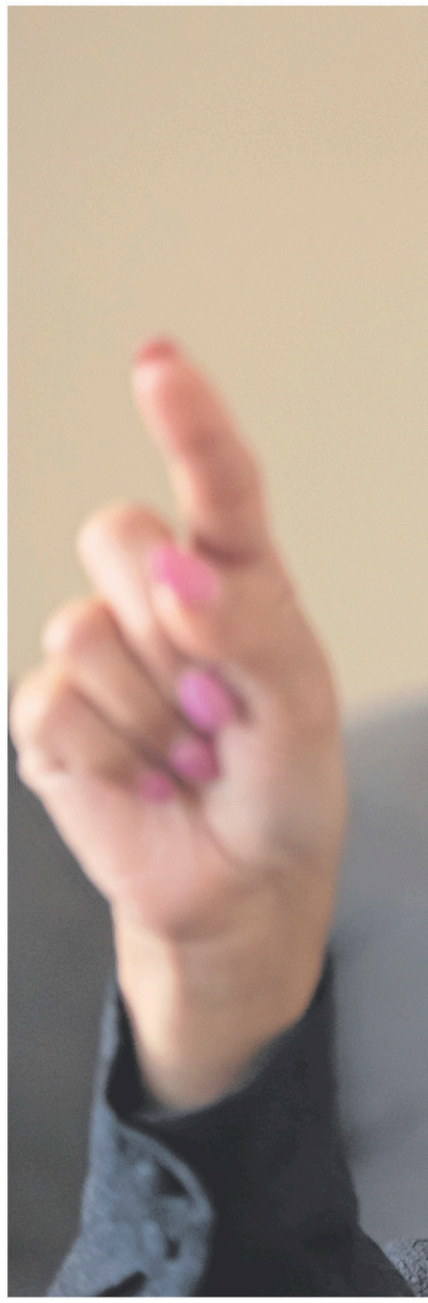

peux témoigner que la femme farouche et désemparée qui s'exprimait difficilement en français semblait avoir peu de chances de soulever une vague de solidarité à l'échelle mondiale pour la libération de son mari.

C'était sans compter sur sa détermination.

Cette détermination a fait d'elle la femme fière et émancipée qui ira remettre le prix Raif-Badawi en Allemagne

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SENSÉ, *adjectif*

Définition – Qui fait preuve de bon sens, qui a du bon sens.

Cooccurrences – gens sensés, personne sensée, parole sensée, propos sensés, réponse sensée, discours sensé, argument sensé...

Homophone – *censé* : qui est supposé, considéré comme.

Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0008748

Demain, Ensaf Haider scandera «Libérez Raif! Libérez Raif! Libérez Raif! » une 250e fois avec sa « famille » sherbrookoise, comme elle appelle ce groupe qui se réunit tous les vendredis à midi trente depuis cinq ans devant l'hôtel de ville. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

la semaine prochaine à une journaliste courageuse, et qui recevra le statut de membre honoraire de l'Université Cambridge, en Angleterre, au cours du même voyage. Armée de cette même détermination, Ensaf Haider a jeté l'ancre à Sherbrooke, s'y est fait de bons amis, aide ses enfants à grandir dans leur ville d'adoption, participe à la vie démocratique et n'hésite pas à s'impliquer dans les débats politiques.

Elle s'est même permis de bouder *La Tribune*, qui l'avait pourtant bien accompagnée dans ses démarches, à la suite d'une série d'articles de *La Presse*, repris par notre journal, où on lui reprochait de mauvaises fréquentations avec des personnes considérées comme islamophobes. Cette fois, elle a sorti les griffes pour s'en prendre au chroniqueur Patrick Lagacé et a appelé au boycott de *La Presse*.

Elle ne regrette rien de ce qu'elle a dit ou écrit, encore moins ses amitiés jugées suspectes. Seulement elle a choisi de tourner la page sur cet épisode houleux et a pris les devants afin de reconstruire des ponts avec *La Tribune*. Parce qu'en réalité, votre journal n'a jamais cessé de soutenir le combat d'Ensaf, comme en témoignent les 412 articles publiés au sujet de Raif Badawi, dont 210 évoquaient la Sherbrookoise.

Demain, mes amis Richard-Gilles et Yves, tambourineurs de la première heure aux vigiles pour Raif, présenteront une revue de presse des articles de *La Tribune* publiés depuis les tout premiers pas de cette mobilisation qui, à défaut d'avoir ramené Raif parmi les siens, aura permis à sa famille de se sentir appuyée.

Ensaf Haidar y sera aussi. Elle l'a dit et redit : Sherbrooke est sa seconde famille. Et c'est comme ça que ça se passe en famille : on vit ensemble, on se supporte devant les épreuves, on se chicane à l'occasion, on en vient même à se bouder. Mais on reste toujours frères et sœurs.

Cette photo tirée des archives de *La Tribune* a été prise en janvier 2015 à l'occasion d'une des vigiles organisées en l'honneur du Saoudien emprisonné. On remarque à l'avant, tenant le deuxième « a » de Badawi, le journaliste Serge Denis. — PHOTO ARCHIVES, LA TRIBUNE

0002237

PISTE CYCLABLE SUR CONSEIL

Un citoyen réclame le retrait

JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le projet-pilote de bandes cyclables sur la rue du Conseil commence à peine qu'il suscite du mécontentement. Le citoyen Jules Boissé demande de retirer la bande tracée du côté sud.

Le projet-pilote, d'abord prévu pour cet été, a été lancé à la fin du mois d'août et s'échelonnera finalement sur tout l'été 2020.

« Je trouve intolérable de mettre une piste cyclable des deux côtés de la rue à deux mètres de large, ce qui coupe beaucoup le trafic. Et sur le côté sud, entre la 5e Avenue et la rue Murray, il n'y en a pas », a lancé M. Boissé à la période de questions du conseil municipal.

« J'ai travaillé 27 ans à Montréal comme chauffeur d'autobus. Il y en a des pistes cyclables qui ont un mètre et demi de large sur un côté de rue seulement. La rue Conseil plus vers l'est, il y a interdiction de stationnement du côté nord. Pourquoi ne pas poursuivre la ligne jusqu'à la rivière Saint-François? Le côté sud est le côté le plus dangereux. Il y a énormément de trafic le soir. Je demande le droit d'enlever la piste cyclable du côté sud. »

DEMERS N'A PAS « MIS SA SIGNATURE »

Le conseiller du district de l'Hôtel-Dieu, Rémi Demers, n'a pas tardé à rappeler qu'il n'avait pas « mis sa signature » sur le projet de piste cyclable sur la rue du Conseil. « Avec la préoccupation des commerçants, le tracé sur Chalifoux était le meilleur. Le projet-pilote est en place et j'en entends énormément parler. Ce que j'ai demandé, c'est qu'on soit accommodant le plus possible pour les commerçants, pour leur permettre d'avoir accès à un stationnement. »

M. Demers a demandé à l'arrondissement de Fleurimont de consigner tous les commentaires concernant cette piste cyclable et souhaite que le conseil municipal soit interpellé pour une décision définitive au terme du projet-pilote. Il estime qu'un tracé différent pourrait être envisagé facilement puisque les bandes cyclables ne demandent que du marquage au sol.

Le projet-pilote, d'abord prévu pour cet été, a été lancé à la fin du mois d'août et s'échelonnera finalement sur tout l'été 2020. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, FRÉDÉRIC CÔTÉ

Caroline Gravel, directrice du Service des infrastructures urbaines, rapporte que selon les normes en vigueur, la Ville se doit d'avoir une piste unidirectionnelle de chaque côté de la chaussée.

Rémi Demers souligne néanmoins que la Ville dispose de bandes cyclables « hors normes », par exemple sur le boulevard Lavigerie. « Il y en a à Montréal et à Drummondville également. On a peut-être à se questionner sur les normes. J'ai fait beaucoup de vélo à Drummondville cet été et plusieurs pistes sont du même type que ce que propose M. Boissé. »

La présidente du conseil municipal, Nicole Bergeron, évoque la possibilité d'un bilan provisoire à la fin du printemps 2020 pour ajuster le tir.

En début d'année, une pétition comptant 147 signatures avait été déposée au conseil de l'arrondissement de Fleurimont pour réclamer l'aménagement de bandes cyclables sur la rue du Conseil. L'idée d'un tracé alternatif sur la rue Chalifoux, moins achalandée, n'avait pas été bien reçue de ces cyclistes, qui avaient assuré qu'ils utiliseraient la rue du Conseil de toute façon.

Émmy Moisan reconnaît un braquage de domicile

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Émmy Moisan a été la dernière accusée à reconnaitre son implication dans une affaire de braquage de domicile commise en juillet 2018 à Sherbrooke.

La jeune femme a plaidé coupable, mercredi, devant le juge Conrad Chapdelaine de la Cour du Québec à une introduction par effraction chez la victime, à un vol qualifié et à un complot pour commettre un vol qualifié. Les événements se sont déroulés dans la nuit du 8 au 9 juillet 2018.

Les complices, Tommy Moreau-L'Espérance, Kevin Belisle, Patrick Hébert-Bazinet et Benjamin Paquette, ont été condamnés à des peines de prison dans cette affaire.

Ces hommes âgés dans la vingtaine et Émmy Moisan se sont rendus dans un logement situé dans le secteur de la rue Johnson dans l'est de Sherbrooke chez une connaissance le 8 juillet dernier.

Émmy Moisan a dissimulé son visage à la sortie du tribunal en compagnie de son avocate Me Mélissa Gilbert. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ -CHARLES QUIRION

La victime a ouvert la porte à Kevin Bélisle et à Émmy Moisan, qui se sont présentés chez lui.

« Plusieurs personnes vont entrer dans son domicile dont certains sont cagoulés », explique la procureure aux poursuites criminelles, Me Gabrielle Cloutier.

Les braqueurs se sont alors introduits chez la victime pour le tabasser et le voler.

Les accusés ont volé des appareils électroniques, dont un ordinateur portable, une carte de son, une clé USB et une console de jeux pour une valeur d'environ 1650 $. Les biens volés n'ont pas été récupérés.

« Ma cliente ne participe pas à la violence qui se fait. Elle entre cependant dans la chambre et elle vole l'ordinateur. Ce n'est pas elle qui a pris les autres objets même si elle savait que d'autres choses ont été prises », signale l'avocate de la défense Me Mélissa Gilbert.

Émmy Moisan a été identifiée comme l'une de celles qui ont volé les objets dans le logement de la rue Johnson.

« Ma cliente reconnaît avoir été présente sur les lieux de l'agression. Ma cliente prétend que Benjamin Paquette a eu l'idée et qu'il était cagoulé », explique l'avocate de la défense.

C'est lors d'un feu de camp où les accusés se sont « crinqués » contre la victime que cette affaire a commencé. Il régnait une certaine animosité entre plusieurs des accusés et la victime depuis plusieurs semaines.

Un rapport présentenciel complet sera confectionné pour informer le tribunal de la situation d'Émmy Moisan.

Les observations sur la peine se dérouleront le 24 janvier 2020.

Portes ouvertes à la caserne 1 à Magog

MAGOG — Une journée portes ouvertes aura lieu à la caserne de pompiers numéro un de la Ville de Magog le 12 octobre. Différentes activités seront proposées aux participants à cette journée spéciale.

Les personnes souhaitant découvrir la caserne numéro un de la Ville de Magog sont invitées à se présenter sur place à compter de 10 h le 12 octobre. L'activité prendra fin à 15 h

« Les pompiers accueilleront les citoyens dans le bâtiment qui a été inauguré l'an dernier. Il sera possible de visiter les installations, de découvrir les différents véhicules et équipements utilisés par les pompiers et d'assister à des simulations d'alarmes incendie », révèle un communiqué émis par la municipalité.

Par surcroît, des conseils relatifs à la prévention des incendies seront offerts aux participants et un « parcours pompiers » pour enfants sera mis en place à l'extérieur si la température le permet.

Le journée portes ouvertes à la caserne numéro un se tiendra dans le cadre de Semaine de la prévention des incendies, qui s'amorcera le dimanche 6 octobre. **JEAN-FRANÇOIS GAGNON**

QUELQUES MOIS APRÈS AVOIR AVERTI SON CONSEILLER MUNICIPAL

Un homme se fait happer à Lennoxville

TOMMY BROCHU
tbrochu@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Cinq mois après avoir averti par courriel son conseiller municipal Claude Charron qu'un passage piétonnier était dangereux sur la rue Queen près de la rue Academy, un citoyen de Lennoxville s'est fait frapper par un véhicule exactement à cet endroit.

Sylvain-Claude Filion dit avoir fait les premières démarches pour sécuriser ce passage piéton il y a deux ans. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

« Je suis très fâché, témoigne Sylvain-Claude Filion qui, par miracle selon lui, s'en est tiré sans fracture. Je me demande si je vais les poursuivre. J'ai écrit une belle grande lettre au mois de mai. J'ai expliqué qu'il fallait faire quelque chose et j'ai fait trois suggestions. Un monsieur de la Ville a fini par m'appeler pour me dire qu'on ne pouvait pas éclairer plus à cause de la pollution lumineuse. Une dame m'a aussi appelé pour me dire que des études sont faites par le MTQ. [...] J'entendais tout le monde dire qu'ils ne m'ont pas vu. S'ils ne nous voient pas, que la Ville fasse quelque chose pour qu'ils voient! »

« Le SPS m'a aussi dit qu'ils allaient augmenter la surveillance, poursuit-il. Moi je marche sur la rue Queen deux fois par jour et je n'ai jamais vu une voiture de police de ma vie. »

Selon lui, environ 60 % des véhicules ne s'arrêtent pas lorsqu'un piéton s'engage sur ce passage. « Ils roulent environ à 70 km/h. Plusieurs fois, je marche avec ma canne et mon chien, je suis rendu au milieu de la rue et une voiture me passe à un pied de la face », commente l'homme, visiblement furieux.

Et c'est exactement ce qui est arrivé lundi. « J'ai traversé, j'étais rendu à la ligne jaune lorsqu'un pick-up m'est passé dans la face à 70 km/h. Je me suis retourné pour lui crier quelque chose. Une voiture juste derrière lui, qui devait rouler pas mal vite, m'est rentrée dedans. J'ai juste entendu les freins et j'ai revolé sur le parebrise. Je n'ai pas perdu conscience, je n'ai pas subi de commotion cérébrale. »

Cependant, l'homme ne s'en est pas sorti indemne. « J'ai des ecchymoses, j'ai des douleurs atroces à la jambe, des enflures. Je peux à peine me déplacer. J'ai demandé à un voisin de sortir mon chien et de m'acheter des cigarettes. Je prends ça au jour le jour », dit l'homme qui, au moment de l'entrevue, attendait toujours ses médicaments.

Le conseiller municipal Claude Charron se défend de ne rien faire. « Regardez en face du Provigo, on a mis un meilleur éclairage. Quand une voiture avec des lumières D.E.L. arrive en sens inverse, on ne voit vraiment pas les piétons. On met de l'éclairage, mais ça ne fait pas de grosses différences. Le passage problématique en premier lieu, c'est celle près du pont. Les autres, on a peut-être reçu des plaintes, mais pas de manière systématique », explique le conseiller, qui avait transféré le dossier aux services concernés en mai dernier.

De son côté, le Service de police de Sherbrooke confirme qu'un homme a subi des blessures mineures après s'être fait renverser par un véhicule qui n'avait pas vu le piéton.

ACCIDENT DE FERME À VAL-JOLI

L'identité de la victime dévoilée

SHERBROOKE — C'est le Sherbrookois de 19 ans Rick Lessard-Carrier qui a perdu la vie dimanche après-midi dans une ferme à Val-Joli.

Dans le 9e rang à Val-Joli, l'accident de travail a été fatal pour le jeune homme. Selon la Sureté du Québec, l'homme se serait retrouvé pris dans l'engrenage d'un tracteur, que l'on appelle aussi PTO. Son décès a été constaté sur place.

Les enquêteurs de la Sureté du Québec et le CNESST ont ouvert une enquête. **CATHERINE BROUSSEAU-CARNAVALE**

sports experts® | Carrefour de l'Estrie

7 jours seulement
Jusqu'au mardi 15 octobre

À l'achat de vêtements, chaussures ou bottes

Obtenez 40 % de rabais sur le 2e article*

* Marques et modèles sélectionnés. Le deuxième article doit être soit un vêtement, des chaussures ou des bottes et être de valeur égale ou moindre. Quelques exceptions s'appliquent. Détails en magasin. Avant taxes, excluant les produits à prix déjà réduits.

sports experts®
Carrefour de l'Estrie
819 346-5286
sportsexperts.ca

0017791

Un débat poli à Magog

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Le débat entre les candidats à l'élection fédérale dans la circonscription de Brome-Missisquoi, tenu mercredi soir à Magog, s'est effectué sans beaucoup d'échanges entre les protagonistes. Les participants avaient décidé de jouer proprement et ils ont respecté cet engagement à la lettre jusqu'à la fin ou presque.

Télédiffusé par NousTV et organisé par la Chambre de commerce Memphrémagog, le débat de mercredi a eu lieu à l'Espace culturel de Magog. Six candidats ont pris part à l'événement, dont le représentant du Parti rhinocéros, Steeve Cloutier.

La participation de M. Cloutier pouvait paraître surprenante sinon choquante pour certains, mais celui-ci a d'emblée tenté de calmer le jeu en affirmant que, contrairement à ce qu'on croit souvent, son parti « ne ridiculise pas la politique ». Il a d'ailleurs répondu avec sérieux à chacune des questions posées par l'animateur Gilles Péloquin.

Puisque les candidats avaient choisi de ne pas débattre entre eux, chacun a eu l'occasion de faire valoir son point de vue de façon claire après toutes les questions. Cela ne signifie pas toutefois que tous avaient des réponses détaillées à fournir pour chaque enjeu adressé.

La candidate du Parti libéral du Canada, Lyne Bessette, a ainsi déclaré forfait lors de la première question, qui portait sur le développement du secteur des technologies de l'information et des communications à Magog. Elle a admis qu'elle connaissait peu le dossier.

L'ancienne championne cycliste a toutefois réussi à mieux faire par la suite. Elle a notamment effectué un plaidoyer relativement efficace lorsqu'elle a défendu l'idée de favoriser le développement du transport collectif hors des grands centres.

« J'ai voyagé à travers le monde en tant qu'athlète et j'ai observé ce qui se fait ailleurs. Par exemple, en France, le train est présent jusque dans le milieu rural. Ici, le train nous permettrait d'élargir le transport collectif dans des zones mal desservies », a soutenu Lyne Bessette.

SUIVRE PARADIS

À plusieurs reprises pendant le débat mercredi, le candidat du Parti conservateur du Canada, Bruno Côté, a pour sa part ramené à l'avant-plan le thème de l'environnement, visiblement désireux de démontrer que sa formation politique se préoccupe elle aussi de ces questions.

En outre, M. Côté a salué le travail de l'Association pour l'aménagement et la protection du ruisseau Castle en indiquant du même souffle qu'il avait l'intention bien représenter les gens de cette organisation à Ottawa, s'il était élu le 21 octobre.

S'il a semblé tirer une flèche au député sortant Denis Paradis avec ce commentaire, le candidat conservateur a toutefois lancé des fleurs au même homme par la suite. « Je vais suivre les pas de M. Paradis dans le dossier du site d'enfouissement de Coventry », a-t-il dit avant d'avancer qu'il faudra diminuer les déversements toxiques dans le fleuve St-Laurent pour convaincre les Américains de notre bonne foi dans ce dossier.

INTERNET

Alors qu'il était question des services de télécommunication en secteur rural, la candidate du Nouveau parti démocratique, Sylvie Jetté, a souligné qu'une connexion internet trop lente est souvent source de frustration pour les citoyens.

« On voudra collaborer avec les compagnies qui œuvrent dans le domaine et impliquer les municipalités pour réussir à donner de meilleurs services internet à tous », a-t-elle confié.

Quant à elle, la candidate du Bloc québécois, Monique Allard, a reconnu qu'elle est souvent dépassée par les technologies de l'information. « Ce n'est pas de ma génération, mais je sais que c'est important. Le Bloc désirerait que le Québec obtienne un service égal à celui des autres provinces en matière d'internet », a-t-elle mentionné.

Par ailleurs, il a été question de la pénurie de main-d'œuvre pendant le débat. Pour résoudre ce problème, le candidat du Parti vert, Normand Dallaire, a suggéré qu'on revoit la fiscalité applicable aux personnes aînées.

Le conservateur Bruno Côté, le représentant du Parti rhinocéros, Steeve Cloutier, la bloquiste Monique Allard, la libérale Lyne Bessette, le vert Normand Dallaire ainsi que la néodémocrate Sylvie Jetté ont tous les six participé à un débat électoral à Magog mercredi soir. — PHOTO LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

0010718

0000564

PLOMB DANS L'EAU

Les garderies seront testées

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
Le Soleil

QUÉBEC — Comme pour les écoles, le gouvernement de la Coalition avenir Québec demandera à toutes les garderies du Québec de tester l'eau bue par les enfants notamment pour y déceler une éventuelle contamination au plomb, un contaminant pouvant freiner le développement intellectuel.

Québec avait écrit aux gestionnaires des garderies durant l'été pour les « sensibiliser » à ce dossier de santé publique, écrit au *Soleil* Antoine de la Durantaye, attaché de presse du ministre de la Famille Mathieu Lacombe. « Une deuxième communication est présentement en préparation et sera envoyée dans les prochains jours à tous les services de garde éducatifs. Dans cette lettre, le ministère leur exigera d'effectuer un test d'eau afin de s'assurer de la conformité. »

Le gouvernement juge cependant que le risque est « limité », les centres de la petite enfance étant « pour la plupart de création récente », ajoute M. de la Durantaye. « La problématique affecte principalement les bâtiments qui ont été construits avant les années 1980 puisque l'utilisation des entrées de service en plomb a été interdite par le Code de la plomberie en 1980 et l'utilisation de soudure contenant plus de 0,2 % de plomb a été interdite de ce même Code en 1989 », ajoute-t-il. « Les bâtiments récents sont donc très peu susceptibles d'en être affectés. »

Selon M. de la Durantaye, cela vaut autant pour les centres de la petite enfance (CPE) que pour les garderies « subventionnées » ou « non subventionnées » et les services de garde en milieu familial.

Si du plomb est débusqué, les travaux de tuyauterie seront admissibles à un programme de subvention gouvernemental.

DIRECTIVE AUX ÉCOLES

Mardi, le ministre de l'Éducation a demandé à toutes les écoles du Québec de faire tester l'eau des fontaines où s'abreuvent les élèves et de condamner sans délai celles qui propagent du plomb. Une « directive » devait être transmise le jour même, autant aux établissements privés que publics, a annoncé Jean-François Roberge en mêlée de presse.

Mardi, le ministre de l'Éducation a demandé à toutes les écoles du Québec de faire tester l'eau des fontaines où s'abreuvent les élèves et de condamner sans délai celles qui propagent du plomb. — PHOTO 123RF, SHANE WHITE

Cela faisait suite à la publication d'une enquête du *Soleil*, suivie le lendemain d'un article sur le même sujet dans *La Presse*. Lundi donc, nous révélions notamment que la Ville de Québec a découvert des « concentrations significatives en plomb » dans l'eau de certaines écoles de la capitale, « parfois supérieures à la valeur ciblée par la norme ».

Il ne faut pas paniquer, nous disait Patrick Levallois, médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, responsable du Groupe scientifique sur l'eau de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Mais il faut être en mesure de détecter les « pics » de plomb et éliminer les sources du poison.

LES PETITS PLUS VULNÉRABLES

D'autant plus qu'il n'y a pas de seuil de plomb acceptable pour l'humain. Et que les enfants, depuis le fœtus jusque vers 8 ans, sont les plus vulnérables au plomb, ce métal réputé pouvoir diminuer le quotient intellectuel de quelques points. En plus, le plomb accumulé dans le corps n'est jamais expulsé; il y reste la vie durant.

« Il n'y a pas de niveau reconnu sans effet. […] Le plomb est reconnu comme un neurotoxique et, particulièrement, est capable d'affecter le développement de l'enfant, tout ce qui est capacité d'apprentissage, etc. »

Aussi, puisque le taux de plomb dans l'eau peut varier d'une saison à l'autre, d'une année à l'autre, d'un robinet à l'autre, il faut tester régulièrement l'eau dans les établissements scolaires et garderies, recommandent Santé Canada.

Justement, dans un rapport qu'il a dirigé et déposé le printemps dernier au gouvernement, M. Levallois soulignait avec insistance que l'eau des écoles et garderies du Québec est peu analysée. Les données fiables sont rares.

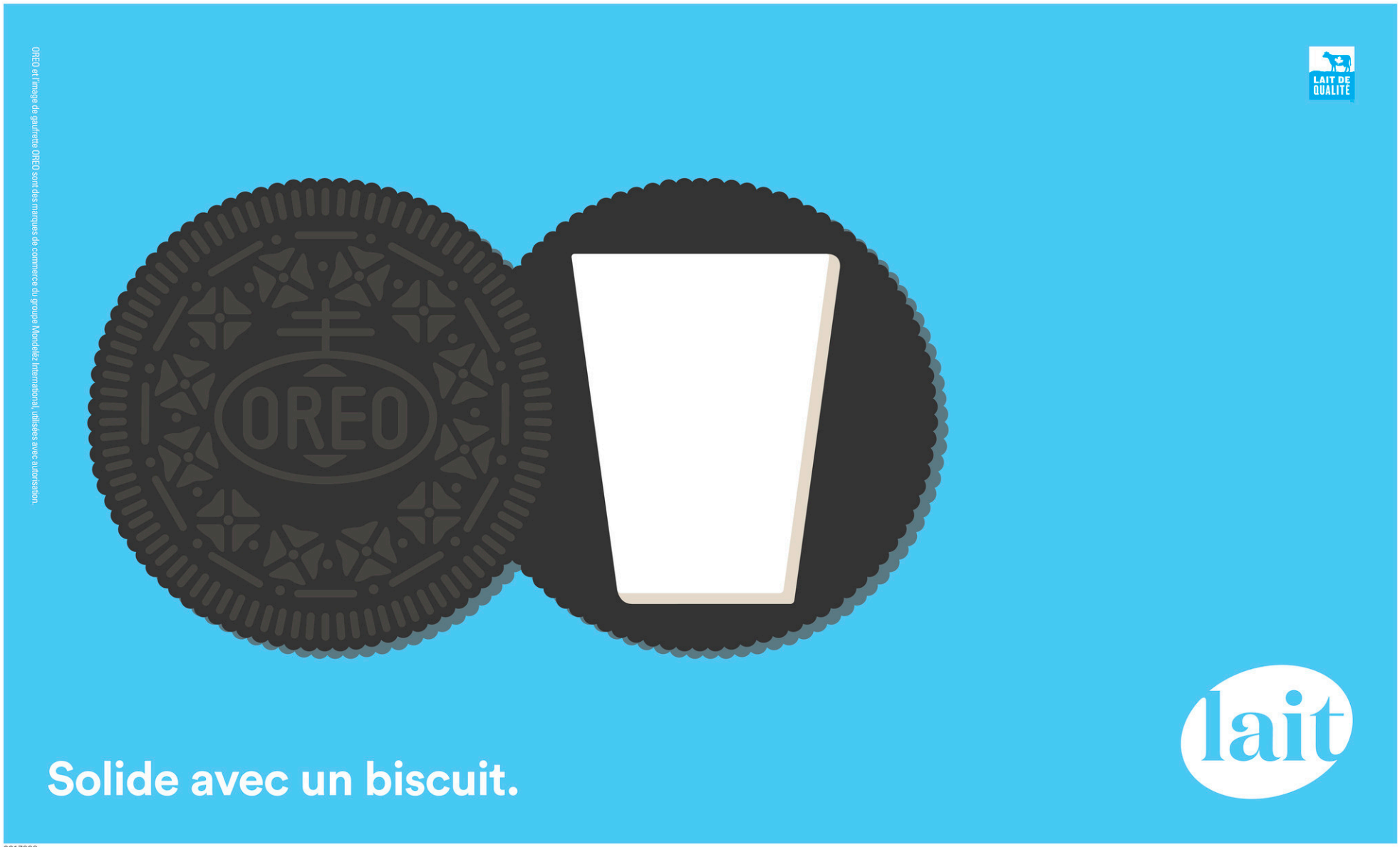

DROITS DES JEUNES

Le nombre de plaintes a bondi de 213 % en 10 ans

JOCELYNE RICHER
La Presse canadienne

QUÉBEC — Les droits des enfants et adolescents paraissent bafoués plus que jamais au Québec.

En tout cas, au cours de la dernière décennie, le nombre de requêtes et de plaintes visant les jeunes et déposées à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse a fait un bond spectaculaire de 213 pour cent.

« Vous avez bien entendu, c'est bien 213 pour cent », a insisté la vice-présidente de l'organisme et responsable du mandat jeunesse, Suzanne Arpin, en conférence de presse, mercredi.

Cela signifie que les dénonciations de situations alléguées de discrimination, d'exploitation et de non-respect des droits des jeunes ne cessent de se multiplier.

« Si vous me demandez s'il y a plus de détresse chez les enfants (que par le passé), la réponse est oui », particulièrement dans le Nord-du-Québec « où la situation est alarmante », a déploré M^me^ Arpin.

Pour son volet jeunesse, en 2018-2019, la commission a reçu 395 demandes d'intervention jugées « recevables ». Il y a 10 ans, elle en avait reçu 126, soit trois fois moins.

Un exemple d'intervention de la commission : pendant deux ans, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a refusé à une fratrie placée en famille d'accueil le droit de communiquer avec ses grands-parents paternels, prétextant que ces derniers refusaient de la voir. Mais c'était faux. La commission est intervenue pour permettre à la grand-mère de voir ses petits-enfants.

Dans ce contexte d'accroissement continu de la demande, la pression sur le personnel de l'organisme est de plus en plus lourde à porter.

« Jamais notre institution n'a été aussi importante pour la population québécoise », a soutenu de son côté le président de l'organisme, Philippe-André Tessier, après le dépôt de son rapport annuel d'activités et de gestion 2018-2019 à l'Assemblée nationale.

« On constate, a-t-il dit, que notre institution n'a jamais été aussi sollicitée par le public et que cela pose, pour nous, des défis. »

Les dirigeants de l'organisme semblaient eux-mêmes surpris des chiffres contenus dans leur rapport.

Croulant sous la tâche, la commission estime manquer de ressources pour répondre à la demande, sans cesse croissante.

Lors d'une brève mêlée de presse, questionnée sur le rapport et ses suites, la ministre de la Justice et responsable de la commission, Sonia LeBel, a promis de « regarder ça avec sérieux », mais elle n'a pris aucun engagement.

Menace de bâillon autour du taxi

La Presse canadienne

QUÉBEC — Les oppositions ont fait reculer le gouvernement caquiste dans sa réforme de l'industrie du taxi, mais la menace de bâillon persiste : Québec solidaire (QS) et le Parti québécois (PQ) ont fixé leurs exigences.

Le premier ministre François Legault a laissé planer le recours à cette procédure d'exception, pour forcer l'adoption du projet de loi 17 avant l'échéance du projet pilote avec la multinationale Uber la semaine prochaine. Le service deviendrait alors illégal.

« La semaine prochaine on sera dans un vide juridique, a-t-il invoqué en mêlée de presse mercredi à l'Assemblée nationale. M. Bonnardel (le ministre des Transports) essaie de tout faire pour agir, répondre aux demandes des différents partis, pour adopter d'ici demain (jeudi) ce projet de loi. »

Le Parti libéral (PLQ) estime qu'il est encore possible d'adopter la pièce législative d'ici à la relâche parlementaire qui s'amorce jeudi soir, mais QS ne veut pas presser le pas.

« Moi, mon objectif, ce n'est pas de dire : « on va terminer aujourd'hui, il faut faire ça rapidement pour éviter qu'Uber tombe illégal lundi », a déclaré mercredi matin la porte-parole de QS, Ruba Ghazal. La seule chose qui m'importe, c'est faire le travail comme il faut, prendre le temps de regarder (le projet de loi) article par article. »

De son côté, le porte-parole péquiste en matière de transports, Joël Arseneau, a dit qu'il n'allait pas laisser passer le projet de loi s'il n'y a pas une « voie de passage claire », à la satisfaction de l'industrie du taxi.

« C'est extrêmement difficile de penser qu'avec l'attitude actuelle du gouvernement et du ministre, qu'on puisse arriver à une entente, parce que le gouvernement n'est pas transparent. »

0017018

AUTONOMIE DES SUPERINFIRMIÈRES

McCann dépose son projet de loi

CAROLINE PLANTE
La Presse canadienne

QUÉBEC — Les médecins devront renoncer aux 30 000 $ offerts pour superviser les infirmières praticiennes spécialisées, dites superinfirmières, si le projet de loi 43 est adopté.

Cependant, ils pourront récupérer ce montant en prenant en charge plus de patients, a déclaré la ministre de la Santé, Danielle McCann, en conférence de presse mercredi pour présenter son projet de loi.

Le projet de loi 43 — déposé en Chambre puis immédiatement salué par plusieurs acteurs du réseau — doit mettre fin à la tutelle exercée par les médecins sur les superinfirmières et permettre à celles-ci de poser des diagnostics, déterminer des traitements et prescrire des médicaments.

Actuellement, les superinfirmières peuvent effectuer certaines tâches, dont le renouvellement d'ordonnances, sous la supervision d'un médecin avec qui elles sont jumelées. Elles posent des « hypothèses de diagnostic » pour six maladies chroniques, mais l'hypothèse doit être confirmée dans les 30 jours par un médecin, qui arrondit ainsi sa rémunération.

« Ce que nous allons économiser dans la supervision des superinfirmières, nous allons le réinvestir dans les médecins, pour qu'ils prennent de plus en plus de patients », a résumé la ministre McCann en anglais.

Rappelons que le gouvernement Legault veut revoir le mode de rémunération des omnipraticiens. Il souhaite que les médecins de famille soient rémunérés en fonction du nombre de patients pris en charge, plutôt qu'en fonction des actes médicaux posés. Mme McCann espère parvenir à une entente avec eux d'ici Noël.

Mercredi, elle a soigneusement évité de parler de la rémunération des superinfirmières, qui seront bientôt appelées à effectuer plusieurs nouvelles tâches. « Si l'on augmente leur champ de pratique, la question se pose », a souligné en mêlée de presse Luc Mathieu, président de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

« Je pense qu'il faut y aller en étant équitable pour tous les professionnels, y compris cette nouvelle professionnelle qui est l'infirmière praticienne spécialisée », a renchéri le président du Collège des médecins, Mauril Gaudreault. Les superinfirmières québécoises gagnent en moyenne 100 000 $ par année.

À la défense des bourses pour les préposés aux bénéficiaires

La Presse canadienne

MONTRÉAL — La ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, estime que son système de bourses de 7500 $ pour former davantage de préposés aux bénéficiaires donne déjà des résultats, puisque 620 candidats s'en seraient prévalus jusqu'ici.

Lorsque ces bourses de 7500 $ avaient été annoncées, le 14 août, Québec avait précisé qu'il en financerait 2000 et se disait prêt à reconduire le programme s'il était populaire.

Or, les Centres de formation professionnelle contactés par La Presse canadienne dans cinq régions du Québec — dont le plus important au Québec, celui de Montréal, qui forme une trentaine de groupes par année — ont tous indiqué qu'ils n'avaient pas remarqué d'augmentation dans les demandes d'inscription à ces programmes.

L'un d'entre eux avait même moins d'étudiants qu'à pareille date l'an dernier, étant passé de deux cohortes à une.

Certains centres avaient affirmé que leurs étudiants s'étaient bel et bien prévalus de la bourse, mais, dans bien des cas, ces étudiants avaient rempli leur demande d'admission et avaient été acceptés avant même que les bourses soient annoncées. Ils s'en sont prévalus après coup, après que les Centres intégrés de santé et de services sociaux les eurent rencontrés. Ce n'est donc pas la bourse qui les a attirés dans le programme. Or, c'est le but de ces bourses : attirer de nouveaux candidats, puisqu'il y a présentement une pénurie de préposés aux bénéficiaires, particulièrement dans les Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Interrogée en Chambre mercredi, la ministre a admis que « c'est inégal d'une région à l'autre ». Néanmoins, elle se dit optimiste et croit que « ça va continuer d'augmenter ». Les 620 bourses représentent 31 pour cent des 2000 visées.

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

La relance du Bloc bien réelle

PIERRE JURY
pjury@ledroit.com

Yves-François Blanchet l'admet du bout des lèvres : il y a quelque chose qui se passe dans l'électorat du Québec qui favorise le Bloc québécois. Ce qui était à peine perceptible, il y a une dizaine de jours, se confirme au lendemain du débat des chefs en anglais.

Le Bloc remonte dans les sondages et est en train de se placer pour détenir la balance du pouvoir, dans le scénario d'un gouvernement minoritaire.

Évidemment, nous n'y sommes pas encore. Il reste encore une dizaine de jours avant le vote du 21 octobre, mais les jeux sont presque faits. Les deux principaux partis, le Parti conservateur et le Parti libéral, sont encore au coude à coude, comme ils l'étaient au début de la campagne.

La perspective d'un gouvernement minoritaire, éloignée au départ, est en train de se confirmer.

Il reste un débat des chefs, ce soir, celui de Radio-Canada en français. Le chef du Bloc devrait bien s'y débrouiller, s'il poursuit sur sa lancée. Il sera avantagé par la langue du débat où il tient un discours posé, quoique parsemé d'embûches. C'est que le Bloc ne détiendra jamais le pouvoir, et de ce fait, il peut promettre mer et monde, ça ne se réalisera jamais. Il peut réclamer un Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications bien québécois, cela ne risque pas de se concrétiser puisqu'il n'en aura jamais l'autorité. Pas plus que sa mesure d'exempter le livre de la taxe sur les produits et services. Ou celle d'appuyer la création d'équipes sportives québécoises.

Mais les Québécois, à ce moment-ci de la campagne électorale, n'en ont que faire des pouvoirs eunuques du Bloc. Il serine son slogan «Le Québec, c'est nous !» et récolte des appuis.

Au cours des derniers jours, il a pris neuf points de pourcentage au Québec, pour chauffer le Parti libéral. Ce dernier se retrouve à 31 % et le Bloc, à 29 %. Il était un joueur accessoire, il se retrouve aujourd'hui à espérer la couronne.

C'était très perceptible au débat en anglais, lundi. Libéraux et conservateurs étaient en mode attaque à l'endroit de M. Blanchet. Cela se reproduira ce soir, mais les accusations à propos de la Loi sur la laïcité seront moins présentes qu'au débat en anglais. C'était du bonbon car au Canada anglais, personne ne pige l'appui des Québécois à cette loi. Mais comme ce débat sera principalement suivi par les Québécois, libéraux et conservateurs modéreront leurs ardeurs.

Remportera-t-il suffisamment d'appuis ? Difficile à dire, mais ce qui est plus clair, c'est que le Nouveau Parti démocratique, qui avait si bien fait en 2011, risque d'être à peu près balayé du Québec en 2019. Il ne restera peut-être bien qu'Alexandre Boulerice comme porte-couleur, malgré la bonne performance du chef Jasmeet Singh. Ce dernier obtient un succès d'estime, mais avant de traduire cela en votes, il y a un pas qu'il ne sera pas capable de convertir. Le Parti vert, qui espérait talonner le NPD, se retrouve derrière et le Parti populaire du Canada, celui de Maxime Bernier, devra travailler dur pour emporter un seul siège au pays, celui de son chef en Beauce.

Un gouvernement minoritaire, donc, c'est ce qui se profile à l'horizon. Au Québec, les conservateurs travailleront fort pour préserver leurs acquis. Les libéraux espéraient de gros gains; ils risquent d'être modestes. Il ne pourra répéter son succès de 183 sièges en 2015. Il luttera pour atteindre la majorité, mais risque d'être à court de quelques députés. Devant l'écrasement du NPD, cela laisse le Bloc qui espère doubler sa députation. Les jeux sont presque faits.

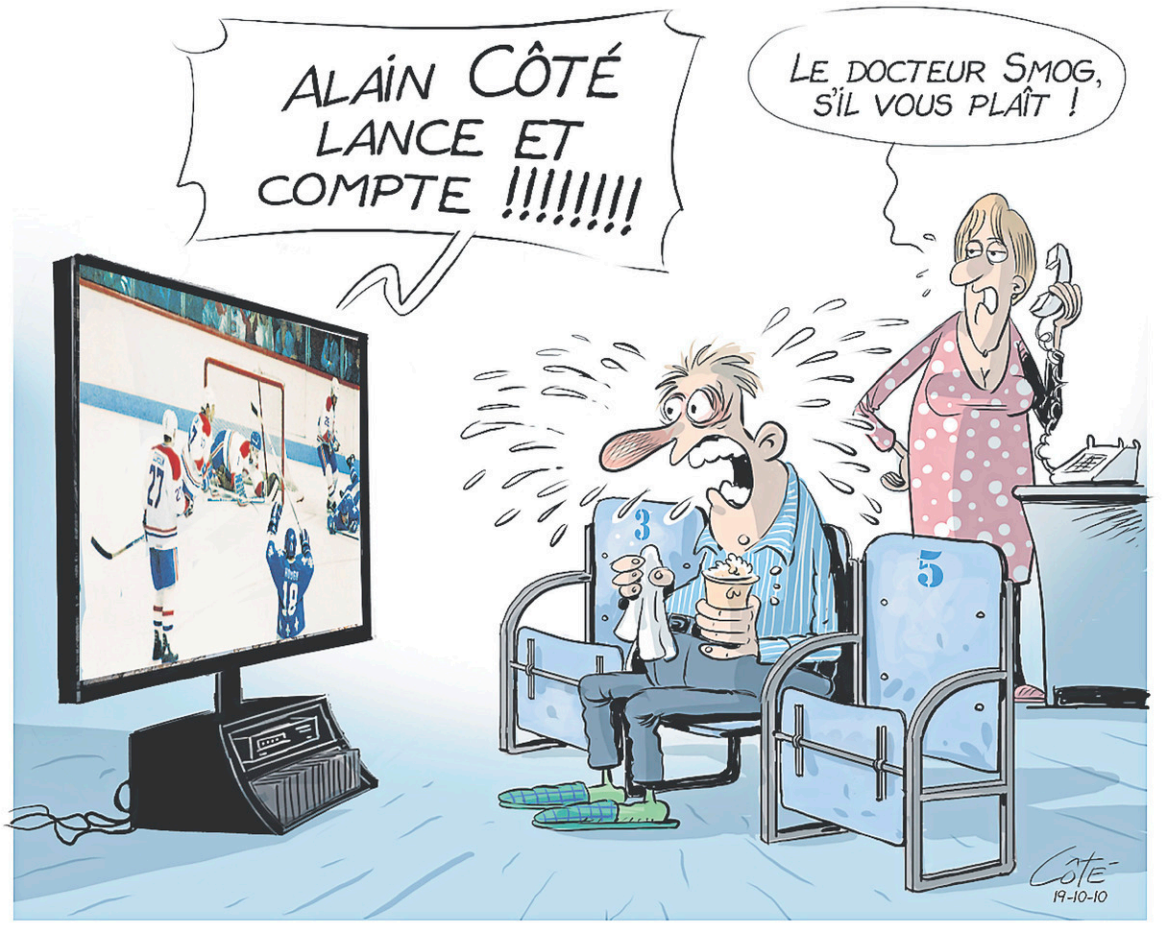

CARREFOUR DES LECTEURS

Pourquoi je m'engage dans les coopératives de journaux

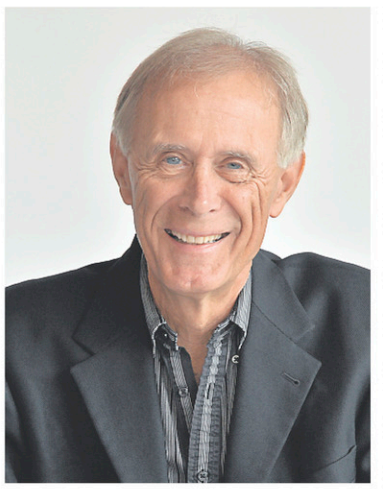

Gilbert Lavoie — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

À la retraite depuis 11 mois, ce serait facile de regarder passer le train sans y monter parce que la destination est incertaine, ou de prétexter que ce n'est plus mon problème. Mais on ne peut pas avoir été journaliste pendant plus de 40 ans sans avoir à cœur l'avenir de nos journaux et la qualité de l'information au Québec.

Vous l'avez deviné, je parle ici du *Soleil* et des autres journaux de Groupe Capitales Médias, Le Droit, *Le Quotidien*, *La Voix de l'Est*, *Le Nouvelliste* et *La Tribune* qui viennent de lancer une campagne de financement populaire visant à appuyer la mise sur pied d'un projet de coopératives. Un projet qui permettra la relance de ces journaux dans un nouveau modèle d'affaires, avec l'appui de leurs communautés respectives.

Je réponds «oui» sans hésitation à l'appel de ces anciens camarades qui n'ont pas jeté la serviette, qui ont trimé dur au cours des dernières semaines pour élaborer ce projet. Je m'engage donc, comme beaucoup d'autres, je l'espère, à leur apporter ma contribution financière.

Dans un autre contexte, j'aurais conservé l'anonymat dans ma démarche. Si je le fais publiquement, c'est dans l'espoir d'inciter le plus grand nombre possible de personnes à apporter également leur contribution. Peu importe le montant : 20 $, 50 $, 100 $, 500 $ ou plus, c'est notre effort collectif qui fera la différence. Individuellement, nous sommes bien peu de choses. Mais collectivement, on peut faire de bien grandes choses.

La présence d'un journal, dans une communauté, c'est beaucoup plus que la couverture de l'hôtel de ville, des faits divers, du palais de justice, ou la découverte de petits et grands scandales. La présence d'un journal, c'est aussi la lumière sur les activités culturelles ou sportives qui font la richesse de notre société, qui façonnent notre identité. C'est la découverte de nouveaux talents, dans le monde des affaires, les milieux pédagogiques, le sport et j'en passe. Pour y parvenir, il faut des journalistes sur le terrain. Leur nombre est directement proportionnel à notre capacité collective de se connaitre, d'identifier nos forces et nos faiblesses, et de progresser collectivement.

Voilà pourquoi je m'engage individuellement, sans prétention, en espérant vous avoir convaincu de mettre, vous aussi, l'épaule à la roue.

Gilbert Lavoie
Ex-chroniqueur et ex-rédacteur en chef du Soleil

Pour contribuer :
coopmonjournal.com

affaires

S&P / TSX	TSX C.	$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
16 379,87	550,60	75,05	26 346,01	2919,40	7903,74	1512,80	52,59
+ 95,92	- 2,07	- 0,01	+ 181,97	+ 26,34	+ 79,96	+ 8,90	- 0,04

L'ACET innove pour stimuler l'entrepreneuriat

JACYNTHE NADEAU
jacynthe.nadeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le campus de l'Université de Sherbrooke était le théâtre, mercredi, d'une nouvelle initiative prestigieuse destinée à stimuler la fibre entrepreneuriale de ses étudiants. Avec des conférenciers comme l'illusionniste et physicien Luc Langevin, le créateur de Classcraft Shawn Young ou le directeur général du hub créatif Zù Guillaume Thérien, la table était mise pour espérer une récolte fructueuse.

L'InnovAcet organisé par l'Accélérateur de création d'entreprises technologiques (ACET) a accueilli au total une douzaine de conférenciers et plus de 170 participants, étudiants, entrepreneurs établis et partenaires d'affaires et financiers concernés par la créativité technologique entrepreneuriale, dans l'environnement inspirant du Studio de création Huguette et Jean-Louis Fontaine, qui a été inauguré vendredi dernier.

« Dans notre société aujourd'hui, met en contexte le président-directeur général de l'ACET, Ghyslain Goulet, on crée de la richesse à partir de l'innovation et une grande partie de cette innovation est issue de l'Université de Sherbrooke ou de l'écosystème universitaire de la recherche. Une portion des découvertes scientifiques, des brevets et des inventions qui sont développés dans nos laboratoires par nos chercheurs, nos étudiants et nos professeurs, ont un potentiel de devenir une entreprise technologique, donc un potentiel commercial. Pour nous, c'est important de tenir un événement où on regroupe de multiples acteurs qui contribuent à l'écosystème de l'ACET et qui aident à l'accompagnement et au cheminement de ces entrepreneurs pour faire des entreprises à succès. »

« UNE MACÉDOINE »

Ghyslain Goulet était particulièrement fier de la brochette de conférenciers qui ont accepté de s'associer à cette première mouture de l'InnovAcet.

« Ce n'est pas une brochette, c'est une macédoine parce que c'est très varié! On va parler de fonds d'investissement parce que lorsqu'on veut commercialiser une technologie ou lancer une entreprise, ça prend des partenaires financiers. On a des entrepreneurs qui vont partager leur expérience pour inspirer. On a des ateliers sur les tendances, comme le 5G qui va sans doute révolutionner les nouveaux produits qu'on va voir en divertissement dans les prochaines années. On va aussi parler du développement durable et de l'impact social du développement de ces technologies. »

« Dans notre société aujourd'hui, on crée de la richesse à partir de l'innovation et une grande partie de cette innovation est issue de l'Université de Sherbrooke. »

— Ghyslain Goulet

Pour le PDG de l'ACET, ce nouvel événement devrait s'inscrire comme un outil supplémentaire parmi les nombreuses initiatives développées dans les différentes facultés de l'UdeS au fil des années pour éveiller le sens de l'entrepreneuriat chez les étudiants et donner naissance aux entreprises de demain.

L'après-midi de conférences était d'ailleurs précédée, en avant-midi, d'ateliers créatifs construits autour de technologies issues de l'UdeS.

« Il faut semer, dit M. Goulet. Dans l'écosystème entrepreneurial, il faut prendre des initiatives, organiser des événements, tenir des activités pour permettre aux étudiants de voir s'ils ont un intérêt, des aptitudes, le goût de devenir entrepreneurs. (...) On sème une petite graine et on espère que pendant leur parcours universitaire, ça va se transformer en un arbre entrepreneur. Notre but, c'est de créer les entreprises de demain. De faire naître une future SherWeb, qui sait? »

Fondé en 2011, l'ACET a soutenu jusqu'à présent pas moins de 90 projets de démarrage d'entreprises technologiques, pour 30 millions $ d'investissements et 350 emplois. Quelque 58 % des employés de ces entreprises sont des diplômés de l'Université de Sherbrooke.

Le doyen de la faculté de génie de l'Université de Sherbrooke Patrik Doucet, le PDG de l'ACET Ghyslain Goulet et le recteur Pierre Cossette ont accueilli les 170 participants à la journée InnovAcet, dédiée à la créativité technologique entrepreneuriale. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, MAXIME PICARD

KYO habitation
CRÉATEUR DE MILIEUX DE VIE EN ESTRIE
10 ANS
ARCHITECTURE
CONSTRUCTION
SUR MESURE
RBQ : 5589-1022-01
Maison saine, écologique et à haute efficacité énergétique
Plus de 200 terrains disponibles :
- Saint-Étienne-de-Bolton
- Magog
- Eastman
1(855) 768-8737 #1
HABITATIONKYO.COM
LEED CANADA NOVO CLIMAT 2.0 GARANTIE SEHEE
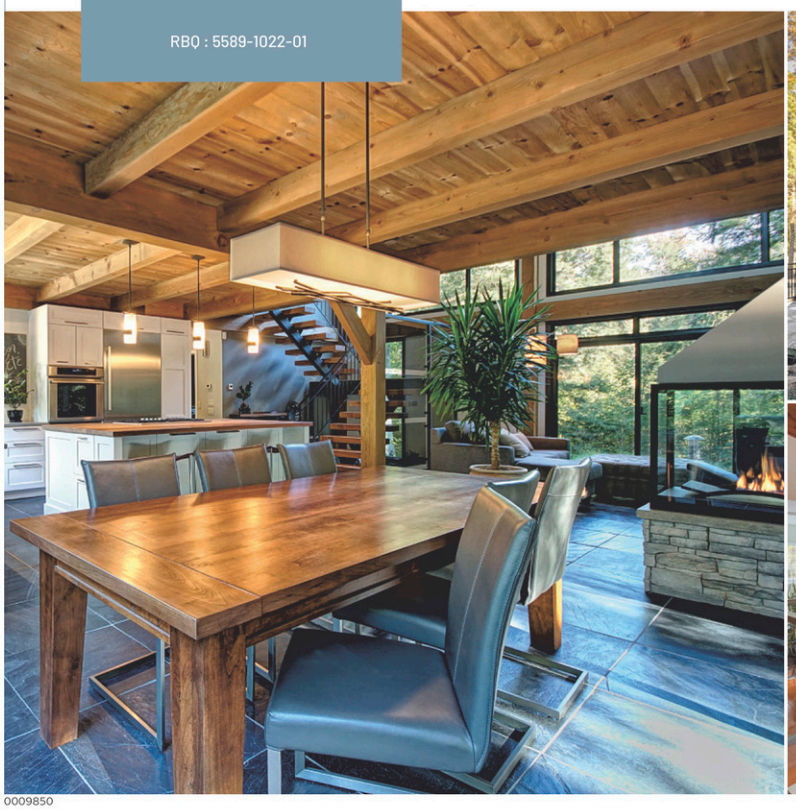

0009850

Mongeau quitte la station Mont-Orford

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La Corporation ski et golf Mont-Orford annonce le départ de son directeur général, Pascal Mongeau, qui ira relever un nouveau défi professionnel au sein d'une autre organisation.

Président de la Corporation ski et golf Mont-Orford, Jacques Demers a salué le travail réalisé par M. Mongeau au cours des trois dernières années, soulignant notamment que le service à la clientèle avait été amélioré sous sa gouverne.

Invité à expliquer le départ du directeur général de la station Mont-Orford, M. Demers avait peu d'information à offrir. « Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il vient d'un tout autre domaine, celui de l'hôtellerie. Des entreprises lui faisaient des offres et il a décidé de passer à autre chose. Il le fait à un moment où on est capable de se retourner de bord », a-t-il assuré.

Avant de se lancer à la recherche d'un nouveau directeur général, la Corporation ski et golf Mont-Orford évaluera les forces et faiblesses de son personnel et réfléchira à la possibilité de revoir sa structure organisationnelle.

Celui qui secondait Pascal Mongeau dans ses fonctions, Simon Blouin, devient DG par intérim de la station Mont-Orford jusqu'à ce qu'un nouveau grand patron soit trouvé.

0017321

Fini les tablettes vides

Les problèmes de démarrage de la SQDC sont choses du passé, dit son président

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Près d'un an après l'ouverture des premières succursales, les tablettes vides et les ruptures de stock ayant marqué les débuts de la Société québécoise du cannabis (SQDC) ne sont plus qu'un mauvais souvenir, selon son président-directeur général, Jean-François Bergeron, qui croit pouvoir générer un profit de 20 millions $ — l'objectif fixé par le gouvernement Legault — au terme du premier exercice financier complet.

Maintenant ouvert sept jours sur sept, le réseau de la société d'État, qui compte 21 boutiques, devrait environ doubler de taille pour passer à 43 points de vente à la fin mars.

Puisqu'il y aura bientôt un an — le 17 octobre — que la consommation du cannabis à des fins récréatives a été légalisée, M. Bergeron est revenu sur les nombreux défis entourant la mise sur pied de la SQDC, mercredi, à l'invitation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

En abordant la question de l'approvisionnement déficient qui a provoqué une réduction des heures d'ouverture des boutiques de la SQDC, ce qui avait valu un sketch au *Bye bye*, M. Bergeron a décoché une flèche à l'industrie.

« Les producteurs avaient tous spéculé sur des capacités de production supérieures à leur capacité réelle actuelle, a-t-il dit. Ils avaient tout simplement besoin de plus de temps. »

Cela a constitué la « première cicatrice » à la SQDC, a expliqué son grand patron, puisque « tout ce qui était sous notre contrôle fonctionnait comme prévu » et que « tous les défis avaient été relevés avec une efficacité incroyable ».

M. Bergeron a surtout voulu mettre l'accent sur l'ampleur de la tâche, soit la mise sur pied, en quelques mois, d'une société visant à contrôler une industrie qui n'existait pas encore, avec un cadre législatif « extrêmement complexe » en attente de la légalisation de la substance.

La SQDC a également dû déboulonner les préjugés entourant l'industrie de la marijuana, d'abord auprès des municipalités, qui étaient plutôt tièdes à l'idée d'accueillir des succursales sur leur territoire, ainsi qu'auprès de certaines institutions financières et assureurs, qui hésitaient à faire affaire avec la société d'État.

« Du refus, à l'inconfort, à l'acceptation et au partenariat, c'est le chemin qu'il a fallu parcourir avec chacun d'eux », a souligné M. Bergeron.

PAS UN GOUFFRE

Le premier exercice financier de la SQDC terminé le 31 dernier, qui ne comptait que deux trimestres, s'est soldé par une perte de 4,9 millions $, principalement, a rappelé M. Bergeron, en raison de dépenses de démarrage qui sont non récurrentes.

En tenant compte des revenus fiscaux comme les taxes de vente et les droits d'accise, ce sont 10 millions $ qui ont été versés dans les coffres de l'État québécois.

« Les contribuables ont mis zéro dollar dans l'aventure, a lancé M. Bergeron. On a remboursé entièrement, avec intérêts, la mise de fonds effectuée par la Société des alcools pour la mise en place de la SQDC. »

La société d'État, qui se prépare à l'introduction des produits comestibles à base de cannabis vers la mi-décembre, a engrangé un profit d'environ 1,4 million $ et des ventes de 45,1 millions $ au premier trimestre de l'exercice 2019-2020 terminé le 22 juin.

Des tablettes mieux garnies, un réseau ouvert tous les jours de la semaine ainsi qu'une expansion du réseau de succursales devrait permettre à la SQDC d'atteindre l'objectif d'un bénéfice de 20 millions $, qui se trouve dans le budget du ministre des Finances Éric Girard déposé au printemps.

La 21e succursale de la SQDC a été ouverte lundi à Châteauguay. Au cours de l'été, des baux ont notamment été signés à Saint-Hyacinthe, Alma, Québec, Saint-Jérôme, Saint-Georges, Mont-Tremblant, Rivière-du-Loup et Grande-Rivière.

Au premier trimestre, la société d'État a obtenu un prix de vente moyen, toutes taxes incluses, de 8,25 $ le gramme en succursales et de 8,46 $ en ligne.

Selon Statistique Canada, à l'échelle nationale, le prix moyen de la marijuana légale a reculé de 3,94 pour cent au troisième trimestre, à 10,23 $ le gramme. Il s'agit de sa première baisse de prix depuis la légalisation du cannabis, en octobre dernier.

Toutefois, le prix moyen du cannabis illégal a continué de reculer et est tombé à 5,59 $ le gramme au troisième trimestre, soit une baisse de 5,9 pour cent.

LA SDQC EN CHIFFRES

- Plus de 300 employés
- Un réseau de 21 succursales
- De ventes des 27 tonnes de cannabis depuis environ un an
- A pris 18 pour cent du marché noir

0016705

NOUVELLE PHASE ÉTÉ 2020

QUARTIER SANTÉ

2015, 12e Avenue Nord
Près du CHUS
Sherbrooke

groupelaroche.com
819 340-0229

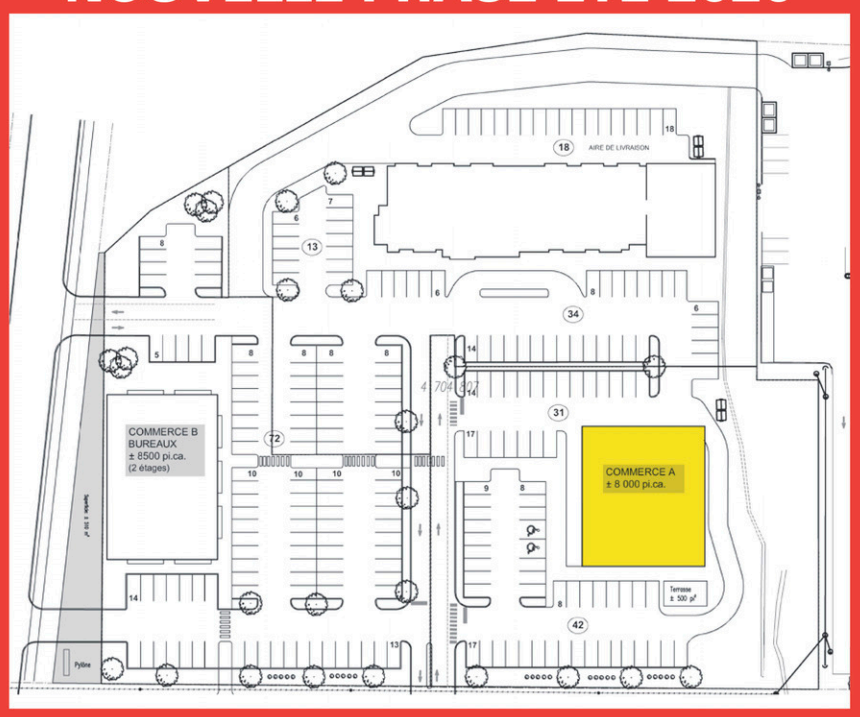

A&W · sushi shop · Extreme pita eat good. feel good. · Tim Hortons · Voisin · PETRO-CANADA · Benny&Co. · PIZZBOX · Thaï express · Ben&Florentine

Réservez votre espace dès aujourd'hui

0016505

2/2 ALLIÉS POUR INNOVER

DESJARDINS ENTREPRISES

Un complice pour une croissance réussie

En route vers la croissance, plusieurs entreprises québécoises se retrouvent aujourd'hui devant de nombreux choix stratégiques. Accroissement de la production, modernisation, développement de nouveaux produits, mise en marché à l'échelle internationale, acquisition. Peu importe la stratégie de développement retenue, il est important de s'adjoindre un allié expérimenté et fiable pour se faire accompagner vers la rentabilité et le succès.

PROXIMITÉ

CRÉER LA PROXIMITÉ

« Quand un entrepreneur envisage sa croissance, le plus important pour lui est de trouver l'accompagnement pour pouvoir aller de l'avant. Le lien de confiance, c'est la clé, » affirme Mathieu Légaré, directeur principal chez Desjardins Entreprises. « Le directeur de compte est présent dès le début des réflexions afin d'appuyer l'entrepreneur et de l'aider à concrétiser son rêve de croissance. Si le projet est réaliste, nous allons, dans la mesure du possible, tout mettre en place pour diminuer la pression et apporter le soutien et les ressources nécessaires pour permettre à l'entrepreneur d'atteindre ses objectifs. »

LA CROISSANCE EN CINQ TEMPS

ÉTAPE 1

S'ENTOURER DES BONNES PERSONNES

Le conseil de Mathieu ? Informer son directeur de compte de ses ambitions dès les premiers balbutiements d'un projet. « En fait, dès que l'idée commence à germer, le mieux est d'aller chercher l'expertise et les compétences qui valideront rapidement si l'idée est porteuse de croissance ou pas. » Puisque le temps c'est de l'argent, pas de temps à perdre. « Chez Desjardins Entreprises, nous jumelons des directeurs de compte aux clients en fonction de leur domaine d'activités. Ceci a pour effet de rassurer l'entrepreneur quand il réalise que nous parlons le même langage. »

ÉTAPE 2

LAISSER PARLER LE PASSÉ

Si le passé est garant de l'avenir, regardons d'abord d'où l'on vient. « L'historique de l'entreprise nous en dira beaucoup sur la capacité d'un entrepreneur à pouvoir gérer la croissance envisagée. L'étape première consiste donc à voir ce qui se cache derrière les chiffres. » Ainsi, les bons coups passés d'une entreprise en disent long sur sa capacité à conserver l'équilibre, même dans les moments les plus difficiles. « Pour être près de son financier et établir un lien de confiance, il faut toutefois être transparent. Et cela, ça fonctionne dans les deux sens. »

ÉTAPE 3

VALIDER LA VISION

L'entrepreneur doit avoir une vision de son développement qui soit réaliste et basée sur un solide plan d'affaires. « Les capacités de l'entrepreneur, ainsi que la confiance que nous avons envers lui pèsent souvent aussi lourd dans la balance que son plan d'affaires. » Un entrepreneur convaincu doit savoir être convaincant. « J'ai vu des entreprises très performantes qui ont été mises à l'épreuve par des repreneurs – pourtant de la même famille – qui avaient une toute autre vision. » Le plan d'affaires était pourtant le même. « En analysant le plan de croissance d'une entreprise, nous souhaitons que son dirigeant réalise dès le départ dans quoi il s'embarque. Voilà pourquoi on le *challenge* autant. Au final, on travaille pour lui, l'idée étant de s'assurer de la pérennité de son entreprise. »

ÉTAPE 4

ÉVALUER LE RISQUE

Le projet est réaliste ou pas ? Chez Desjardins, nous travaillons en équipe avec les professionnels qui entourent nos entrepreneurs afin de les aider à réduire leur risque et à prendre les meilleures décisions. Les prévisions budgétaires sont analysées à la loupe. « Pour l'humain qui se trouve devant nous avec son rêve, le risque doit être calculé et pouvoir être pris en toute connaissance de cause. »

Bien que les entrepreneurs envisageant la croissance arrivent généralement bien outillés à leur institution financière (plan d'affaires, études de marché, analyse de compétition, etc.), le risque financier d'un projet ne peut être pris à la légère, d'un côté comme de l'autre.

« Chez Desjardins Entreprises, nous avons la chance de travailler avec des partenaires qui ont une expertise incontestée dans certains domaines plus pointus comme les nouvelles technologies par exemple. Nous sommes de plus la seule institution financière qui compte un gestionnaire de fonds spécialisé en capital de croissance et en capital de risque. »

0016027

« L'étape première consiste à voir ce qui se cache derrière les chiffres. »

Mathieu Légaré

ÉTAPE 5

TROUVER LE BON FINANCEMENT

Pour Mathieu Légaré, il n'y a pas une seule structure de financement optimale. « La même structure sera la bonne pour une PME et pourra être extrêmement inappropriée pour une autre. » Pour choisir le financement adéquat, une bonne connaissance de l'entrepreneur est essentielle. « On peut être du type à vouloir payer rapidement ses obligations financières, ou vouloir étaler celles-ci sur une période la plus longue possible. »

« L'objectif, c'est de trouver le financement qui empêchera l'entrepreneur de penser à nous à longueur de journée, ce qui, selon nous, ralentirait sa course.» Pour ça, il faut connaître son client et poser les bonnes questions. « Notre responsabilité est d'arriver à offrir les options de financement en fonction de besoins précis, avec possibilité de remboursement à court, moyen ou long terme. » Le conseil de Mathieu ? « Il est toujours mieux de financer selon la durée de vie utile d'un bien. » Outre le financement sur mesure, il est aussi possible d'orienter les entreprises vers des subventions disponibles ou des programmes avantageux pour assurer leur croissance.

LES PIÈGES À ÉVITER ?

- Repousser ses projets de croissance à plus tard : une personne qui n'investit pas au bon moment se met à risque car ses compétiteurs, eux, continuent d'avancer.
- Ne jamais prendre de recul et le temps nécessaire pour réfléchir à son futur.
- Mettre de côté les consultants en pensant que ça coûte trop cher. Donnez-vous les moyens d'être bien entouré. Évitez l'isolement : à plusieurs, on avance plus vite.

Pour Mathieu Légaré, une croissance réussie passe par un bon accompagnement. « Notre but est de devenir assez complice avec l'entrepreneur pour qu'il ait envie de célébrer ses succès avec nous. »

Recherche et rédaction,
Diane Laberge

LA CLÉ DU SUCCÈS :

Ne jamais négliger le fonds de roulement !

Pour Mathieu Légaré, « Maximiser ses liquidités, c'est se donner le maximum d'air pour respirer. » En croissance, on n'a jamais trop d'argent dans son fonds de roulement.

desjardins.com/entrepreneurs

Boot camp entrepreneurial

Desjardins Entreprises, en partenariat avec l'École d'Entrepreneurship de Beauce, offre la possibilité à certains entrepreneurs de participer au boot camp entrepreneurial. Il s'agit d'une formation de deux jours permettant de découvrir des façons plus performantes de voir et de faire les choses, tout ça en compagnie de gens d'affaires qui partagent les mêmes préoccupations.

0016027

YAMASKA

La saga se poursuit

ISABEL AUTHIER
La Voix de l'Est

GRANBY — Après plus de 70 000 exemplaires vendus des romans *Hélène*, *Julie* et *Réjeanne*, l'auteure Anne Boyer a eu envie d'offrir un second et dernier triptyque tiré de la défunte télésérie *Yamaska*. Mercredi soir, elle a présenté au public de la région *Alicia*, *Ingrid* et *Marie-Pier*.

Sarah-Jeanne Labrosse, Audréane Carrier, Anne Boyer, Dominique Drouin et Roxane Loiseau étaient présentes au lancement granbyen de la nouvelle série des romans Yamaska. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

En présence de quelques dizaines de fans de l'émission réunis à la librairie BuroPro Citation de Granby, Mme Boyer et sa complice d'écriture Dominique Drouin ont lancé ces trois nouveaux ouvrages à l'effigie de personnages féminins ayant marqué la série. Les comédiennes Audréane Carrier, Roxane Loiseau et Sarah-Jeanne Labrosse étaient d'ailleurs sur place pour partager ce moment avec le public.

« Ç'a été une aventure sans faute. On a eu du plaisir du début à la fin », a lancé Anne Boyer à l'endroit de Mme Drouin, avec qui elle a partagé le processus de rédaction à part presque égale.

« Quand on a fini les trois premiers romans, la question des trois autres est venue très vite. On a fait un sondage sur Facebook et les gens ont bien réagi à l'idée. On n'avait pas le choix de le faire! » a ajouté l'écrivaine bromontoise en riant.

C'est d'ailleurs à travers cette même page Facebook, en laissant le public décider, que les deux femmes ont choisi qui seraient leurs nouvelles héroïnes. Alicia, Ingrid et Marie-Pier se sont imposées.

Publiés aux Éditions de l'Homme — comme les trois premiers qui ont été les romans québécois les plus vendus au Québec en 2018 —, les nouveaux ouvrages plongent les lecteurs dans l'univers intime de chacune.

« *Alicia* parle d'une amitié toxique, *Ingrid* se concentre sur la famille et *Marie-Pier* se penche sur la reconstruction personnelle », a résumé Anne Boyer, en insistant sur le fait que les amateurs de *Yamaska* allaient y reconnaître aisément les décors granbyens qui ont peuplé l'émission durant sept saisons.

« ÇA FAIT DU BIEN »

Roxane Loiseau a retrouvé avec bonheur sa Ingrid « parfaitement imparfaite », qu'elle a incarnée durant sept ans.

« J'ai lu le livre en trois heures! Je me sens encore très proche d'Ingrid. J'ai deux enfants et sa quête de maternité est devenue la mienne en une seconde. En fait, sans le savoir, Anne s'est penchée sur deux sujets qui m'ont touchée personnellement : la maternité et l'alzheimer, qui a emporté ma grand-maman dernièrement. En le lisant, j'ai braillé ma vie! »

La belle n'a appris que mercredi soir, sur place, que le choix de son personnage avait été dicté par les *fans* de *Yamaska*. « Ça, c'est un trophée mental, une doudou de cœur pour moi. Je ne suis pas à un *peak* de ma carrière ces temps-ci, alors ça fait du bien! »

Sarah-Jeanne Labrosse, elle, n'avait pas encore trouvé le temps de parcourir *Marie-Pier*. « Je vais le découvrir en même temps que le public. Nous, on a porté les personnages, on est sur les couvertures par amour pour le projet auquel on a participé, et on se laisse porter par ce qu'elles ont décidé d'écrire. »

Bien que *Yamaska* ait pris fin en 2016, la jeune femme remarque que le public s'ennuie des personnages et de cette émission « réconfortante ». « C'est surprenant — et super flatteur — d'avoir été choisie pour ce livre, car honnêtement, je n'avais pas un gros rôle. Mais je pense que les gens se sont attachés à Marie-Pier. »

ALICIA LA PAS FINE

Pour Audréane Carrier, apprendre qu'Alicia allait faire partie de cette saga littéraire a été une belle surprise. « Quand j'ai su que ça venait des téléspectateurs, j'ai trouvé ça super parce qu'ils m'appellent encore "Alicia la pas fine" quand ils me croisent! »

La comédienne qui, durant six ans, a interprété cette jeune fille « gentille et attachante, mais qui a fait des choses horribles » a avoué que la lecture de son tome n'était pas très avancée.

« Je n'ai pas encore terminé le roman, mais on retombe vite dans l'univers de la série. Je retrouve Alicia plusieurs années plus tard. Je suis contente d'avoir de ses nouvelles et de voir une belle continuité dans sa personnalité. »

Les trois nouveaux titres sont disponibles en version papier et numérique depuis mercredi.

facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

0015583

Pour Rihanna, Trump est « la personne la plus malade mentalement aux États-Unis »

Agence France-Presse

NEW YORK — La chanteuse et entrepreneuse Rihanna estime, dans un entretien au magazine *Vogue* publié mercredi, que «la personne la plus malade mentalement aux États-Unis aujourd'hui semble être le président» Donald Trump.

Rihanna — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE, ARCHIVES, ANGELA WEISS

L'artiste barbadienne accuse le locataire de la Maison-Blanche de lier systématiquement à des troubles psychiques les fusillades perpétrées par des personnes blanches, mais de qualifier, parallèlement, d'actes terroristes celles dont les auteurs sont issus de minorités ethniques.

Le président américain a ainsi expliqué, en août, que les « maladies mentales » étaient à l'origine des tueries d'El Paso (Texas) et de Dayton (Ohio), menées par des tireurs blancs.

« Donald, vous avez mal épelé *terrorisme*, a lancé Rihanna. Le fait que ce soit qualifié différemment à cause de la couleur de peau, c'est une humiliation, c'est totalement raciste. »

« Mettez un homme arabe avec la même arme, dans le même Walmart [la tuerie d'El Paso le 3 août s'est déroulée dans une succursale de l'enseigne], et jamais Trump n'en parlerait comme d'un problème de santé mentale », poursuit-elle.

Pour elle, « la personne la plus malade mentalement aux États-Unis aujourd'hui semble être le président ».

Sur le terrain politique également, la chanteuse confirme avoir refusé de se produire lors du prestigieux spectacle de la mi-temps du dernier Super Bowl.

« Il y a des choses dans cette organisation [la NFL] avec lesquelles je ne suis absolument pas d'accord, explique-t-elle. Et je ne voulais pas y aller et leur rendre service. »

Sa décision, dit-elle, est liée aux mesures de rétorsion dont a été victime le joueur Colin Kaepernick, devenu persona non grata en NFL.

Les propriétaires de clubs lui reprochaient d'avoir mis, plusieurs fois, un genou à terre lorsque jouait l'hymne américain, avant le coup d'envoi de rencontres. Il entendait ainsi protester contre les discriminations visant, selon lui, les Noirs aux États-Unis.

« Je n'aurais pas osé », dit-elle au sujet du spectacle du Super Bowl.

« Pourquoi faire? À qui cela aurait-il bénéficié? Pas les miens? Je ne voulais pas être une vendue. »

Musique expérimentale à Sporobole

SHERBROOOKE — La galerie Sporobole de Sherbrooke se lance dans la diffusion de concerts de musiques nouvelles et expérimentales, à raison de deux ou trois prestations par année, en association avec le Centre d'expérimentation musicale (CEM) du Saguenay. Le premier rendez-vous, sous le titre *Excentrée 001*, mettra en évidence le talent du contrebassiste jazz Frédéric Alarie et du pianiste, claviériste et compositeur Gabriel Vinuela-Pelletier, également connu sous le pseudonyme de Vinu-Vinu lorsqu'il crée de la musique électronique. Leur prestation, comme les autres à venir, est le fruit des résidences de recherche et de création du CEM. Rendez-vous le samedi 12 octobre à 19 h 30 à Sporobole. Une contribution entre 5 $ et 25 $ est suggérée pour l'entrée. **STEVE BERGERON**

0017052

0016583

0016328

MOTS CROISÉS JUNIOR

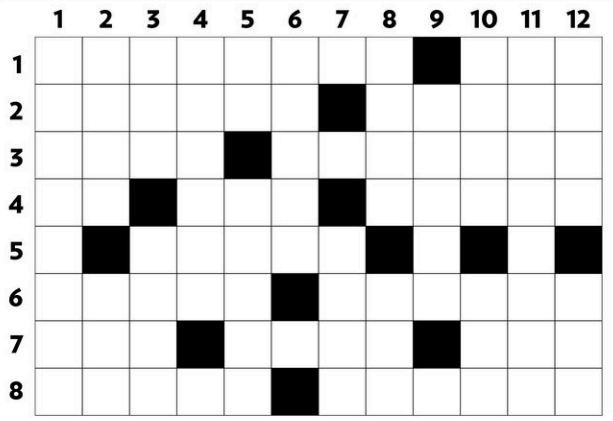

HORIZONTALEMENT

1 Grand monument qui servait de tombeau aux pharaons. – L'oxygène en est un.
2 Groupés. – Micro-organisme capable d'engendrer une maladie.
3 Soustraite. – Celui qui prononce un discours.
4 Introduit une condition. – Le contraire du bien. – Corde de cow-boy.
5 Bécots.
6 Individus. – Qui ne brûle plus.
7 Il faut le mettre échec et mat. – Empire d'Amérique du sud aujourd'hui disparu. – Enlevé.
8 Armes faites d'une lame d'acier pointue fixée à une poignée. – Partie du théâtre où jouent les acteurs (pluriel).

VERTICALEMENT

1 Qui est en plein développement, qui réussit bien.
2 L'abominable homme des neiges. – Ce qui existe de mieux dans un domaine.
3 Il faut être prudent lorsqu'on la traverse. – Fromage français au lait de vache.
4 Diminution du nombre des globules rouges dans le sang.
5 Avant le fa, dans la gamme. – Qui est ni debout, ni couché.
6 Met à part, sépare des autres.
7 Déshydratés.
8 Qui est de même quantité. – Exprime un bruit sec.
9 Espace compris entre deux planchers successifs d'un édifice.
10 Terre glaise mêlée de sable fin dont on fait des poteries. – Atome ou groupe d'atomes.
11 Divertissante.
12 C'est une TRÈS mauvaise note ! – Qui sont à toi.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	A	U	F	F	E	R	■	F	E	E
2	H	A	I	N	E	■	T	A	P	A	N	T
3	A	B	S	E	N	T	■	T	A	N	T	E
4	V	I	E	■	D	O	S	E	R	■	A	■
5	I	L	■	N	U	L	■	S	A	P	I	N
6	R	E	P	O	S	E	S	■	S	O	L	O
7	E	T	R	E	■	R	A	M	O	L	L	I
8	R	E	E	L	L	E	S	■	L	I	E	R

MOT MYSTÈRE

AERIENNE
AILE
AIRBUS
AMERRIR
ANCRE
ARMEE
AVORD

BANDE
BASTIE
BOAC

CARENE
CLERGET
CRASH

DCA

ELEVON
EMPORT
ENVOL
ESSENCE

FAAA
FABRE
FARMAN

GONFLER

HEINKEL
HILSZ

INTRADOS
ITAMI

LACET
LARGAGE
LEADER
LESTER
LIGNE

AERONAUTIQUE - Un mot de 10 lettres

U	E	N	P	T	E	G	E	I	S	T	I	C	K	M
E	C	L	E	R	G	E	T	B	O	A	C	D	H	N
R	N	E	A	O	A	N	N	E	D	C	B	R	E	A
O	E	O	P	P	G	N	I	N	A	A	U	E	I	M
T	S	T	V	M	R	E	L	A	R	E	S	T	N	R
O	S	O	S	E	A	I	U	R	T	O	A	M	K	A
R	E	D	A	E	L	R	O	O	N	M	V	E	E	F
E	N	N	A	M	L	E	M	M	I	A	O	T	L	N
D	V	A	I	R	I	A	I	E	M	C	R	N	Y	S
R	O	R	R	A	G	N	C	E	R	H	D	E	O	I
E	L	I	B	O	N	C	R	E	I	M	N	V	F	L
S	C	T	U	Y	E	R	E	L	T	E	O	A	F	U
S	B	A	S	T	I	E	S	I	R	T	B	Z	A	O
E	H	S	A	R	C	Z	I	A	E	R	A	D	A	R
R	E	L	F	N	O	G	C	N	E	E	D	N	A	B

Solution du dernier numéro : BROSSER 10-10-2019

MACHMETRE
MERMOZ
MORANE
MOTEUR
MOULIN

NARITA
NOBILE

PALE
PNEU

RADAR
RAMPE
REDRESSER
ROTOR
ROULIS

SABENA
SIEGE
SON
SOS
STICK

TUYERE

YOFF

ZAVENTEM

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Imitation du cri du canard - À la croque-au-sel.
2. Touffe de plumes - Obligation.
3. Défalque - Il se serait arrêté au mont Ararat - C'est un génie.
4. Notre-Dame de Paris en est une.
5. Equivalent - Soeur et femme d'Osiris.
6. A toi - A été fondé à l'instigation de Pierre de Coubertin - Plante grimpante.
7. Homme puissant - Pilastre cornier.
8. Lieu des rapports amoureux - Écart entre des choses.
9. D'un État de l'Europe balkanique - Camarade.
10. Circule à Accra - Mohawks.
11. Nouveau - Qui existe dès la naissance.
12. Ouvre la porte - Étourdir, en parlant d'une odeur.

VERTICALEMENT

1. Interjection exprimant la satisfaction - Service d'espionnage américain.
2. Plus dans le coup - Pompette - Dernier repas de Jésus-Christ.
3. Racine utilisée comme vomitif - Se faire attendre.
4. Neptunium - La morphine en est un.
5. A cours aux États-Unis - Empire aujourd'hui disparu.
6. Un des États unis d'Amérique - Fait mal à l'oreille.
7. Reçues, ce sont des préjugés - Gouffre qui s'ouvre en région calcaire.
8. Indique une négation - Estimable - Exprimé.
9. Partie de Bible - Partie du corps.
10. Fruit d'un arbre originaire d'Afrique - Portion.
11. Carabines - Arrivée avant les autres.
12. Engrais azoté - Imprégner d'un apprêt à base d'amidon.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	S	T	E	R	N	A	K	■	G	O
2	E	M	A	I	L	■	O	G	I	V	E	S
3	T	E	S	T	O	S	T	E	R	O	N	E
4	E	N	■	R	I	C	I	N	■	S	A	R
5	R	U	D	E	■	R	O	T	E	■	N	■
6	P	I	E	■	B	U	N	■	M	A	T	E
7	A	S	S	A	U	T	■	S	E	C	■	N
8	N	E	T	S	■	E	V	E	R	E	S	T
9	■	M	I	E	S	■	I	M	I	T	E	R
10	S	E	N	S	U	E	L	■	T	A	R	E
11	U	N	E	■	B	U	L	L	E	T	I	N
12	E	T	R	O	I	T	E	■	S	E	N	T

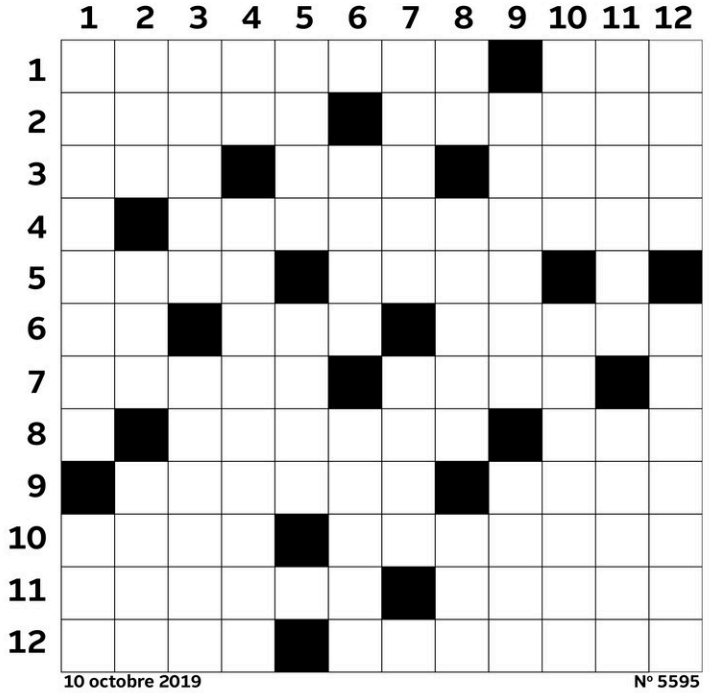

10 octobre 2019 N° 5595

0006643

SUDOKU

		7		9		3		
	1		6	4				
		4	1	7			2	8
8		1				2		
						4		
				5				1
						1	6	5
3	2							
			7		8			

Niveau de difficulté : moyen 4872

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

1	8	2	7	5	6	4	9	3
7	6	9	8	4	3	2	5	1
4	3	5	2	9	1	6	8	7
2	1	8	6	3	5	7	4	9
9	7	6	4	1	2	8	3	5
3	5	4	9	7	8	1	2	6
5	2	1	3	6	4	9	7	8
6	4	7	5	8	9	3	1	2
8	9	3	1	2	7	5	6	4

4871

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

O	H	D	C	N	D	A	N	S	S	T	S	O	A	M
E	R	S	C	U	N	N	C	A	A		P	E	N	C
E	N	A	E	I	S		E	E	S		C	A	M	U
C		M	A		E		S	S				E		F
				■					■			■		
	■					■			■					

Thème : Citation d'Arthur Schopenhauer

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Daniel Pennac: Quand il n'y a plus de solution, reste la vengeance.

HOROSCOPE

Jeudi 10 octobre 2019

Bélier (21 mars au 19 avril)
La Lune en Poissons, " dans les bras " de Neptune, risque de vous sensibiliser davantage. Certes, ce jeudi sera probablement tout sauf ennuyant. Il pourrait même régner un climat passionnel dans l'air. Les gestes spontanés devraient entraîner les conséquences les plus agréables. Alors ne permettez surtout pas aux doutes inutiles de vous empêcher d'agir...

Taureau (20 avril au 20 mai)
Il ne faudrait pas que le duo de la Lune avec Neptune en Poissons vous insécurise. Les doutes qui envahissent votre esprit n'ont pas de raison d'être. Grâce à l'influence d'Uranus pour un certain temps en Taureau, des opportunités pourraient surgir de partout et de nulle part. De nouveaux partenariats ne sont pas exclus, tant en affaires que sur le plan affectif... Laissez la porte ouverte...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Les cycles planétaires actuels risquent d'amplifier les évènements. Si vous posez un geste, attendez-vous à ce qu'il suscite une réaction d'au moins deux fois son intensité. Évitez donc les actes impulsifs, c'est une suggestion. Car votre journée promet d'être tout sauf monotone. Alors si vous recherchez les émotions fortes, vous devriez envisager une petite sortie en société...

Cancer (22 juin au 22 juillet)
En accord avec votre Signe, le cycle actuel de la Lune en Poissons pourrait vous offrir de plus fortes émotions. N'oubliez pas pour autant d'effectuer une petite manoeuvre importante. Par contre, si vous savez vous adaptez aux fluctuations de la journée, ce jeudi pourrait grandement vous plaire. Mais vous auriez avantage à vous libérer de toutes attentes et de toutes idées préconçues.

Lion (23 juillet au 22 août)
Le cycle de la Lune en Poissons pourrait bien vous rendre irrésistible. N'abusez toutefois pas de votre pouvoir de séduction, car vous ferez suffisamment de ravages comme ça! L'atmosphère régnant lors d'une rencontre promet d'être particulièrement intéressante, voire passionnante. Amusez-vous, mais gardez-vous de faire des promesses ou de signer des contrats.

Vierge (23 août au 22 sept.)
Le comportement de certaines personnes pourrait vous sembler démesuré avec le duo Lune-Neptune en Poissons, en face de votre Signe. Si vous parvenez à vous tempérer et à vous tenir loin des excès, la fébrilité du jour ne devrait pas vous incommoder. Au contraire, vos sorties dans le monde pourraient s'avérer particulièrement divertissantes.

Balance (23 sept. au 23 oct.)
En ce jeudi de Lune en Poissons, vous pourriez recevoir plusieurs propositions à la dernière minute. Vous aurez donc avantage à savoir vous adapter aux circonstances, car les activités qui n'étaient pas planifiées seront celles qui vous rapporteront le maximum de plaisir. Alors ne vous empêchez pas de vous amuser parce que vous espérez des nouvelles de quelqu'un...

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)
Vénus de passage en Scorpion pourrait accentuer votre désir de plaire et votre quête d'approbation. Rappelez-vous qu'il est inutile de chasser votre naturel, car il reviendrait au galop. Les traits que vous souhaiteriez changer en vous seront justement perçus comme des qualités par autrui. Et avec la Lune en Poissons, la passion pourrait même être au rendez-vous...

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)
Un climat de surprise plane dans l'air avec la Lune " dans les bras " de Neptune en Poissons! Certaines personnes de votre entourage pourraient réagir étrangement suite aux annonces que vous pourriez faire. Choisissez judicieusement les termes que vous emploierez. Une approche diplomatique vous permettra de ne pas déclencher la panique...

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)
Le cycle Lunaire en Poissons pourrait vous faire remettre bien des choses en question. Prises de conscience... Changements dans vos priorités, votre notion des valeurs... Certaines personnes risquent même de vous tester pour savoir sur quel pied danser. Car vous pourriez avoir tendance à exagérer vous-même. Assurez-vous de ne pas dépasser les bornes...

Verseau (20 janv. au 18 fév.)
Le duo de la Lune avec Neptune en Poissons pourrait contribuer à faire éclater un secret au grand jour. Dans de telles circonstances, mieux vaudrait mettre cartes sur table et ne rien cacher aux gens qui vous entourent. Vous pourriez d'ailleurs inciter quelqu'un à faire des aveux publics avant qu'une affaire ne soit exposée aux yeux de tous.

Poissons (19 fév. au 20 mars)
Notre satellite, la Lune, " sur les talons " de Neptune en Poissons, pourrait venir chatouiller plus fortement vos cordes sensibles. Car quelqu'un pourrait justement se décider - enfin - à vous dire ce que vous désirez entendre. Toutefois, gardez les pieds sur terre et n'interprétez pas ces paroles de travers. Vivez pleinement l'instant présent au lieu de trop vous projeter dans l'avenir.

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

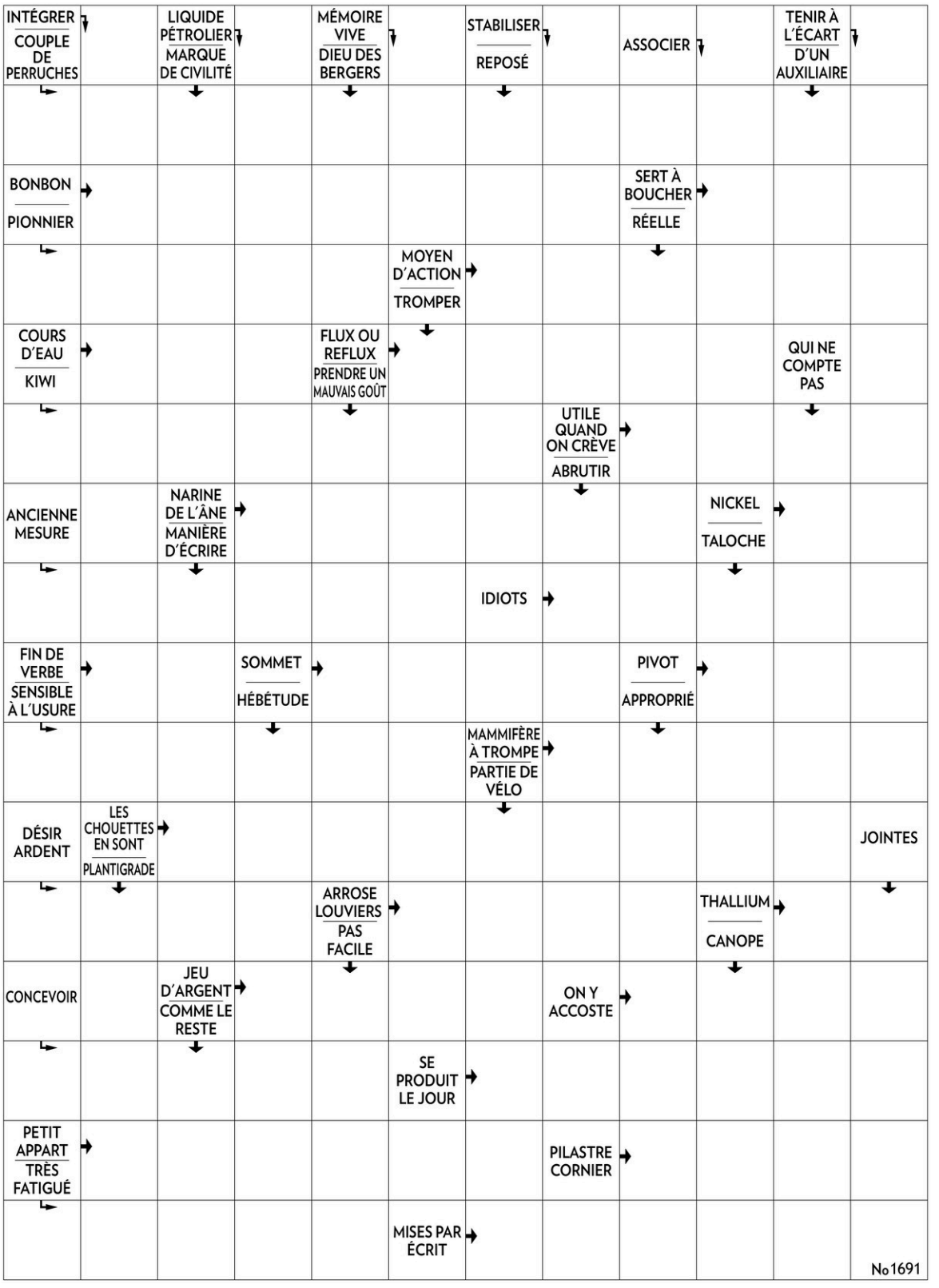

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

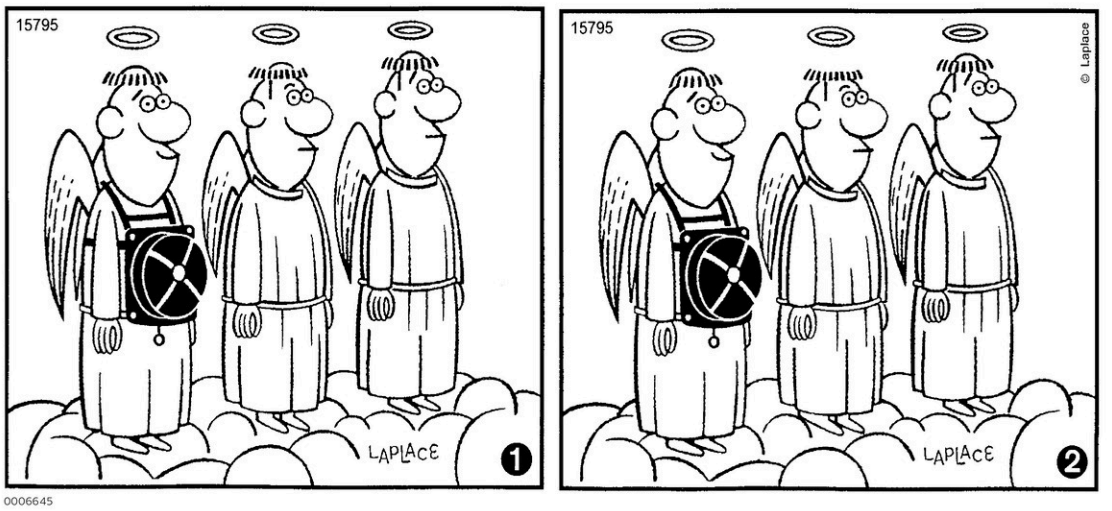

0006645

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux huit petites différences.

1 Arrière de la chevelure de l'ange parachutiste. • 2 Sa main droite plus petite. • 3 L'attache arrière du parachute est incomplète. 4 Haut du crâne de l'ange du milieu. 5 Son pied droit est plus gros. • 6 L'articulation de son aile est plus mince. • 7 Le col de l'ange de droite est plus court. 8 Nuage modifié sous l'ange de droite.

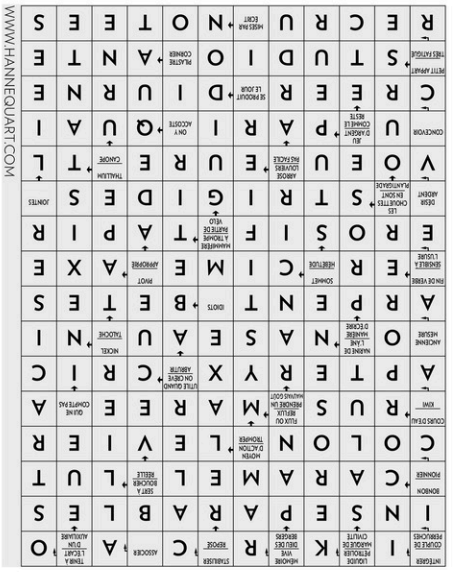

annonces classées

DES RUBRIQUES VARIÉES POUR TOUT TROUVER

819 564-2222

IMMOBILIER LOCATION

5736 À partager ou recherché

Recherche maison/chalet/maison de ville pour homme fumeur, secteur paisible d'Orford/Magog/Ste-Catherine d'Hatley/Rockforest Immédiatement, env. 850$, 819 578-9633

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4½ dans un QUADRUPLEX. Secteur tranquille. Îlôt de rangement. **Possibilité de TOUT INCLUS. 819 640-2825. www.uptimo.ca**

5738 Logements à louer Fleurimont (Est)

4 ½ et 5 ½ chauf/eau ch. Près de tous les services. Buanderie dans l'immeuble. Stat. & Locker. Disponible maintenant.
819 345-8640 www.uptimo.ca

4½ TOUT INCL. 1205 PAPINEAU Entrée lav./séch. Stat. & Locker. DROIT AU CHIEN. LIBRE MAINTENANT. **819 640-2825 ou 819 342-4237 www.uptimo.ca**

5743 Logements à louer Rock Forest-St-Élie-Deauville

GRAND 4½ STYLE CONDO, constr. récente, thermo-pompe. Poss. libre rapidement. Sect, recherché, enquête crédit. 845$/mois. Tél.: 819 212-2744

5746 Logements à louer Autres secteurs

3½, entièrement rénové, tout incl., secteur résidentiel, très tranquille, 1er nov. 819-562-0503

SERVICES ET EXPERTS

5783 Massothérapie et soins thérapeutiques

MASSAGE DE DÉTENTE CALIFORNIEN
DE 10 h À 18 h - Du lundi au vendredi
NOUVEAU! Tél. 438 520-5244

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
Sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

5788 Services professionnels et divers

ÉMONDAGE PERSONNALISÉ
Abattage d'arbres nuisibles ou dangereux. Taillage de haies de cèdres ou autres. Nacelle 50 pi. Estim. gratuite.819 572-9761

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS TOITURES
Toiture bardeaux, élastomère. **819 574-5458**, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

5819 Messages personnels

MASSAGE JOLIE CHINOISE
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
714, rue King Est, Sherbrooke

819 580-3772
Massage plus! Nouvel endroit. Une petite douceur pour vous! Du lundi au vendredi de 9h à 21h

MASSAGE DE DÉTENTE
Sylvie : 819 346-2007

★ NOUVEAUTÉ ★
MEILLEUR MASSAGE EN VILLE
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke

★ ROSE SPA ★
MASSAGE
JOLIE CHINOISE
2 nouvelles filles.
8 h à minuit, 7/7 jours
Meilleur service.
1049 rue King Est. J1G 1E5
819 919-8882

EMPLOIS

5831 Aide familiale demandée

Recherche femme de ménage pour 4 heures par semaine, avec expérience, Magog 819-769-0807

5834 Offres d'emploi

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune. Secteur Fleurimont pour les rues Normand, Cormier, Des Melèzes et Ch. Galvin. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5775 (CO)

Camelot motorisé demandé pour le journal La Tribune, secteur Drummondville et Victoriaville. Travail tôt le matin. 819 564-5450, poste 5775 (CO)

CHAUFFEUR(EUSE) de tracteur pour déneigement résidentiel avec expérience, St-Elie, du 1er nov. au 1er avril. 819 578-8816.

COIFFEUR(EUSE), résidence pour personnes âgées autonomes, centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

CUISINIER(ÈRE) - PIZZA MAKER
temps partiel, ven, sam. dim., 16h à 20h .
Pot au Feu, tél. : 819 620-6201.

BEN

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

COUP D'ŒIL MÉTÉO

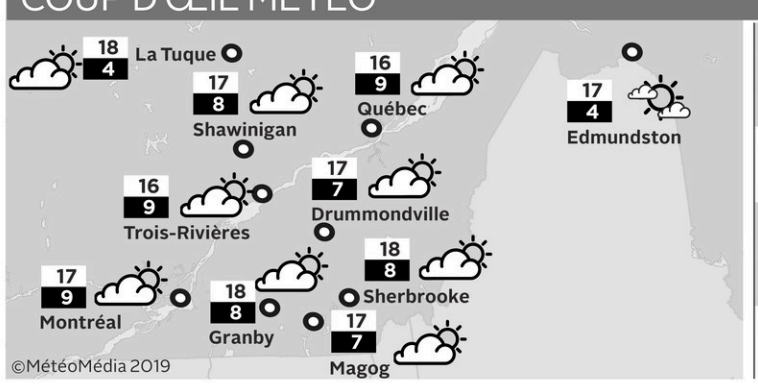

Demain
Max. 17
Min. 8
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %

Samedi
Max. 16
Min. 9
Ciel variable
Précipitations : 30 %

Dimanche
Max. 13
Min. 3
Passage nuageux avec averses isolées
Précipitations : 40 %

Lundi
Max. 18
Min. 8
Ensoleillé
Précipitations : 10 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Variable	17	8
Baie-Comeau	Ensoleillé	12	6
Bromont	Variable	18	8
Coaticook	Variable	16	7
East Angus	Variable	18	7
Gatineau	Beau	17	7
Lac-Mégantic	Variable	16	7
La Malbaie	Variable	14	7
Rimouski	Beau	12	4
Saguenay	Variable	16	4
Thetford Mines	Variable	15	6
Valcourt	Variable	17	7
Victoriaville	Variable	18	8
Weedon	Variable	17	7
Windsor	Variable	17	7

LE SOLEIL

6h56 18h10
Durée du jour: 11h14

LA LUNE
Coucher : 3h24 Lever : 17h24
13 oct. 21 oct. 27 oct. 04 nov.

ALMANACH

Maximum hier	17,0°
Minimum hier	0,2°
Normale le jour	13,0°
Normale la nuit	1,2°
Record max	25,0°/1970
Record min	-5,3°/1980

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	53,2 mm
Ce mois-ci l'an dernier	24,6 mm
Cette saison	935,1 mm
La saison dernière	828,6 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

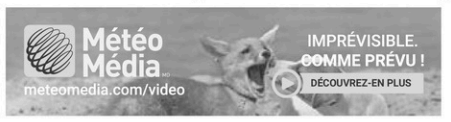

5834 Offres d'emploi

DOMINO'S PIZZA
Recherche gérant/assistant-gérant, chef d'équipe, livreur (euse), salaire compétitif, programme boni, formation interne. Se présenter avec CV au 1105 Belvédère Sud, 3232 rue Richard ou 1593 King-Est

Professeur d'anglais langue seconde recherchée pour le milieu d'affaires, approche communicative, exp. un atout, excellente capacité communication et relation interpersonnelle t/partiel, 25 $/h appelez au 514 994-1407

SERVEUR(EUSE) demandé(e), temps partiel, soir et fin de semaine, ouvert à l'année au Club de Golf East Angus, **819-446-4748**

TU AS UN DOSSIER JUDICIAIRE ET TU TE CHERCHES UN EMPLOI ? DE + en + d'employeurs vérifient si tu as un dossier judiciaire. À OPEX, on obtient un emploi parce qu'on te réfère AU BON ENDROIT. PLUSIEURS EMPLOIS À COMBLER, pour plus de détails consultez www.opexemploi.com. Il est également possible d'avoir une subvention. Enfin, on peut t'aider dans tes démarches pour avoir ton PARDON. SERVICES GRATUITS
Centre de main-d'oeuvre Opex
(Sherbrooke-Windsor-Asbestos)
819 565-1866
(Magog-Coaticook-East-Angus)
819 868-4133

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

2 BATTEUSES JOHN DEERE
L'une 7 720, l'autre 8 820 4X4.
Tél. : 819 562-4295

ATTENTION! ATTENTION!
Pommes et Carotte / Sac et Vrac
Ouvert 7 sur 7, Stoke, 819 878-3077.

PORTES ouvertes pour une grande **vente d'outils** pour ébéniste en herbe ou pour bricoleur. De très nombreux outils de qualités, dont certains flambant neuf, à vendre. Trop d'items pour pouvoir faire une description avec photos. Cause de la vente : dém.
Condition : payez comptant et emportez.
Quand : à compter de 8 h, samedi le 12 octobre et dimanche le 13 octobre 2019.
Où : 2921, rue Nadeau, Sherbrooke.

5880 Ventes garage autres secteurs

MEGA vente, plusieurs familles, meubles, décos, vêtements, articles Noël etc. 1085 ch. Alfred-Desrochers, Orford, sam./dim. 12-13 oct.

5883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS de chauffage, mélangé, 16 po sec, 50%: Érable; 50%: cèdre, bois mou, merisier. 85$/corde, livré. 819-658-2123, laissez message.

5890 Articles de sport et de loisir

CARABINE WINCHESTER calibre 270 avec téléscope, balles et étuit, 350$. **Fusil à poudre noire** Tradition, coffre et matériel compris, 300$. **Fusil Winchester** calibre 12, semi-aut. avec cartouches et étuit, 300$. 819 563-8791.

LA MAISON AUBE-LUMIÈRE
Aimer. Vivre.
Faire un don
819 821-3120
lamaisonaube-lumiere.qc.ca

5895 Avis publics

DRUMMONDville
Capitale du développement

APPEL D'OFFRES PUBLIC
DR19-PUB-075
Fourniture et livraison d'habits de combat

PROJET

La Ville de Drummondville sollicite le marché pour la fourniture et la livraison d'habits de combat.

À compter du **jeudi 10 octobre 2019**, les documents relatifs à cet appel d'offres peuvent être obtenus en s'adressant au Système électronique d'appel d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web www.seao.ca en stipulant le numéro de référence DR19-PUB-075. Les documents sont disponibles au coût établi par le SEAO. La facturation pour l'impression et la livraison seront effectuées par SEAO. Les plans et devis sont non remboursables.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Toute soumission, pour être valide, doit être accompagnée d'un dépôt ou d'un cautionnement dont le montant est égal à 10 % du total de la soumission, avant les taxes.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principal établissement d'affaires au Canada et dans les territoires visés par l'Accord du libre-échange canadien (ALEC), l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO) ainsi que l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et qui ont obtenu par l'intermédiaire du SEAO à leur nom, les documents d'appel d'offres émis par le maître de l'ouvrage. De plus, l'adjudicataire devra être inscrit au Registre des entreprises admissibles aux contrats publics (REA). Les soumissions scellées devront parvenir au bureau du maître de l'ouvrage à l'attention de Me Mélanie Ouellet, greffière, **avant 11 h, le lundi 28 octobre 2019**. L'ouverture des soumissions se fera publiquement immédiatement après l'heure prévue pour leur réception à la salle du conseil de la ville de Drummondville sise au 415 de la rue Lindsay à Drummondville.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec M. Philippe Lefebvre, coordonnateur à la Division de l'approvisionnement pour le volet administratif à l'adresse courriel p.lefebvre@ville.drummondville.qc.ca et avec M. Martin Demanche, capitaine à la Division de la formation et soutien technique – caserne 3, pour le volet technique à l'adresse courriel mdemanche@ville.drummondville.qc.ca.

La Ville de Drummondville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucuns frais ou obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

La Ville se réserve également la possibilité de refuser toute soumission d'un entrepreneur ou d'un fournisseur qui, au cours des deux dernières années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfait par l'organisation municipale.

Me Mélanie Ouellet
Greffière de la Ville

ENCAN

LE JEUDI 10 OCTOBRE 2019 À 17 H 30, À LA SALLE D'ENCAN A/B, AU
333, ROUTE DE WINDSOR, SHERBROOKE.

SERONT VENDUS : bureaux, tables, chaises, lampes, vaisselle, etc.

ANTIQUITÉS : meubles de tous styles, objets de collection, jouets, annonces, téléphone en bois, cruches en grès, coffres, valises, lampes à l'huile, gramophone, traîneaux, skis, raquettes, fanal, présentoir, outils, vaisselle, roue de bois, etc.

DIVERS : outils de toutes sortes, échelle, brouette, banc de scie, chargeur à batterie, articles de jardin, brouette, etc.

CONDITIONS : comptant, débit, Visa, MasterCard.

Cantine sur les lieux.
Les Enchères A/B Sherbrooke
Le Boss des enchères
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
www.encheres-ab.com

Disponibles pour tous genres d'encans.

IN MEMORIAM

CÔTÉ (ROBERT J.)
84 ans, Québec
DOYON (CLAUDETTE)
72 ans, Sherbrooke

LESSARD CARRIER (RICK)
19 ans, Windsor

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune

5895 Avis publics

ENCAN

Pour la succession de M. Fernand Cardin situé au 140, route 139, St-Théodore-d'Acton (Québec) J0H 1Z0.
La vente aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à 9 h 30.

SERONT VENDUS : tracteur, machinerie, auto, camion, tout l'équipement de garage et articles de maison : tracteur Case IH Maxxum 5240, 1996, avec chargeur 520, 4 roues motrices, 100 hp, 12 500 heures, avec cabine climatisée; tracteur Kubota diesel ZD18, tondeuse à braquage zéro 56 po, 400 heures; camion Ford F-150 Lariat 2010 4 x 4, tout équipé, siège en cuir, 61 700 km; automobile Jaguar XJS 1995 convertible, 109 000 km, automatique, V6; souffleur à neige Roberge 92 po; moulin à faucher MF sur 3 pts; gratte 6 1/2; rouleau de fer; remorque plate-forme roues doubles 16 po essieu 8000 lb; 2 petites remorques; remorque 45 fermée, 3 essieux à l'air; 2 génératrices sur 3 pts, 25 000 et 15 000 watts; plateau élévateur Skyjack SJ111-3219 électrique; compresseur à air 5 hp; perceuse sur colonne Général; 2 presses 50 tonnes; scies à fer King Industrielle; soudeuse Migmaster 250; table de travail en fer; soudeuse 295 amp. Welder; génératrice à essence 10 hp Kohler; génératrice 9000 W; laveuse à pression à essence; chèvre sur roue 4000 lb; lot d'étagères; support à métal; cric à plancher; machine à sablage à air; coffre d'outils avec base; beaucoup d'outils de toutes sortes; enclume; étau; beaucoup de classeurs à boulons, pleins; chargeur à batterie; 2 petits conteneurs; présentoir à pneus; lot de pneus; ensemble de torches; articles de maison; mobilier de chambre complet en érable piqué; bureaux; tables; etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à énumérer.

P.-S. : ***C'est une très belle vente à ne pas manquer.***

CONDITIONS : comptant, débit, visa, MasterCard ou chèque avec identification.
Cantine sur les lieux.

Les Enchères AB Sherbrooke
Le Boss des enchères
Alain et Gaston Brousseau
819 572-1279, 819 846-3510
www.encheres-ab.com
Disponible pour tous genres d'encans

East Angus
Ma ville, ma vie

La Ville de East Angus demande des soumissions pour :

TRAVAUX D'ENLÈVEMENT ET DE TRANSPORT DES MATIÈRES ORGANIQUES PUTRESCIBLES

Les documents de soumission sont disponibles au portail de SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1310828 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du secrétaire-trésorier situé au 200, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0, **le ou avant le 31 octobre 2019 à 11 h**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de East Angus ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Bruno Poulin, CPA CMA
Secrétaire-trésorier

5895 Avis publics

East Angus
Ma ville, ma vie

La Ville de East Angus demande des soumissions pour :

TRAVAUX D'ENLÈVEMENT ET DE TRANSPORT DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

Les documents de soumission sont disponibles au portail de SEAO à l'adresse suivante : **www.seao.ca** sous le numéro 1310801 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du secrétaire-trésorier situé au 200, rue Saint-Jean Est, East Angus (Québec) J0B 1R0, **le ou avant le 31 octobre 2019 à 11 h**. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de East Angus ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Bruno Poulin, CPA CMA
Secrétaire-trésorier

ENCAN POUR TRANSPORT BRUCE RUMSBY & FILS INC.,

576, ch. Choinière, Brigham,
le samedi 12 octobre 2019 à 10 h précises.

SERONT VENDUS: rotoculteur Howard 7pieds; souffleur à neige Pronovost 9 pieds avec double vis et chute hydraulique; mixeur à ciment; voiturette de golf Club Car à essence; petit rouleau terre; quantité de ponceaux en ciment; génératrice Winco 35 000 watts; génératrice Winco 10 000 watts avec moteur Wisconsin; quantité de réservoirs à essence; ensemble de chaînes de tracteur; beaucoup d'autres chaînes; coffre d'outils plein d'outils; présentoir à pneus; lot de pneus; perceuse King Canada; tuyau hydraulique; batteries; environ 100 litres d'huile hydraulique et huile à moteur; prises de planchers; échelles; grande quantité d'outils; gros ensemble de douilles; ensemble de torches; lot de bois de charpente; quantité d'enseignes en étain; pompe à eau Honda 6,5 forces; perceuse DeWalt; meuleuse; vis; sableuse; soudeuse MIG pour acier et aluminium; compresseur 25 forces avec 2 moteurs doubles 5 forces; presse 30 tonnes; grande quantité de tuyaux en plastique; enclume Black Smith; chain block; scie pour couper l'acier; soudeuse Hobart; laveuse à pression industrielle; tracteur à gazon; beaucoup d'autres articles à vendre.

ENCAN ROSS BENNETT,
ENCANTEUR ET LIQUIDATEUR
4585, route 108 Est,
Cookshire-Eaton QC J0B 1M0
819 563-2020, 819 572-5609
Info/photos : Encan Bennett ou Scott Bennett Facebook

5895 Avis publics

ENCAN

Le dimanche 13 octobre 2019 à 10 h 30, au 6655, rue Louis S.-St Laurent, Compton.

SERONT VENDUS : antiquités, petites tables, cuve Coca Cola, jouets, tabatière, siège de râteau, dame Jeanne, balance à oeufs, poupées, raquettes, billets de banque, armoire penderie, lit 54 po avec tables de chevet, fauteuils et chaises, articles de décoration, mobiliers de chambre dont un en chêne, mobiliers de cuisine, divan en cuir, mobilier de salon en velours, roll top, meuble audio, cuisinière White Westinghouse, vaisselier, moulin à coudre, distributeur à eau, collection autos, canards, radio, rame, lampes, cadres, horloge, scie à ruban, déchiqueteuse, *dremmel,* toupie, scie à onglet et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

Encanteur Bernard Vanasse
819 835-9326, 819 620-2574
www.encanbernardvanasse.com
Possiblement le dernier encan de l'année.

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien
Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Société Alzheimer de l'Estrie
L'aide d'aujourd'hui.
L'espoir de demain...MD
Donnez généreusement :
819 821-5127
www.alzheimerestrie.com

RICK LESSARD CARRIER
(2000 - 2019)

Accidentellement, à Val-Joli, le 6 octobre 2019, à l'âge de 19 ans, est décédé, Rick Lessard Carrier, fils de Marco Lessard et Johanne Carrier & Marcel Bisson.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie-Salon Windsor (310, rue St-Georges, Windsor), le vendredi 11 octobre 2019 de 13 h à 16 h 30 et le samedi 12 octobre 2019 de 9 h 30 à 12 h 30. Une cérémonie hommage à Rick suivra à 12 h 30 au même endroit. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Claude le jour même.

Outre ses parents, Rick laisse dans le deuil son frère Nathan et ses soeurs Ariane et Karolane; les membres de sa famille Bisson, Carrier, Lessard, Maurice et Roy. Il laisse également ses grands amis Louis, Jérôme, Albert, William, Marc-André et Vincent qui étaient des frères pour lui ainsi que ses nombreux autres proches et amis.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
(Résidence funéraire de Windsor)
310, rue St-Georges, Windsor, Qc J1S 2Z5
819 845-3992 – Téléc.: 819 845-3007

François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
courriel: info@coopfuneraire.com
site: www.coopfuneraire.com

CLAUDETTE DOYON
(1946 - 2019)

Au Pavillon St-Joseph, le 6 octobre 2019, à l'âge de 72 ans, est décédée madame Claudette Doyon, fille de feu Lucien Doyon et de feu Yvonne Lacroix.

Madame laisse dans le deuil ses enfants : Nathalie (Ghislain Dion), Chantal (Luc Desrosiers), Ghislain; ses petits-enfants : Steven (Lynsay), Marie-Claire (Kevin), Samuel (Mélissa), Michaël (Sophie), Pascal (Vanessa), Stéphanie (Thomas), Gabriel ainsi que ses 10 arrière-petits-enfants.

Madame laisse également dans le deuil son frère feu Claude Doyon, ses meilleures amies Gertrude Hébert et Pauline Boudreau, la famille Martineau, nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

La famille sera présente à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505 rue Short, Sherbrooke, J1H 2E6), le samedi 12 octobre 2019 de 9 h à 11 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel du 4e étage du Pavillon St-Joseph pour les bons soins prodigués à madame Doyon.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, Qc J1H 2E6
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 564-7346

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

ROBERT J. CÔTÉ
(1934 - 2019)

À l'Hôpital du Saint-Sacrement, le 28 septembre 2019, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Robert J. Côté, époux de madame Lise Boucher. Originaire des Cantons-de-l'Est, il résidait à Québec depuis 1967. Il a oeuvré comme administrateur à l'Hôtel-Dieu de Québec durant 30 ans.

La famille vous accueillera au **Complexe de la Cité, 1600, avenue Le Gendre, Québec, QC, G2G 2W5,** le lundi 14 octobre 2019 de 9 h à 11 h 45. Le service religieux sera célébré le lundi 14 octobre 2019 à midi en l'église Saint-Félix de Cap-Rouge, 1460, rue Provencher, Québec, QC.
Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : François (France Lajeunesse), Fabien (Hélène Cloutier) et Marie-Claude (Philippe Gagnon); ses petits-enfants : Louis-Philippe, Geneviève, Anne-Sophie, Catherine, Arielle et Virginie; ses soeurs : soeur Louise (Fleurette) C.N.D. et Claire; son frère (feu) Michel; ses belles-soeurs, beaux-frères, nièces, filleules, neveux, cousines, cousins et autres parents et ami(e)s.
La famille désire remercier toute l'équipe du Manoir de la Rivière, la docteure Luce Boucher de même que le personnel de l'unité de soins palliatifs de l'Hôpital du Saint-Sacrement et plus spécifiquement la docteure Julie Lemay, pour leur dévouement, leurs bons soins et la compassion dont ils ont fait preuve. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la mémoire de Robert J. Côté à la **FONDATION DU CHU DE QUEBEC** dans le « fond Urologie Recherche - Dr Frédéric Pouliot »(jedonneenligne.org/fondationchudequebec/DIMW/)

LÉPINE CLOUTIER ATHOS

Maison funéraire Lépine Cloutier
1500, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1N 3Y6

Renseignements: 418 529-3371
Téléc. : 418 529-9506
Courriel : lc@lepinecloutier.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour

Remerciements

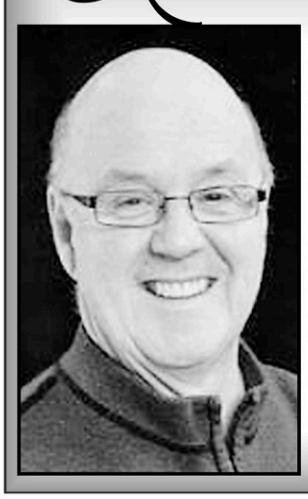

C'est avec beaucoup de reconnaissance que nous remercions tous ceux et celles qui se sont mobilisés et qui nous ont offert support et sympathie lors du décès de

M. GATIEN ROY
survenu le 25 septembre 2019

Merci du fond du coeur.

La famille

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Société Alzheimer ESTRIE 30 ans!

Ne m'oubliez pas!
L'aide d'aujourd'hui... l'espoir de demain.

Donnez au 819 821-5127 | www.alzheimerestrie.com

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

1010	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	◂ On va se le dire	Silence, on joue!	Le Téléjournal avec Patrice Roy		District 31	Infoman	Élections Canada 2019 / Le débat des chefs 2019				Le Téléjournal		Sports express /23h05	On va se le dire ▸
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	Oeufs d'or	Le bon docteur		J.E.	Face à la rue	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque		**ESCOUADE** ... ▸
V	Les Simpson	La guerre des clans	Un souper parfait	Occupation Double	Avec mon ex	Rire et délire	Élections Canada 2019 / Le débat des chefs 2019				L'Open Mic de...	Occupation Double	Un souper parfait	NVL
TQc	La Pat'Patrouille	Les merveilleux	Passe-Partout	Cochon dingue	Génial!	L'indice Mc$ween	180 jours / Au-delà des murs		Dans les médias		House of Cards / Situations d'urgence		Un chef à la cabane	
CBC	JamiesMeals	JamiesMeals	CBC News: Mont.	For Laughs: Gags	Still Standing	Coronation Street	Battle of the Blades		Dragons' Den		CBC News: The National		CBC News: Mont.	Can. Reflections
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Young Sheldon	Grey's Anatomy / Reunited		How to Get Away With Murder		Law & Order: Special Victims Unit		CTV National News	News Montreal ▸
GBL-Q	◂ Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	Superstore	The Unicorn	The Good Place	Carol's Second Act	Evil / 3 Stars / John Glover		Global News	23h35 Colbert ▸
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	Grey's Anatomy / Reunited		A Million Little Things / Mixed Signals		How to Get Away With Murder		Local News at 11	23h35 J. Kimmel ▸
CBS	News	Channel 3 News	Channel 3 News at 6:00 p.m.		CBS Evening News	Ent. Tonight	Young Sheldon	The Unicorn	Mom	Carol's Second Act	Evil / 3 Stars / John Glover		Channel 3 News	23h35 Colbert ▸
FOX	Mom	Mom	Two and a Half	Two and a Half	NE Nation	NFL Pre-game (D)	LNF Football / Giants de New York c. Patriots de Nouvelle Angleterre (D)							Local 44 News
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Superstore	Perfect Harmony	The Good Place	Sunnyside	Law & Order: Special Victims Unit		NBC5 News @ 11	TonightShow ▸
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		New Tricks / Magic Majestic		Death in Paradise / A Personal Murder		Happy Valley		BBC World News	Amanpour/Com ▸
ARTV	◂ Notre vie	Downton Abbey		Downton Abbey		Moi et l'autre	Amour du country / Chantal Massé		Génie: Einstein / Einstein chapitre neuf		Génie: Einstein / Einstein chapitre dix		**GERRY** (2010) 1h15 ▸	
CD	Galas ComédiHa! 2018		Comédie Club / Dominic et Martin		Un trésor vu de l'espace		Catastrophes en mer		Paranormal sur le vif		NASA: 60 ans de découvertes			La double vie
Cinépop	◂ **SOUVIENS-TOI...**	17h35 **KRAMER CONTRE KRAMER** (1979) Dustin Hoffman.			19h20 **OCTOBRE** (1994) avec Luc Picard, Pierre Rivard, Hugo Dubé.				**MICHAEL CLAYTON** (2007) avec Tom Wilkinson, Tilda Swinton, George Clooney.				**UN COEUR NORMAL** (2014) 1h15 ▸	
Evasion	Hotel impossible		Direction la mer / York B		Benoît le villageois	5 étoiles	Hôtel Inspector / Mountain View		Josh Gates, traqueur de mystères		Vivre sous zéro / Plante miraculeuse		Le Voyageur assoiffé	
HI	De l'acier et du feu / Les poulets Ninjas		Chevaliers / La guerre de Cent Ans		De l'acier et du feu / Le rhomphaia		FantomWorks: Mécanos d'exception		Transmission	Rapides	Hors route / Chaussettes glacées		Détroit / Un paquet de problèmes	
MMAX	Loi & ordre: sexuels / Un bébé disparaît		Dr House / 12 ans après		Le mentaliste / Patates rouges		Chicago Med / Code orange		Imposteurs / La recrue		Marvel: S.H.I.E.L.D. / Le voyageur		Bones / Lorsque l'enfant paraît	
ELLE	Gilmore Girls		Gossip Girl: L'élite de New York		Beautés désespérées / Les baisers		Le guide de la parfaite divorcée		**EN UNE POUR LA SAINT-VALENTIN** (2017) avec Haley Webb, James Maslow.				Le guide de la parfaite divorcée	
RDI	16h55 En direct		RDI économie	24/60 / La soirée du débat des chefs			Élections Canada 2019 / Le débat des chefs 2019				24/60 / Analyse du débat des chefs 2019			Le National
S+	Détectives privés / Les Huit d'Ellard		Nouvelle-Orléans / La boîte de Pandore		Élémentaire / La femelle de l'espèce		Secrétaire d'État / Le jardin de la paix		Quantico / Projet loup-garou		Bull (v.f.)		Solitaire / La brouette	
SE	17h10 **MARIE STUART: REINE D'ÉCOSSE** (2018) Saoirse Ronan.				19h15 **LES MÈRES INDIGNES SE TAPENT NOËL** (2017) Mila Kunis.				**JOUEURS** (2018) avec Stacy Martin, Tahar Rahim.			**TROIS AFFICHES TOUT PRÈS D'EBBING, MISSOURI**... ▸		
TFO	Minivers/ Minivers	Sauvenature	Les sapiens	Flip l'algorithme	Top!/19h15 Top!	Amélie	Boum, c'est canon!	Les jumelles	**BERTHE MORISOT** (2012) Marine Delterme.			22h35 Mamie zinzin	BoutCompte	**INGRID PERD L...** ▸
TV5	Prendre sa place	17h50 Je suis belge		Journal France 2	Devoir d'enquête			Viols sur mineurs: mon combat contre l'oubli			Aux animaux la guerre		Journal/ C à dire?!	Journal Afrique
VIE	Mini-maisons	Mini-maisons	Mini-maisons	Mini-maisons	3 garçons / Une course perpétuelle		Stage à la maternité		Sylvie à l'école		Design V.I.P.	Design V.I.P.	Hung (v.f.)	
Zeste	Opération sabotage		Client mystère	Client mystère	Diner en péril	Diner en péril	Opération sabotage		Hell's Kitchen		Gordon Ramsay: 24h en enfer		Restaurant impossible	
Ztélé	Les enragés	Prêt sur gage	Remorquage	Maripier!	Le must du ridicule	En rodage	Galas ComediHa! 2017		Pas un talk show	Comédie	Tosh.0	T'es pas game	Dexter / L'appel du large	
RDS	Le 5 à 7		18h15 Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Red Wings de Détroit c. Canadiens de Montréal (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	Canadiens express / Det./Mtl.	
SPN	LMB Baseball / Twins du Minnesota c. Yankees de New York - Série de division de la ligue américaine (if necessary) (D)							LMB Baseball / Rays de Tampa Bay c. Astros de Houston - Série de division de la ligue américaine (if necessary) (D)						
TSN	Around the Horn	Interruption (D)	SportsCentre		That's Hockey (D)	LNH Hockey / Blues de St. Louis c. Sénateurs d'Ottawa (subject to blackout) (D)					SportsCentre		SportsCentre	
TVAS	JiC				LNH Hockey / Lightning de Tampa Bay c. Maple Leafs de Toronto (D)					Dave Morissette en direct		Le TVA sports	Hockey / Tampa Bay vs Toronto ▸	
Disney	17h10 Johnny Test	Supernoobs/ Mike	Spirit	RainbowRuby	VillageDany	L.People	KodyKapow	Insp.Gadget	L.People	Kate et Mim-Mim	Twirlywoos	TTubbies	23h10 Justin rêve	23h35 Village Dany
TTF	LEGO Nexo Knights	Unikitty!/ Unikitty!	Les Simpson	Teen Titans Go!	Teen Titans Go!	Pokémon, la série	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Professeur Zarbi	Family Guy	American Dad	Les Simpson	Professeur Zarbi
VRAK	Friends	Clash	Rencontrée	Code F/G	Mom (v.f.)	Jérémie	Les Foster / Justifications		Cameron Black: L'Illusionniste		The Amazing Race		Jérémie	Code F/G

Le Bloc pris pour cible...

LINA DIB
La Presse canadienne

Le chef conservateur Andrew Scheer a choisi le chemin Roxham comme décor pour promettre à Québec « de recevoir avec intérêt » ses demandes d'un plus grand contrôle sur la sélection des nouveaux arrivants sur son territoire. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, JONATHAN HAYWARD

OTTAWA — À 12 jours du scrutin du 21 octobre, le Bloc québécois est la cible d'attaques plus insistantes de la part des libéraux et des conservateurs.

Justin Trudeau décrit la formation québécoise comme impuissante tandis que Andrew Scheer la dit obsédée par la souveraineté.

Yves-François Blanchet, chef du Bloc, s'en amuse.

« Il y a, dans cette stratégie hautement prévisible des autres partis, une admission et une crainte que le Québec donne pas mal de sièges au Bloc québécois », a analysé M. Blanchet lors d'un point de presse à Gatineau, mercredi.

Selon un nouveau sondage Léger réalisé pour le compte de *La Presse canadienne* et publié mercredi, libéraux et conservateurs sont toujours au coude à coude, mais à 31 pour cent des intentions de vote. Cela représente une baisse de trois points pour les deux camps et semble confirmer le scénario d'un prochain gouvernement minoritaire.

En revanche, le Bloc québécois est en forte progression au Québec. Il a gagné neuf points pour s'élever à 29 pour cent, tout juste derrière les libéraux à 31 pour cent, mais loin devant les conservateurs à 16 pour cent.

« Le Bloc ne peut pas mener un plan pancanadien contre les changements climatiques », avait dit plus tôt, à Markham en Ontario, un chef libéral qui en appelait aux intérêts environnementaux des Québécois qui, d'après lui, sont « encore plus que beaucoup d'autres Canadiens » préoccupés par l'environnement.

Le chef conservateur, lui, en appelait aux préoccupations financières des Québécois.

« Notre priorité, c'est de rendre la vie plus abordable et laisser plus d'argent dans les poches des Québécois et Québécoises. La priorité de M. Blanchet, c'est de travailler avec le Parti québécois pour la souveraineté », a affirmé Andrew Scheer lors d'un arrêt à la frontière canado-américaine.

« Les Québécois et Québécoises ont fait un choix l'an dernier. [Ils ont] choisi un nouveau gouvernement. Et maintenant, c'est le temps pour [un] nouveau gouvernement au niveau fédéral qui va renforcer la nation québécoise », a plaidé M. Scheer.

Faisant bande à part, le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a choisi de ne rien dire du Bloc québécois dans son discours devant le congrès du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), à Montréal.

M. Singh a surtout attaqué le chef libéral, puis le Parti conservateur, et même les verts d'Elizabeth May. Mais pas un mot sur le Bloc québécois qui, pourtant, risque de lui arracher des comtés qui avaient voté pour le NPD en 2015.

PROMESSES VERTES

Aussi de passage à Montréal, la leader du Parti vert a promis, si son parti obtient la balance du pouvoir, d'utiliser ce pouvoir pour obtenir plus de protection de la culture.

Elizabeth May voudra ainsi imposer les revenus des géants du web et les forcer à récolter la TPS — « sans attendre ».

Mme May a aussi souligné que son parti augmenterait le financement de Radio-Canada à hauteur de la somme par habitant remise à la BBC, le diffuseur d'État au Royaume-Uni. Car les francophones hors Québec méritent des services de nouvelles de qualité, a-t-elle notamment fait valoir, sur l'esplanade de la Place des arts à Montréal.

PROMESSES CONSERVATRICES

Le chef conservateur a choisi le chemin Roxham comme décor pour promettre à Québec « de recevoir avec intérêt » ses demandes d'un plus grand contrôle sur la sélection des nouveaux arrivants sur son territoire.

« J'appuie [...] la volonté du premier ministre Legault d'exercer plus d'autonomie dans la sélection et les conditions d'accueil de ceux et celles qui veulent immigrer au Québec », a déclaré Andrew Scheer mercredi matin, à quelques pas de la frontière américaine.

Il n'a toutefois pas parlé explicitement du test de connaissance des valeurs que veut imposer le gouvernement Legault, ni du désir du gouvernement caquiste de contrôler le nombre de réfugiés et le nombre d'immigrants qui viennent rejoindre leurs familles.

M. Scheer s'est engagé, s'il est élu, à embaucher 250 officiers de plus pour patrouiller à la frontière. Et sans en préciser le nombre, il a dit qu'il déploierait à la frontière, « vers les points chauds des migrants illégaux », des juges de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Ces juges traiteraient ainsi plus rapidement les demandes des migrants.

PROMESSES LIBÉRALES

Mercredi matin, Justin Trudeau avait une date à mettre sur l'une de ses promesses électorales.

« La première chose qu'on fera en tant que gouvernement, c'est de baisser encore une fois les impôts des Canadiens et en plus d'accorder une baisse d'impôts à ceux qui en ont le plus besoin, un gouvernement libéral réélu réduira vos factures de cellulaires de 25 pour cent d'ici deux ans », a-t-il déclaré.

LOI QUÉBÉCOISE SUR LA LAÏCITÉ, ENCORE

À Québec, pour la seconde journée consécutive, le premier ministre François Legault s'en est pris au chef libéral au sujet de la Loi sur la laïcité.

M. Legault a tenté de justifier pourquoi il épargnait les autres chefs des partis fédéraux et ne commentait que les sorties de M. Trudeau sur ce sujet.

« Moi, je ne peux pas tolérer qu'un chef vienne dire, se vanter, d'être le seul à être prêt à contester la volonté populaire au Québec. Je ne pense pas que c'est comparable avec ce qui a été dit par les autres chefs au débat », a déclaré M. Legault.

... et grimpe dans les sondages

La Presse canadienne

MONTRÉAL — On s'attendait à ce que la série de débats télévisés entre les chefs de partis joue un rôle majeur dans la course électorale et les données d'un nouveau sondage Léger, publié au 29e jour de la campagne, confirment que le Bloc québécois et le Nouveau parti démocratique (NPD) ont effectivement réussi à en tirer profit.

À l'avant du peloton toutefois, rien à faire pour briser l'égalité qui persiste depuis le tout début de la campagne électorale entre le Parti libéral du Canada (PLC) et le Parti conservateur du Canada (PCC).

D'après les chiffres du sondage mené par Léger pour le compte de *La Presse canadienne*, rendu public mercredi, libéraux et conservateurs sont à égalité en tête avec 31 pour cent des intentions de vote. Les deux partis ont cependant perdu chacun trois points à la suite du débat en français à TVA et celui en anglais de la Commission des débats des chefs.

Ceux qui en ont bénéficié sont le NPD, en hausse de quatre points avec 18 pour cent des intentions de vote. En quatrième place, le Parti vert obtient la faveur de 11 pour cent des électeurs sondés, tandis que le Parti populaire du Canada demeure loin derrière, à trois pour cent d'appuis.

Au Québec, la tendance est tout autre puisque le Bloc québécois continue sur sa lancée. La performance du chef Yves-François Blanchet aux débats semble avoir convaincu de nombreux électeurs : le Bloc a gagné neuf points et se trouve maintenant deuxième dans les intentions de vote au Québec avec 29 pour cent, tout juste derrière les libéraux à 31 pour cent, mais loin devant les conservateurs à 16 pour cent.

Toujours selon les répondants du sondage, c'est le bloquiste Yves-François Blanchet qui serait sorti vainqueur du débat francophone à TVA (34 pour cent), devant le libéral Justin Trudeau (25 pour cent). Dans le cas du débat anglophone, c'est le néo-démocrate Jagmeet Singh qui serait sorti gagnant d'après 29 pour cent des auditeurs, devant le conservateur Andrew Scheer (22 pour cent) et M. Trudeau (20 pour cent).

De manière générale, un répondant sur quatre soutient que Jagmeet Singh a dépassé ses attentes en tant que débatteur. Onze pour cent des répondants ont dit la même chose pour Elizabeth May et neuf pour cent pour Yves-François Blanchet et Andrew Scheer.

Les chefs auront une dernière chance d'impressionner les électeurs lors du débat en français de la Commission des débats des chefs qui sera présenté jeudi.

Ce sondage a été mené du 7 au 9 octobre auprès de 2150 électeurs sélectionnés parmi le panel en ligne de Léger. Il n'est pas possible de déterminer une marge d'erreur pour ce type de sondage puisque l'échantillon de répondants n'est pas probabiliste.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Buffalo	4	3	0	1	0	2	18	11	7	2-0-0-0	1-0-1-0	3-0-1-0	G-1
Toronto	4	2	1	0	1	2	16	13	5	1-1-0-1	1-0-0-0	2-1-0-1	P-2
Boston	2	2	0	0	0	2	3	1	4	0-0-0-0	2-0-0-0	2-0-0-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	4	4	0	0	0	3	17	11	8	2-0-0-0	2-0-0-0	4-0-0-0	G-4
Washington	4	2	0	2	0	2	10	10	6	0-0-2-0	2-0-0-0	2-0-2-0	P-2
N.Y. Rangers	2	2	0	0	0	2	10	5	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Detroit	3	2	1	0	0	2	10	9	4	1-1-0-0	1-0-0-0	2-1-0-0	P-1
Philadelphie	2	2	0	0	0	1	8	3	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Montréal	3	1	0	1	1	0	13	14	4	0-0-0-0	1-0-1-1	1-0-1-1	P-1
Tampa Bay	3	1	1	1	0	1	11	10	3	1-0-0-0	0-1-1-0	1-1-1-0	P-2
Pittsburgh	3	1	2	0	0	1	9	9	2	1-2-0-0	0-0-0-0	1-2-0-0	P-1
N.Y. Islanders	3	1	2	0	0	1	7	8	2	1-2-0-0	0-0-0-0	1-2-0-0	P-1
Floride	3	1	2	0	0	1	9	14	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	P-1
Columbus	3	1	2	0	0	1	7	14	2	1-1-0-0	0-1-0-0	1-2-0-0	G-1
New Jersey	3	0	2	0	1	0	6	16	1	0-0-0-1	0-2-0-0	0-2-0-1	P-3
Ottawa	2	0	2	0	0	0	4	9	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	3	2	0	1	0	2	8	7	5	1-0-1-0	1-0-0-0	2-0-1-0	G-2
Colorado	2	2	0	0	0	2	9	5	4	2-0-0-0	0-0-0-0	2-0-0-0	G-2
Nashville	3	2	1	0	0	2	13	9	4	2-1-0-0	0-0-0-0	2-1-0-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Edmonton	3	3	0	0	0	3	14	9	6	2-0-0-0	1-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Anaheim	3	3	0	0	0	3	8	3	6	2-0-0-0	1-0-0-0	3-0-0-0	G-3
Vegas	2	2	0	0	0	2	9	2	4	1-0-0-0	1-0-0-0	2-0-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	4	2	2	0	0	1	14	15	4	0-0-0-0	2-2-0-0	2-2-0-0	G-1
Calgary	2	1	1	0	0	1	6	5	2	1-0-0-0	0-1-0-0	1-1-0-0	G-1
Dallas	4	1	3	0	0	1	10	12	2	0-1-0-0	1-2-0-0	1-3-0-0	G-1
Los Angeles	1	0	1	0	0	0	5	6	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Chicago	1	0	1	0	0	0	3	4	0	0-0-0-0	0-1-0-0	0-1-0-0	P-1
Arizona	2	0	2	0	0	0	1	3	0	0-1-0-0	0-1-0-0	0-2-0-0	P-2
Vancouver	2	0	2	0	0	0	2	6	0	0-0-0-0	0-2-0-0	0-2-0-0	P-2
Minnesota	2	0	2	0	0	0	4	9	0	0-0-0-0	0-2-0-0	0-2-0-0	P-2
San Jose	4	0	4	0	0	0	5	17	0	0-1-0-0	0-3-0-0	0-4-0-0	P-4

LNH

Lundi 7 octobre
St. Louis 3 Toronto 2
Buffalo 3 Columbus 4 (P)
Mardi 8 octobre
Edmonton 5 N.Y. Islanders 2
Winnipeg 4 Pittsburgh 1
Dallas 4 Washington 3 (P)
Caroline 6 Floride 3
Anaheim 3 Detroit 1
San Jose 2 Nashville 5
Los Angeles à Calgary, 21h.
Boston Vegas, 22h.
Mercredi 9 octobre
Montréal 4 Buffalo 5 (Prol.)
N. Jersey 4 Philadelphie 0
Los Angeles à Vancouver, 22h.
Jeudi 10 octobre
Edmonton au New Jersey, 19h.
Anaheim à Pittsburgh, 19h.
Detroit à Montréal, 19h.
Tampa Bay à Toronto, 19h.
St. Louis à Ottawa, 19h30.
Washington à Nashville, 20h.
Minnesota à Winnipeg, 20h.
San Jose à Chicago, 20h30.
Calgary à Dallas, 20h30.
Boston au Colorado, 21h.
Vegas en Arizona, 22h.
Vendredi 11 octobre
Anaheim à Columbus, 19h.
Floride à Buffalo, 19h.
Islanders en Caroline, 19h30.
Samedi 12 octobre
Edmonton à N.Y. Rangers, 13h.
Tampa Bay à Ottawa, 16h.
Nashville à Los Angeles, 18h.
St. Louis à Montréal, 19h.
New Jersey à Boston, 19h.
Floride à N.Y. Islanders, 19h.
Toronto à Detroit, 19h.
Columbus en Caroline, 19h.
Winnipeg à Chicago, 19h.
Washington à Dallas, 20h.
Pittsburgh au Minnesota, 20h.
Arizona au Colorado, 21h.
Philadelphie à Vancouver, 22h.
Calgary Vegas, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 9 octobre.

	B	A	Pts
Zibanejad, NYR	4	4	8
McDavid, Edm	2	6	8
Mantha, Det	5	2	7
Draisaitl, Edm	1	6	7
Neal, Edm	6	0	6
Hoffman, Flo	4	2	6
Gaudreau, Cal	2	4	6
Stone, Vegas	2	4	6
Laine, Win	1	5	6
Scheifele, Win	1	5	6
Duchene, Nas	0	6	6
Svechnikov, Car	0	6	6
Matthews, Tor	5	0	5
Marner, Tor	2	3	5
Hamilton, Car	2	3	5
Bertuzzi, Det	2	3	5
Teravainen, Car	1	4	5
Dahlin, Buf	1	4	5
Larkin, Det	1	4	5
Carlson, Was	1	4	5
Ehlers, Win	1	4	5
Rielly, Tor	0	5	5

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Gallagher	2	1	2	3
Tatar	2	1	1	2
Drouin	2	1	1	2
Domi	2	1	1	2
Lehkonen	2	0	2	2
Weber	2	0	2	2
Danault	2	1	0	1
Kotkaniemi	2	1	0	1
Petry	2	1	0	1
Weal	2	1	0	1
Thompson	2	0	1	1
Byron	2	0	1	1
Fleury	2	0	0	0
Suzuki	2	0	0	0
Mete	2	0	0	0
Kulak	2	0	0	0
Chiarot	2	0	0	0
Armia	2	0	0	0
Price	2	0	0	0
Kinkaid	0	0	0	0
Folin	0	0	0	0
Reilly	0	0	0	0
Cousins	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	1	0	1	8	0	3,69	,900
Kinkaid	0	0	0	0	0	0,00	,000

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Tkachuk	2	2	0	2
Pageau	2	0	2	2
Sabourin	2	1	0	1
Ryan	2	1	0	1
White	2	0	1	1
Borowiecki	2	0	1	1
Chabot	2	0	1	1
Tierney	2	0	1	1
Brown	2	0	1	1
Namestnikov	2	0	0	0
Brannstrom	2	0	0	0
Zaitsev	2	0	0	0
Hainsey	2	0	0	0
Ennis	2	0	0	0
Anderson	2	0	0	0
Demelo	2	0	0	0
Duclair	2	0	0	0
Anisimov	2	0	0	0
Boedker	1	0	0	0
Goloubef	0	0	0	0
Abramov	0	0	0	0
Nilsson	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	0	2	0	9	0	4,58	,875
Nilsson	0	0	0	0	0	0,00	,000

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	10	8	1	0	1	50	32	17
Longueuil	7	6	1	0	0	37	24	12
Granby	9	5	3	1	0	44	40	11
Côte du Sud	9	5	4	0	0	36	33	10
Chambly	11	4	6	1	0	39	54	9
St-Gabriel	10	2	7	1	0	38	57	5

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	8	7	1	0	0	44	17	14
St-Jérôme	10	7	3	0	0	47	31	14
Terrebonne	10	5	4	0	1	39	35	11
Lac St-Louis	10	3	7	0	0	38	46	6
Gatineau	11	3	8	0	0	37	62	6
Montréal-Est	9	2	7	0	0	30	48	4

Jeudi 10 octobre
Granby à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 11 octobre
Lac St-Louis à Longueuil, 19h30.
St-Jérôme à Terrebonne, 19h30.
Montréal-Est à Granby, 19h45.
Côte du Sud à St-Gabriel, 20h.
Valleyfield à Princeville, 20h.
Chambly à Gatineau, 20h.
Dimanche 13 octobre
St-Gabriel à Princeville, 14h.
Granby à Gatineau, 14h.
Valleyfield à St-Jérôme, 14h30.
Terrebonne à Lac St-Louis, 14h30.
Longueuil à Chambly, 16h.
Côte du Sud à Montréal-Est, 16h.

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thetford	9	7	2	0	0	36	27	14
Alma	10	6	4	0	0	39	39	12
Ste-Foy	10	5	4	0	1	26	36	11
St. Lawrence	8	3	4	1	0	28	26	7

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Laflèche	9	6	1	2	0	33	26	14
Lennoxville	10	6	3	1	0	51	33	13
Sorel-Tracy	9	5	3	1	0	35	28	11
St-Hyacinthe	8	3	2	2	1	27	24	9

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	10	7	3	0	0	35	27	14
A.-Laurendeau	8	4	4	0	0	30	32	8
Lionel-Groulx	9	2	5	1	1	17	43	6
Abitibi-T.	8	1	6	1	0	19	35	3

Dimanche 6 octobre
Alma 4 Abitibi 2
St. Lawrence 4 Lennoxville 5
Sorel-Tracy 4 Laflèche 5
Vendredi 11 octobre
St-Laurent à Laflèche, 19h45
Samedi 12 octobre
Lennoxville en Abitibi, 15h
St-Hyacinthe à St.Lawrence, 15h30
Sorel-Tracy à Alma, 18h30
Thetford à A.-Létourneau, 19h40
Dimanche 13 octobre
St-Hyacinthe à Alma, 13h
St-Laurent à Lionel-Groulx, 13h
A.-Laurendeau à Laflèche, 14h15
Ste-Foy à Thetford, 15h
Sorel-Tracy à St.Lawrence,15h30

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rimouski	8	5	2	0	1	35	24	11
Québec	7	5	2	0	0	29	24	10
Chicoutimi	6	4	1	1	0	20	18	9
B.-Comeau	8	2	4	2	0	17	30	6

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	8	5	2	0	1	29	25	11
B.-Boisbriand	8	3	4	0	1	25	35	7
Gatineau	7	1	4	2	0	19	23	4
Val-d'Or	7	1	4	2	0	17	24	4

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlottetown	7	5	0	2	0	27	16	12
Cap-Breton	8	6	2	0	0	39	28	12
Moncton	8	6	2	0	0	29	23	12
St-Jean	7	3	4	0	0	26	34	6
Halifax	7	3	4	0	0	18	21	6
A.-Bathurst	7	0	6	0	1	14	27	1

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	8	6	1	1	0	29	21	13
Shawinigan	7	6	1	0	0	22	12	12
Drummondville	8	4	4	0	0	32	34	8
Victoriaville	8	2	4	0	2	23	31	6

Mercredi 9 octobre
Cap-Breton 1 Moncton 2
B.-Boisbriand 2 Drummondville 4
Shawinigan 4 B.-Comeau 2
Jeudi 10 octobre
R.-Noranda à A.-Bathurst, 18h.
Saint-Jean à Halifax, 18h.
Shawinigan à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 11 octobre
Val-d'Or à Saint-Jean, 18h.
Halifax à Moncton, 18h.
R.-N. à Charlottetown, 18h30.
Chicoutimi à Québec, 19h.
Victoriaville à Rimouski, 19h30.
B.-C. à B.-Boisbriand, 19h30.
Sherbrooke à Gatineau, 19h30.
Samedi 12 octobre
B.-C. à Drummondville, 16h.
Gatineau à Shawinigan, 16h.
Val-d'Or au Cap-Breton, 18h.
B.-Boisbriand à Sherbrooke,18h.
A.-Bathurst à Charlottetown,18h.
Dimanche 13 octobre
Val-d'Or à Halifax, 14h.
R.-Noranda au Cap-Breton, 15h.
Victoriaville à Québec, 15h.
Saint-Jean à Moncton, 15h.
Drummondville à Gatineau, 16h.
Rimouski à Chicoutimi, 16h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 9 octobre.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	8	6	13	19
Paré, Rimouski	8	10	6	16
Sokolov, C.-B.	7	7	8	15
Marleau, R.-N.	8	6	8	14
Zavgorodniy, Rimouski	8	4	10	14
Francis, C.-B.	7	3	11	14
Hinam, R.-N.	8	6	7	13
Bibeau, Québec	7	1	11	12
Boudrias, C.-B.	6	7	4	11
L'Heureux, Moncton	7	5	6	11
Guay, Sherbrooke	8	5	5	10
Robert, Sherbrooke	8	5	5	10
Mercer, Drummondville	7	7	2	9
Voyer, Sherbrooke	8	7	2	9
Roy, Gatineau	7	6	3	9
Lafrance, C.-B.	7	6	3	9
Deakin-Poot, St-Jean	7	6	3	9
Casey, Charlottetown	7	3	6	9

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Trois-Rivières	10	7	3	0	0	29	15	21
St-François	9	5	4	0	0	46	30	15
Lévis	11	4	5	2	0	39	34	14
Jonquière	10	4	5	1	0	27	35	12
Notre-Dame	10	1	8	1	0	24	53	3

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	10	9	1	0	0	44	16	27
St-Hyacinthe	11	5	6	0	0	33	43	15
C.C.-LeMoy.	10	5	5	0	0	25	39	14
Lac-St-Louis	10	4	5	1	0	37	36	12
Châteauguay	10	4	5	1	0	33	38	12

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	10	7	3	0	0	37	25	21
L.-Montréal	9	5	4	0	0	23	28	15
St-Eustache	10	5	3	2	0	36	33	15
Amos	10	5	5	0	0	33	33	14
C.E.-Blondin	8	4	4	0	0	13	21	12

Pause jusqu'au 16 octobre

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Jonquière	0	0	0	0	0	0	0	0
Laval	0	0	0	0	0	0	0	0
Riv.-du-Loup	0	0	0	0	0	0	0	0
Sorel-Tracy	0	0	0	0	0	0	0	0
St-Georges	0	0	0	0	0	0	0	0
Thet. Mines	0	0	0	0	0	0	0	0

Vendredi 11 octobre
St-Georges à Laval, 20h.
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.
Riv.-du-Loup à Jonquière, 20h.
Samedi 12 octobre
Jonquière à St-Georges, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Providence	2	2	0	0	0	5	1	4
Hartford	2	2	0	0	0	9	6	4
Scranton	1	1	0	0	0	4	3	2
Charlotte	2	1	1	0	0	7	7	2
Springfield	2	1	1	0	0	7	5	2
Hershey	2	0	1	1	0	4	6	1
Bridgeport	2	0	1	1	0	4	9	1
Lehigh Valley	1	0	1	0	0	0	3	0

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Cleveland	2	2	0	0	0	7	3	4
Toronto	1	1	0	0	0	4	1	2
Utica	1	1	0	0	0	4	3	2
Rochester	1	1	0	0	0	3	2	2
Syracuse	1	0	0	1	0	2	3	1
Binghamton	1	0	1	0	0	3	4	0
Belleville	1	0	1	0	0	1	4	0
Laval	2	0	2	0	0	3	7	0

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	2	2	0	0	0	8	4	4
San Antonio	2	2	0	0	0	7	3	4
Grand Rapids	1	1	0	0	0	8	5	2
Manitoba	2	1	1	0	0	6	5	2
Rockford	1	0	1	0	0	2	3	0
Chicago	1	0	1	0	0	5	8	0
Milwaukee	1	0	1	0	0	2	5	0
Texas	2	0	2	0	0	3	7	0

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ontario	2	2	0	0	0	8	2	4
Stockton	2	2	0	0	0	9	4	4
Bakersfield	2	1	0	1	0	4	4	3
Tucson	2	1	1	0	0	4	5	2
San Diego	1	0	1	0	0	1	2	0
San Jose	1	0	1	0	0	0	5	0
Colorado	2	0	2	0	0	4	9	0

Vendredi 11 octobre
Bridgeport à Charlotte, 19h.
Binghamton à Belleville, 19h.
Syracuse à Cleveland, 19h.
Milwaukee à Grand Rapids, 19h.
Rochester à Springfield, 19h05.
W./B. Scranton à Lehigh Valley, 19h05.
Toronto à Manitoba, 20h.
Texas à Iowa, 20h.
Chicago à San Antonio, 20h.
San Diego à San Jose, 22h.
Colorado à Ontario, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Nipissing	2	2	0	0	0	8	2	4
Carleton	2	2	0	0	0	7	4	4
RMC	1	1	0	0	0	3	2	2
Ottawa	1	1	0	0	0	3	2	2
Laurentienne	2	1	1	0	0	5	5	2
Queen's	2	1	1	0	0	5	5	2
Concordia	2	1	1	0	0	3	4	2
McGill	2	0	1	1	0	4	6	1
UQTR	2	0	1	0	1	6	8	1
Ontario Tech	2	0	2	0	0	2	8	0

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	2	2	0	0	0	8	5	4
Lakehead	3	2	1	0	0	6	9	4
Waterloo	1	1	0	0	0	6	0	2
Windsor	1	1	0	0	0	6	3	2
Guelph	1	0	1	0	0	2	3	0
York	1	0	1	0	0	3	5	0
Brock	1	0	1	0	0	3	6	0
Laurier	2	0	2	0	0	3	6	0
Ryerson	0	0	0	0	0	0	0	0
Western	0	0	0	0	0	0	0	0

Jeudi 10 octobre
Toronto à Brock, 19h15.
Guelph à Ryerson, 19h15.
Vendredi 11 octobre
Carleton à Waterloo, 19h.
UQTR à Western, 19h.
Ottawa à Laurier, 19h07.
York à Brock, 19h15.
RMC à Nipissing, 19h30.
Concordia à Queen's, 19h30.
Lakehead à Laurentienne, 19h30.
McGill à Windsor, 19h30.

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Granby	2	2	0	0	0	13	5	4
Joliette	1	1	0	0	0	6	0	2
Louiseville	1	1	0	0	0	5	0	2
Cap-Madeleine	1	1	0	0	0	12	6	2
La Tuque	1	1	0	0	0	6	3	2
Nicolet	1	0	1	0	0	3	6	0
Plessisville	1	0	1	0	0	0	6	0
Donnacona	2	0	2	0	0	6	17	0
Bécancour	2	0	2	0	0	5	13	0

Samedi 5 octobre
Bécancour 3 Granby 7
Donnacona 6 Cap-Mad. 12
Vendredi 11 octobre
Plessisville à Cap.-Mad, 20h30
Nicolet à Donnacona, 21h
Louiseville à La Tuque, 21h
Samedi 12 octobre
Granby à Plessisville, 20h
La Tuque à Joliette, 20h30

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Hamilton	15	12	3	0	459	288	24
Montréal	14	8	6	0	360	356	16
Ottawa	14	3	11	0	238	422	6
Toronto	14	2	12	0	264	484	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Saskatchewan	14	10	4	0	382	300	20
Calgary	14	9	5	0	366	301	18
x-Winnipeg	15	9	6	0	411	320	18
Edmonton	15	7	8	0	350	344	14
C.-B.	15	5	10	0	370	385	10

Vendredi 11 octobre
Ottawa à Toronto, 19h.
Saskatchewan à Calgary, 21h30.
Samedi 12 octobre
Montréal à Winnipeg, 16h.
C.-B. à Edmonton, 19h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	5	0	0	1,000	155	34
Buffalo	4	1	0	,800	90	70
Miami	0	4	0	,000	26	163
N.Y. Jets	0	4	0	,000	39	101

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	3	2	0	,600	161	123
Cleveland	2	3	0	,400	92	122
Pittsburgh	1	4	0	,200	99	114
Cincinnati	0	5	0	,000	80	136

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	3	2	0	,600	131	110
Indianapolis	3	2	0	,600	113	115
Jacksonville	2	3	0	,400	111	118
Tennessee	2	3	0	,400	98	76

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	4	1	0	,800	148	113
Oakland	3	2	0	,600	103	123
L.A. Chargers	2	3	0	,400	103	94
Denver	1	4	0	,200	90	106

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	3	2	0	,600	131	90
Philadelphie	3	2	0	,600	141	111
N.Y. Giants	2	3	0	,400	97	125
Washington	0	5	0	,000	73	151

SECTION NORD

| | G | P |

laTribune CONCOURS

Le pool

sports experts®
Carrefour de l'Estrie

À la fin de la saison

500$ en chèques-cadeaux de Sports Experts

De plus, chaque semaine **1 x 50$** à gagner chez notre partenaire Sports Experts

Consultez les pages sportives de *La Tribune* chaque jeudi, à compter du 31 octobre 2019 , pour connaître les résultats et les gagnants des prix hebdomadaires.

Liste des joueurs au repêchage 2019-2020

RONDE 1	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- NIKITA KUCHEROV	TB.	41	87	128
2- CONNOR MCDAVID	EDM.	41	75	116
3- PATRICK KANE	CHI.	44	66	110
4- SIDNEY CROSBY	PIT.	35	65	100
5- STEVEN STAMKOS	TB.	45	53	98

RONDE 2	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- LEON DRAISAITL	EDM.	50	55	105
2- NATHAN MACKINNON	COL.	41	58	99
3- JOHNNY GAUDREAU	CAL.	36	63	99
4- ALEXANDER BARKOV	FLO.	35	61	96
5- JOHN TAVARES	TOR.	47	41	88

RONDE 3	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JONATHAN HUBERDEAU	FLO.	30	62	92
2- MIKKO RANTANEN	COL.	31	56	87
3- CLAUDE GIROUX	PHI.	22	63	85
4- JACK EICHEL	BUF.	28	54	82
5- AUSTON MATTHEWS	TOR.	37	36	73

RONDE 4	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- BRAD MARCHAND	BOS.	36	54	100
2- MITCH MARNER	TOR.	26	68	94
3- ALEXANDER OVECHKIN	WAS.	51	38	89
4- MARK SCHEIFELE	WIN.	38	46	84
5- TAYLOR HALL	NJ.	11	26	37

RONDE 5	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- BRAYDEN POINT	TB.	41	51	92
2- BLAKE WHEELER	WIN.	20	71	91
3- ARTEMI PANARIN	NYR.	28	59	87
4- DAVID PASTMAK	BOS.	38	43	81
5- TYLER SEGUIN	DAL.	33	47	80

RONDE 6	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- SEBASTIAN AHO	CAR.	30	53	83
2- JAKE GUENTZEL	PIT.	40	36	76
3- SEAN COUTURIER	PHI.	33	43	76
4- NICKLAS BACKSTROM	WAS.	22	52	74
5- DYLAN LARKIN	DÉT.	32	41	73

RONDE 7	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- SEAN MONAHAN	CAL.	34	48	82
2- JONATHAN TOEWS	CHI.	35	46	81
3- ALEX DEBRINCAT	CHI.	41	35	76
4- TEUVO TERAVAINEN	CAR.	21	55	76
5- EVGENI MALKIN	PIT.	21	51	72

RONDE 8	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- PATRICE BERGERON	BOS.	32	47	79
2- ELIAS LINDHOLM	CAL.	27	51	78
3- MATTHEW TKACHIK	CAL.	34	43	77
4- RYAN O'REILLY	STL.	34	43	77
5- MARK STONE	LV.	33	40	73

RONDE 9	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- MIKA ZIBANEJAD	NYR.	30	44	74
2- EVGENY KUZNETSOV	WAS.	21	51	72
3- MORGAN RIELLY	TOR.	20	51	72
4- VALDIMIR TARASENKO	STL.	33	35	68
5- FILIP FORSBERG	NAS.	28	22	50

RONDE 10	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- BRENT BURNS	SJ.	16	67	83
2- PHIL KESSEL	PHO.	27	55	82
3- ALEXANDER RADULOV	DAL.	29	43	72
4- RYAN NUGENT-HOPKINS	EDM.	28	41	69
5- ANZE KOPITAR	LA.	22	38	60

RONDE 11	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- GABRIEL LANDESKOG	COL.	34	41	75
2- TOMAS HERTL	SJ.	35	39	74
3- JOHN CARLSON	WAS.	13	57	70
4- ELIAS PATTERSSON	VAN.	28	38	66
5- JAKUB VORACEK	PHI.	20	46	66

RONDE 12	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- MAX DOMI	MTL.	28	44	72
2- EVGENY DADONOV	FLO.	28	42	70
3- TIMO MEIER	SJ.	30	36	66
4- RYAN JOHANSEN	NAS.	14	50	64
5- MATHEW BARZAL	NYI.	18	44	62

RONDE 13	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- DAVID KREJCI	BOS.	20	53	73
2- MIKE HOFFMAN	FLO.	36	34	70
3- LOGAN COUTURE	SJ.	27	43	70
4- KYLE CONNOR	WIN	34	32	66
5- ERIK KARLSSON	SJ.	3	42	45

RONDE 14	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- MATT DUCHENE	NAS.	31	39	70
2- SAM REINHART	BUF.	22	43	65
3- WILLIAM KARLSSON	LV.	24	32	56
4- BRAYDEN SCHENN	STL.	17	37	54
5- RYAN GETZLAF	ANA.	14	34	48

RONDE 15	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- CAM ATKINSON	CLB.	41	28	69
2- JEFF SKINNER	BUF.	40	23	63
3- JONATHAN MARCHESSAULT	LV.	25	34	59
4- KRISTOPHER LETANG	PIT.	16	40	56
5- JAMIE BENN	DAL.	27	26	53

RONDE 16	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- JOE PAVELSKI	SJ.	38	26	64
2- BROCK BOESER	VAN.	26	30	56
3- VICTOR HEDMAN	TB.	12	42	54
4- TOREY KRUG	BOS.	6	47	53
5- JACK HUGHES	NJ.	0	0	0

RONDE 17	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- PIERRE-LUC DUBOIS	CLB.	27	34	61
2- TOMAS TATAR	MTL.	25	33	58
3- T.J. OSHIE	WAS	25	29	54
4- JONATHAN DROUIN	MTL.	18	35	53
5- P.K. SUBBAN	NJ.	9	22	31

RONDE 18	ÉQUIP.	B	P	PTS
1- PHILLIP DANAULT	MTL.	12	41	53
2- BRENDAN GALLAGHER	MTL.	33	19	52
3- ALEX GALCHENYUK	PIT.	19	22	41
4- MAX PACIORETTY	LV.	22	18	40
5- JESPERI KOTKANIEMI	MTL.	11	23	34

1000$ POUR L'ÉQUIPE PARFAITE

Défi hockey inc. remettra 1 000 $ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. En cas d'égalité chez les marqueurs, seront déterminants:

1. le plus de buts.
2. la meilleure fiche dans les + et -.

Vous devez être abonné au site Internet pour être admissible à ce prix

RÈGLEMENTS ABRÉGÉS

Il est possible pour toute personne qui désire participer sans frais à ce concours d'obtenir un bulletin d'échange en envoyant dans une enveloppe affranchie une demande écrite à cet effet, avec une enveloppe de retour adressée et affranchie à DÉFI HOCKEY INC., C.P. 1061, Thetford Mines (Québec) G6G 7N5. Un formulaire lui sera alors envoyé avec un NIP pour effectuer des transactions gratuitement par Internet. Une seule demande par enveloppe sera acceptée.

Si vous désirez recevoir un accès informatique pour faire vos échanges, connaître votre classement et votre pointage mis à jour quotidiennement, cochez la case au bas du bulletin d'inscription et joignez-y un chèque ou un mandat-poste de 15 $ (taxes comprises). Vous pourrez alors consulter ces informations sur Internet en tout temps. Dans ce pool de hockey, un but rapporte un point et une passe vous vaut également un point. Sont admissibles au pool, les résidants du territoire de *La Tribune*. Voyez tous les règlements sur **www.defihockey.com**

BULLETIN D'INSCRIPTION / *LA TRIBUNE*

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs dans la grille, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux qui, à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés, dans les cases correspondantes ci-contre. Conservez une copie de la grille pour vos dossiers. Remplissez le bulletin et postez-le au plus tard le vendredi 11 octobre 2019, le cachet de poste faisant foi.

Nom: _____

Adresse: _____ App.: _____

Ville: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____ Âge: _____

☐ J'inclus un chèque ou un mandat-poste de 15 $ au nom de Défi Hockey inc. pour recevoir un NIP et un mot de passe me permettant de consulter mon classement, mis à jour quotidiennement, et effectuer des transactions sur Internet. Vous recevrez ces informations dans la semaine du 28 octobre 2019.

Un seul bulletin par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté. Aucun achat requis.

Postez ce bulletin d'ici le vendredi 11 octobre 2019 à l'adresse suivante: **DÉFI HOCKEY INC., C. P. 1061, THETFORD MINES QC G6G 7N5**

RONDE 1	RONDE 2	RONDE 3	RONDE 4	RONDE 5

RONDE 6	RONDE 7	RONDE 8	RONDE 9	RONDE 10

RONDE 11	RONDE 12	RONDE 13	RONDE 14

RONDE 15	RONDE 16	RONDE 17	RONDE 18

0016698

0017836

0016762

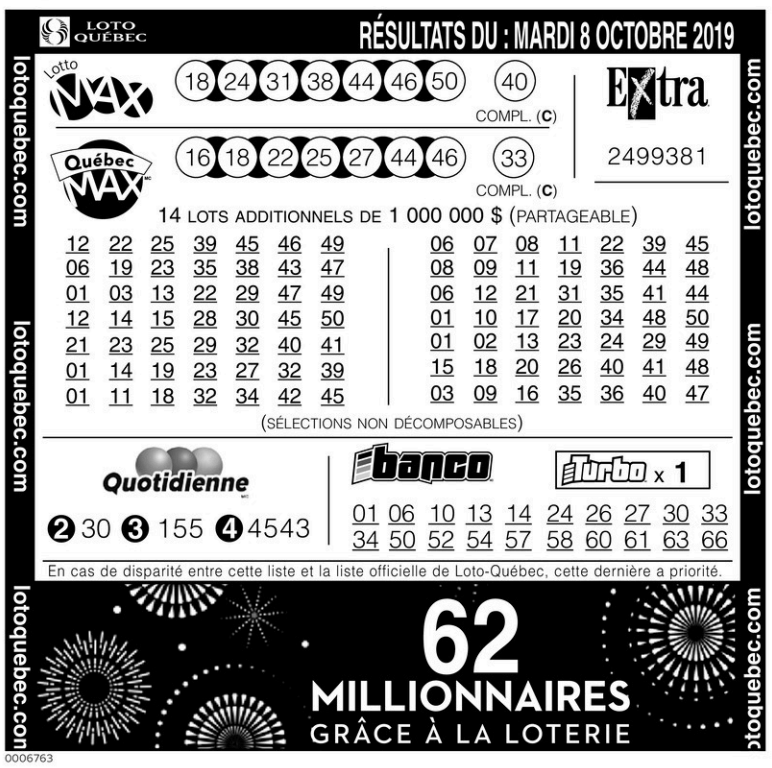

0006763

LA LHJMQ À GRANBY

Qui rêve en couleurs ?

MICHEL TASSÉ
La Voix de l'Est

GRANBY — Alexandre Pratt, de *La Presse +*, a pondu une chronique qui a fait jaser mercredi. Le commissaire de la LHJMQ, Gilles Courteau, veut une équipe en Montérégie, écrit Pratt. Et bien sûr, ça excite du monde à Granby.

Montérégie, Cantons-de-l'Est, Estrie : on le sait, Granby a le dos large et est associée aux trois régions dépendamment de si on parle d'administration, de tourisme ou de santé. Alors, Courteau aurait dit qu'il veut une deuxième équipe dans les Cantons-de-l'Est ou en Estrie pour accompagner Sherbrooke que les réactions auraient été les mêmes.

Mais bon, parlons des vraies affaires.

La LHJMQ à Granby? Très honnêtement, j'ai peine à croire que des gens puissent encore rêver à ça.

Dans la chronique de Pratt, Courteau pose trois conditions : un accès facile à l'aréna, un accès à des écoles francophones et anglophones ainsi qu'un aréna de… 5000 places.

Le centre sportif Léonard-Grondin est plutôt facile d'accès et les anglos de l'équipe pourraient toujours étudier à Massey-Vanier et au Collège Champlain de Lennoxville ou de Saint-Lambert. Ce ne serait pas à la porte dans le cas de Lennoxville et de Saint-Lambert, mais bon…

Mais il y a l'aréna et ses 5000 places. La patinoire principale du centre sportif Léonard-Grondin peut asseoir 2000 personnes et les Inouk, lors du septième match de la finale de la Ligue junior AAA en 2014, ont réussi à entasser 2700 amateurs dans l'édifice avec des gens assis et debout partout, partout, partout. Bref, on est loin de 5000.

Les grandes rénovations du centre sportif Léonard-Grondin remontent à moins de 10 ans et ont coûté plus de 15 millions $. Non, ni la Ville ni les gouvernements ne vont s'embarquer dans un nouveau projet d'agrandissement de l'aréna avant… longtemps.

Pas d'aréna conforme aux exigences de la LHJMQ, pas d'équipe. Ça commence là et ça finit là. La LHJMQ est devenue une grosse affaire, une mini-Ligue nationale, et on ne négocie pas avec elle : on se plie aux exigences ou on passe un tour. *That's it, that's all.*

ASSEZ D'AMATEURS?

Le centre sportif Léonard-Grondin n'a pas ce qu'il faut pour accueillir une équipe de la LHJMQ et ça, c'est un fait. Mais comme disait mon défunt père, on parle pour parler là. Selon vous, y a-t-il tout simplement assez d'amateurs de hockey à Granby et dans la région pour soutenir une équipe qui a besoin d'AU MOINS 2000 spectateurs par match pour être rentable?

Pas sûr, pas sûr pantoute. Si Granby a perdu son équipe de la LHJMQ à peine un an après avoir remporté la Coupe Memorial, ce n'est pas parce que l'aréna était plein, on s'entend. Des foules de 1000 personnes et moins quelques mois à peine après le grand triomphe, on en a vu.

Granby, je pense l'avoir déjà écrit, est une tradition de hockey. Parce qu'on a un bel aréna, parce qu'on est près de Montréal et parce qu'il y a un quotidien pour couvrir nos équipes, il y aura toujours du hockey de haut niveau chez nous. Mais Granby, je pense l'avoir déjà écrit aussi, n'est pas une grande ville de hockey pour autant. Pas pour rien que les 16 années que la LHJMQ a passé chez nous ont été caractérisées par un long défilé de propriétaires…

Pour l'heure, on a les Bisons, dont les débuts sont prometteurs, et les Inouk, qui ont déjà été plus populaires. Avoir deux clubs de deuxième niveau en santé en ville, ce serait déjà très, très bien.

La Ligue nord-américaine apparaît le seul circuit où Granby peut « graduer ». Mais dans ce cas-ci, c'est la fragilité de la ligue qui a de quoi inquiéter.

Mais la LHJMQ… Arrêtons de rêver en couleurs s'il vous plaît.

› GUILLEMETTE ET BELHADJ VICTORIEUX EN K-1

Mathieu Guillemette et Karine Belhadj ont remporté leur combat en K-1 le 5 octobre au Nordik Fight Club lors d'un gala de l'organisation Fighter. Belhadj, de l'Académie SGS, a battu Elizanne Gagnon, de Pro Max Zone, par décision unanime. Mathieu Guillemette également de l'Académie SGS a pour sa part combattu David Blouin-Jean de Pro Max Zone et a remporté les trois rondes de son combat. Sur la photo, on aperçoit Karim Hassan, Jonathan Ramsay, Mathieu Guillemette et l'entraîneur David Côté. — PHOTO FOURNIE

BON DÉBUT DE SAISON DU PHŒNIX

Les doutes se dissipent

JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le directeur général Jocelyn Thibault s'avouait confiant à l'aube de la saison 2019-2020. Mais certains doutes demeuraient dans l'esprit du grand manitou du Phœnix de Sherbrooke. Plus les jours passent, plus ils se dissipent. Surtout en voyant son équipe trôner au sommet du classement après les huit premières parties du calendrier régulier.

Jocelyn Thibault voit ses gardiens garder le fort, sa défensive être efficace et son offensive être dangereuse. Trois éléments qui pourraient permettre au Phœnix de faire une longue route en séries si la tendance se maintient. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, JESSICA GARNEAU

La saison est encore jeune et le Phœnix refuse évidemment de crier victoire trop rapidement. Chose certaine, l'organisation sherbrookoise connaît le meilleur début de saison de sa courte histoire. Malgré tout, même si Jocelyn Thibault se réjouit de voir le dossier de 6-1-1-0 de son équipe, le directeur gérant rappelle que le processus demeure plus important que les résultats à ce stade de la saison.

« Ça fait partie de ma déformation professionnelle. Quand j'étais gardien dans la LNH, je pouvais perdre mon match, mais être heureux de ma prestation et je pouvais aussi gagner ma partie, mais trouver que j'avais mal joué. Les résultats de notre club sont intéressants. Mais malgré la victoire, on a encore des choses à améliorer. On veut progresser et arriver prêts en séries. On ne veut pas s'asseoir là-dessus et voir les autres s'améliorer de jour en jour. L'importance de bien pratiquer est capitale même si l'équipe connaît du succès. On veut rester collés à nos valeurs. »

La tenue des gardiens a été rassurante selon le DG. D'abord, le portier européen Samuel Hlavaj a semblé prendre ses aises rapidement dans la LHJMQ. Ensuite, le vétéran Thomas Sigouin a prouvé qu'il n'était plus ennuyé par sa blessure au genou après un an d'inactivité.

« On a battu d'excellentes équipes et malgré nos deux parties contre Rimouski et nos matchs contre Rouyn-Noranda et Chicoutimi, on conserve une excellente fiche. Notre offensive fait le travail, mais on avait surtout hâte de voir nos gardiens à l'œuvre et ils ont prouvé que notre équipe possède deux bons gardiens pour nous aider à aller loin. Parce que cette année, on souhaite danser en fin de soirée. »

Avec ses six matchs disputés, son taux d'efficacité de .902 et une moyenne de buts accordés de 2,86, Hlavaj s'est établi comme le gardien numéro 1. Or, Sigouin affiche des statistiques encore plus impressionnantes avec une efficacité de .919 et une moyenne de 1.94 en un peu plus de deux parties.

« Je crois que le court séjour en Amérique du Nord de Samuel a favorisé son intégration dans notre équipe et dans la ligue. Ses statistiques sont bonnes, mais il est encore meilleur que ce que les chiffres montrent. Bien souvent, il a accordé des buts en fin de match alors que notre équipe était déjà bien confortable et se dirigeait déjà vers la victoire. Il a été retiré une fois du match et ce n'est pas parce qu'il était mauvais, mais bien parce que l'entraîneur souhaitait changer le rythme de la partie. Pour faire du bruit en séries, une équipe doit miser sur deux bons gardiens et c'est le cas chez nous. »

FENÊTRE D'OPPORTUNITÉ DE DEUX ANS

En observant sa troupe livrer la marchandise en début de saison et en voyant ses jeunes joueurs à l'œuvre, Jocelyn Thibault se dit de plus en plus convaincu qu'une fenêtre d'opportunité de deux ans s'offre à son équipe.

« Notre équipe connaît déjà du succès alors que le noyau de joueurs arrivera à maturité l'an prochain. On se pose la question encore chaque jour. Est-ce que l'on doit miser tous nos jetons sur la saison actuelle ou il est possible d'améliorer notre équipe pour cette saison et du même coup, la saison prochaine? Que ce soit avec ou sans Samuel Poulin dans nos rangs, le Phœnix sera encore dangereux la saison prochaine. Le noyau a 18 ans et la moyenne d'âge sera encore plus élevée dans un an. On aime miser sur notre culture d'équipe et sur notre philosophie de recrutement pour former une équipe gagnante. »

Il suffit de regarder le modèle des Huskies de Rouyn-Noranda pour comprendre que dans la LHJMQ, une équipe peut connaître du succès pendant deux ans sans être obligée de s'en tenir au traditionnel cycle de quatre ans.

« On aime l'idée de voir nos vétérans montrer les bonnes choses aux recrues. De cette façon, la roue tourne continuellement. On aura à prendre de grosses décisions et actuellement, je suis réticent à mettre tous mes œufs dans le même panier. »

Thibault verrait bien un club sur la Rive-Sud

SHERBROOKE — La Rive-Sud et les États-Unis sont des territoires visés par le président de la LHJMQ, Gilles Courteau, afin d'y établir une formation de hockey junior selon les informations rapportées par *La Presse* mercredi et Jocelyn Thibault se dit en faveur de l'idée d'implanter une formation sur la Rive-Sud.

La LHJMQ aimerait voir naître deux nouveaux clubs en Nouvelle-Angleterre afin de percer le marché américain et souhaiterait déménager une organisation actuelle en Montérégie. L'idée de la Rive-Sud plaît bien au directeur général du Phoenix de Sherbrooke.

« Pour être franc, je n'étais pas au courant du projet d'expansion, clame-t-il dès le départ. Mais est-ce que je trouve le projet intéressant pour la Couronne Sud de Montréal? Absolument! »

Puisque aucune information n'est venue à ses oreilles avant de tomber sur l'article d'Alexandre Pratt, Jocelyn Thibault a refusé de s'avancer davantage.

« Si le projet est viable, je suis d'accord avec l'idée. La Rive-Sud mérite une équipe de hockey junior si l'idée est viable », résume le DG du Phœnix. **JÉRÔME GAUDREAU**

0016774

0016134

Pour un événement réussi, laissez-vous tenter!
Granby 450 777-0233 | Sherbrooke 819 347-9544
locaplus.net
LOCAPLUS
0010610

Le Canadien battu en prolongation

The Associated Press

BUFFALO, N.Y. — Marcus Johansson a trouvé le fond du filet à 1:30 de la période de prolongation pour procurer aux Sabres de Buffalo une victoire de 5-4 contre le Canadien de Montréal mercredi soir au KeyBank Center.

Le but de Johansson est venu gâcher la première sortie de Keith Kinkaid dans les filets du Canadien. Le gardien de 30 ans a fait face à 39 tirs pendant que le Tricolore en obtenait 27 en direction de Carter Hutton.

Il a aussi saboté une belle remontée des hommes de Claude Julien, qui ont effacé un recul de deux buts en troisième période grâce à des buts de Jesperi Kotkaniemi, son 2e de la saison, et du défenseur Ben Chiarot, son premier dans l'uniforme du Tricolore.

Joel Armia, le premier en désavantage numérique et le second, avec l'avantage numérique, a inscrit les deux autres filets du Canadien, tous deux en première période.

Pour le Canadien, il s'agit d'une deuxième défaite en prolongation à ses trois premières sorties de la saison, toutes jouées à l'étranger. D'ailleurs, selon ce qu'a annoncé le département des relations publiques de l'équipe, c'est la première fois de son histoire que le Canadien doit disputer une période supplémentaire lors de chacun de ses trois premiers matchs du calendrier régulier.

La formation montréalaise a donc récolté quatre points sur une possibilité de six, après sa défaite en Caroline jeudi et sa spectaculaire victoire contre les Maple Leafs de Toronto samedi.

UN PEU DÉÇU

Si le bilan global de ce premier périple du Canadien à l'étranger s'avère positif, il reste que l'entraîneur-chef Claude Julien n'était pas entièrement satisfait.

« C'est sûr que c'est un gros point, surtout sur la route. Caroline, Toronto, ce sont de bonnes équipes, Buffalo a un bon départ aussi. Ce n'est pas qu'on est déçu des quatre points sur six. Je pense qu'on est un petit peu déçu de la façon qu'on joue et de la façon qu'on doit être obligé de remonter dans les matchs parce que notre focus pendant 60 minutes n'est pas toujours là, et ça nous créé des dommages. »

Le but de Johansson, son deuxième de la saison, a été inscrit tout juste après le retour sur la patinoire de Phillip Danault, lui qui avait été pris en défaut pour coup de bâton à 19:25 de la troisième période.

Jack Eichel a d'abord tenté un tir vers le filet de Kinkaid, mais la rondelle a frappé la jambe de Chiarot. La rondelle a rebondi vers la droite de Kinkaid, jusqu'à Colin Miller, qui a aussitôt effectué une passe en parallèle vers Johansson, laissé seul dans le cercle droit de mise en jeu. Son tir sur réception n'a donné aucune chance au gardien du Canadien.

Keith Kinkaid a fait face à 39 tirs des Sabres de Buffalo dans la défaite du Canadien, 5-3 en prolongation, mercredi. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, JEFFREY T. BARNES

Marcus Johansson (90) a donné la victoire aux Sabres quelques secondes après la fin de la pénalité imposée à Phillip Danault. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, JEFFREY T. BARNES

Si Armia a été le meilleur joueur du Canadien, il a cependant été éclipsé par Eichel. Le capitaine des Sabres a lui aussi marqué deux buts, tous deux en deuxième période, et ajouté deux aides. L'une d'elles est venue sur le premier but du match, inscrit par la recrue Victor Olofsson, lors d'un avantage numérique au premier vingt.

Du coup, Olofsson a égalé un record de la Ligue nationale de hockey en devenant le quatrième joueur à marquer chacun de ses six premiers buts en carrière en avantage numérique.

La séquence remonte à la fin de la saison dernière, lorsqu'il avait touché la cible deux fois en autant de matchs.

Craig Norwich, en 1979-80 avec les Jets de Winnipeg, Sylvain Turgeon, en 1983-84 avec les Whalers de Hartford, et Jeff Norton, entre les saisons 1987-88 à 1989-90 avec les Islanders de New York, ont également réussi le tour de force.

INDISCIPLINE COÛTEUSE

Le premier but d'Eichel a été réussi lors d'une autre supériorité numérique.

« Les pénalités nous ont fait mal, c'est sûr, quand tu regardes leur jeu de puissance, a déploré Julien. On a manqué à plusieurs reprises des occasions de sortir la rondelle de notre zone. De ce côté-là, on est extrêmement responsable. On aurait pu faire un meilleur travail.

« Par contre, a-t-il renchéri, je peux dire qu'il y a des punitions que je ne suis pas certain qu'on méritait, mais ça fait partie de la *game*. Il faut être meilleur en désavantage numérique, il faut arrêter de jouer du hockey du rattrapage aussi parce qu'à un moment donné, ça va nous coûter cher. On montre beaucoup de caractère, mais en même temps, on tombe endormi dans des parties du match où ça nous coûte cher, et on est obligé de remonter la pente, surtout en troisième période. »

Par ailleurs, Julien a eu de bons mots pour Kinkaid.

« Il a fait de gros arrêts. Il y a peut-être un but qu'il aimerait revoir mais en désavantage, les lancers venaient d'un côté et de l'autre. Je pense que devant lui, on aurait pu faire du meilleur travail. »

Le Canadien reprendra le collier dès jeudi soir. Il entamera son calendrier à domicile en recevant la visite des Red Wings de Detroit.

Montréal	4	
	(P)	
Buffalo	5	

LES ÉTOILES DU MATCH

1. JACK EICHEL
2. JOEL ARMIA
3. MARCUS JOHANSSON

Première période
1. Buffalo, Olofsson 4 (Eichel, Dahlin) 5:04 (an)
2. Montréal, Armia 1 (Thompson) 14:06 (dn)
3. Montréal, Armia 2 (Suzuki) 19:39 (an)

Pénalité(s) — Tatar Mon 3:59, Kotkaniemi Mon 13:26, Dahlin Buf 18:21.

Deuxième période
4. Buffalo, Eichel 2 (Dahlin, Reinhart) 4:46 (an)
5. Buffalo, Eichel 3 (Sans aide) 14:13

Pénalité(s) — Tatar Mon 3:58, Sobotka Buf 7:52, Weal Mon 16:49.

Troisième période
6. Buffalo, Skinner 3 (Johansson) :47
7. Montréal, Kotkaniemi 2 (Armia, Drouin) 1:44
8. Montréal, Chiarot 1 (Lehkonen, Reilly) 12:54

Pénalité(s) — Johansson Buf 4:20, Danault Mon 19:25.

Prolongation
9. Buffalo, Johansson 2 (Miller, Eichel) 1:30

Pénalité(s) — Aucune pénalité.

Tirs au but

Montréal	10	9	8	0	— 27
Buffalo	12	15	11	1	— 39

Gardiens — Montréal: Keith Kinkaid (PP, 0-0-1); Buffalo: Carter Hutton (G, 3-0-0).
Avantages numériques — Montréal: 1-3; Buffalo: 2-5.
Arbitres — Jake Brenk, Garrett Rank. **Juges de lignes —** Travis Gawryletz, Tony Sericolo.
Assistance — 15,383.

STADE DE BASEBALL À MONTRÉAL

Lucien Bouchard apporte un certain appui au projet

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le projet de construction à Montréal d'un stade de baseball présenté par l'homme d'affaires Stephen Bronfman reçoit un certain appui de l'ex-premier ministre du Québec Lucien Bouchard.

Le groupe dirigé par Stephen Bronfman convoite les terrains du bassin Peel pour y construire, notamment, un stade de baseball pouvant accueillir une équipe professionnelle. — PHOTO LA PRESSE, ARCHIVES, YVES TREMBLAY, LES YEUX DU CIEL

Dans une lettre transmise à l'Office de consultation publique de Montréal obtenue par La Presse, M. Bouchard et les hommes d'affaires Daniel Lamarre, du Cirque du Soleil, et Louis Vachon, de la Banque Nationale, écrivent que le projet de retour d'une équipe du baseball majeur pourrait procurer des retombées significatives pour Montréal et le Québec et qu'il leur semble important de permettre au Groupe Baseball Montréal de M. Bronfman de progresser dans ses démarches.

L'Office de consultation publique de Montréal mène présentement des consultations sur l'avenir du quartier du bassin Peel, le secteur que M. Bronfman et d'autres gens d'affaires désirent exploiter.

Cependant, les trois signataires de la lettre ne prennent pas de position définitive sur le projet, affirmant qu'il ne leur appartient pas de spéculer sur la conclusion du processus ni d'exprimer d'opinion sur le fond du projet à cette étape de son cheminement.

À la fin des années 1990, le gouvernement du Québec dirigé par Lucien Bouchard avait refusé d'investir des fonds publics pour financer la construction d'un nouveau stade de baseball au centre-ville. Quelques années plus tard, en octobre 2004, les Expos de Montréal ont déménagé à Washington.

Plus tôt cette semaine, la Corporation de développement de Pointe-Saint-Charles, qui œuvre dans le secteur concerné, a fait part à l'Office de son opposition au projet de stade de baseball de même qu'au développement immobilier de luxe qui lui est associé. L'organisme signale que les terrains fédéraux du bassin Peel devraient plutôt servir au logement abordable, à des écoles, à des parcs et à des équipements collectifs.

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/quotidienlatribune

@LT_LaTribune

BAROMÈTRE ÉLECTIONS 2019

RECHERCHE MAINSTREET RESEARCH

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

UN OUTIL POUR SUIVRE LES INTENTIONS DE VOTE EN TEMPS RÉEL

NOUVELLES DONNÉES AJOUTÉES QUOTIDIENNEMENT

Abonnez-vous maintenant pour 89$

barometreelections.ca

Mode Jules Verreault

GRANDE LIQUIDATION

Habit et veston

50% DE RABAIS

GRANDEURS 38 À 50

MARCHANDISE RÉCENTE

819 566-6040 • modejulesverreault.com 2287 King Ouest, Sherbrooke (Promenades King)

0017519